

RAPPORT D'ACTIVITE

2023



SOMMAIRE

■ LA VIE INSTITUTIONNELLE p. 4

Qui sommes-nous ?
Gouvernance
L'Udaf en chiffres
Associations Familiales et Mouvements
La Commission de Contrôle Départementale

■ LA VIE ASSOCIATIVE p. 14

Projet institutionnel
Développer, Consolider le réseau d'Associations Familiales
Dynamique du réseau et Communication adaptée
Valoriser la représentation familiale
Convention d'objectifs (Accompagnement budgétaire, Ateliers de soutien pour les enfants de parents séparés)
La représentation familiale
Réunions UNAF (statutaires et thématiques)
Autres rencontres et Actions

■ REPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES p. 79

- **Pôle Action Familiale** : Point Info Familles (PIF), Point Conseil Budget (PCB), Médaille de l'Enfance et des familles.
- **Pôle Protection des personnes vulnérables** : MJPM, ISTF, Baux glissants.
- **Actions Médiations et Parentalité** : Médiation familiale, Médiation pour Aidants/Aidés, PAEJ, Consultation psychologique, Consultation Conjugale, prévention et lutte contre les violences, PEP'S.

LA VIE

INSTITUTIONNELLE



5

MOUVEMENTS

29

**ASSOCIATIONS
ADHERENTES**

2

MEMBRES ASSOCIES

L'Udaf du Val d'Oise

Unis pour les Familles

Qui sommes-nous ?

L'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales) est une association à caractère social au service des familles et des personnes vulnérables. Association loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique, l'Udaf représente la diversité des mouvements et des associations familiales du département.

Créée en 1945, l'Udaf du Val d'Oise fédère 30 associations et 5 mouvements familiaux, ce qui représente près de 3 086 familles dans le département.

**INFORMER, ENTENDRE, ACCOMPAGNER ET
REPRÉSENTER LES FAMILLES**

Représenter et défendre les familles

L'Udaf intervient auprès des pouvoirs publics (Parlementaires, Conseil départemental,

Communes) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Elle représente et défend les familles dans près de 100 organismes départementaux.

Des services d'aide aux familles et aux personnes vulnérables

L'Udaf accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Des missions confiées par les pouvoirs publics (Conseil départemental, DDETS, Ministère de la Justice, Caf...).

Entendre la voix des familles

Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.

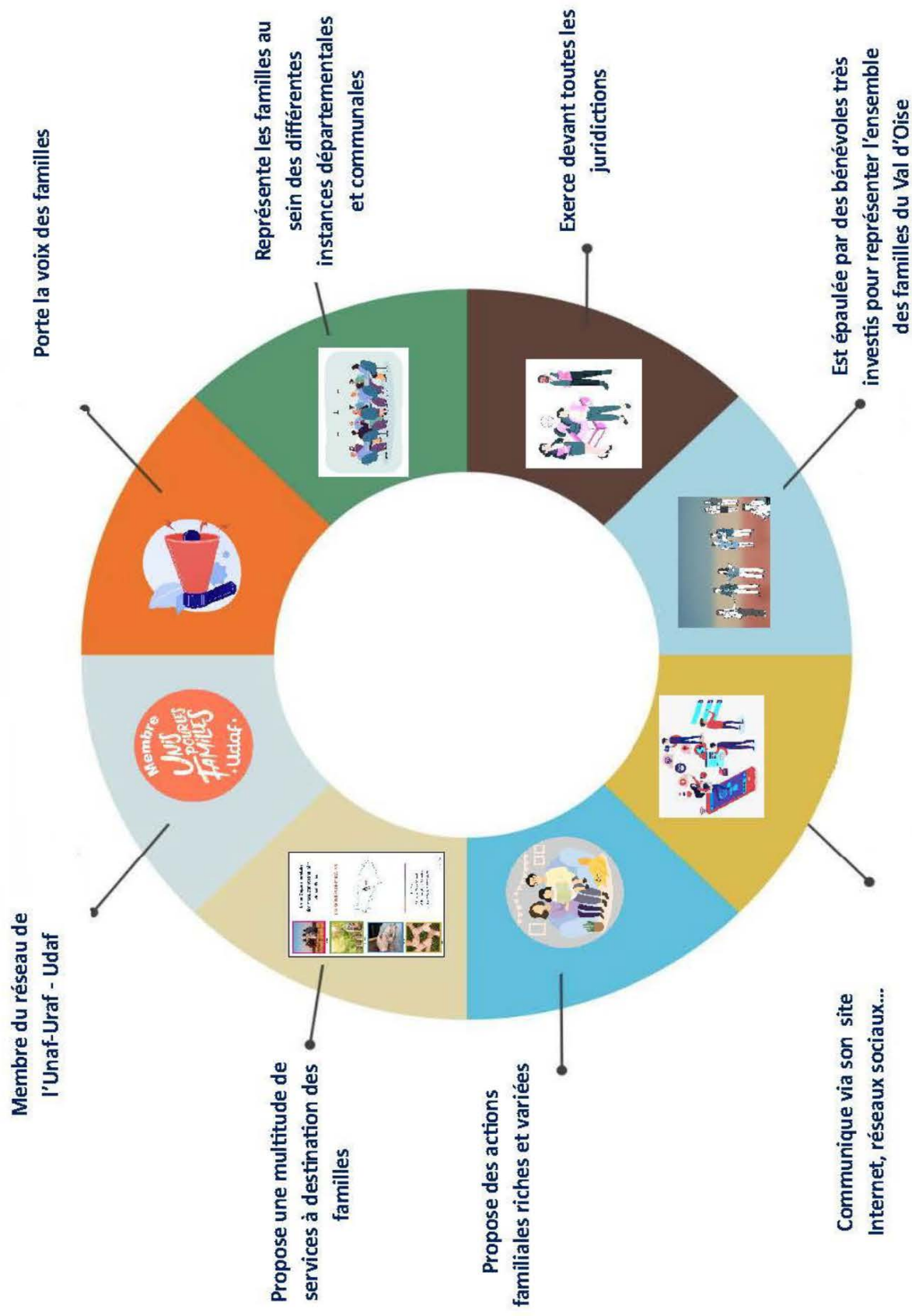
LE RESEAU

L'action de l'Udaf du Val d'Oise s'inscrit dans le cadre de celle de l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf). C'est l'ensemble du réseau (soit 99 Udaf) qui se mobilise pour faire remonter et défendre les préoccupations des familles à l'échelon gouvernemental.

Le réseau agit dans tous les secteurs où la famille mérite d'être représentée (éducation, santé, logement, transport, énergie, crèches, exclusion, vulnérabilité, etc.).

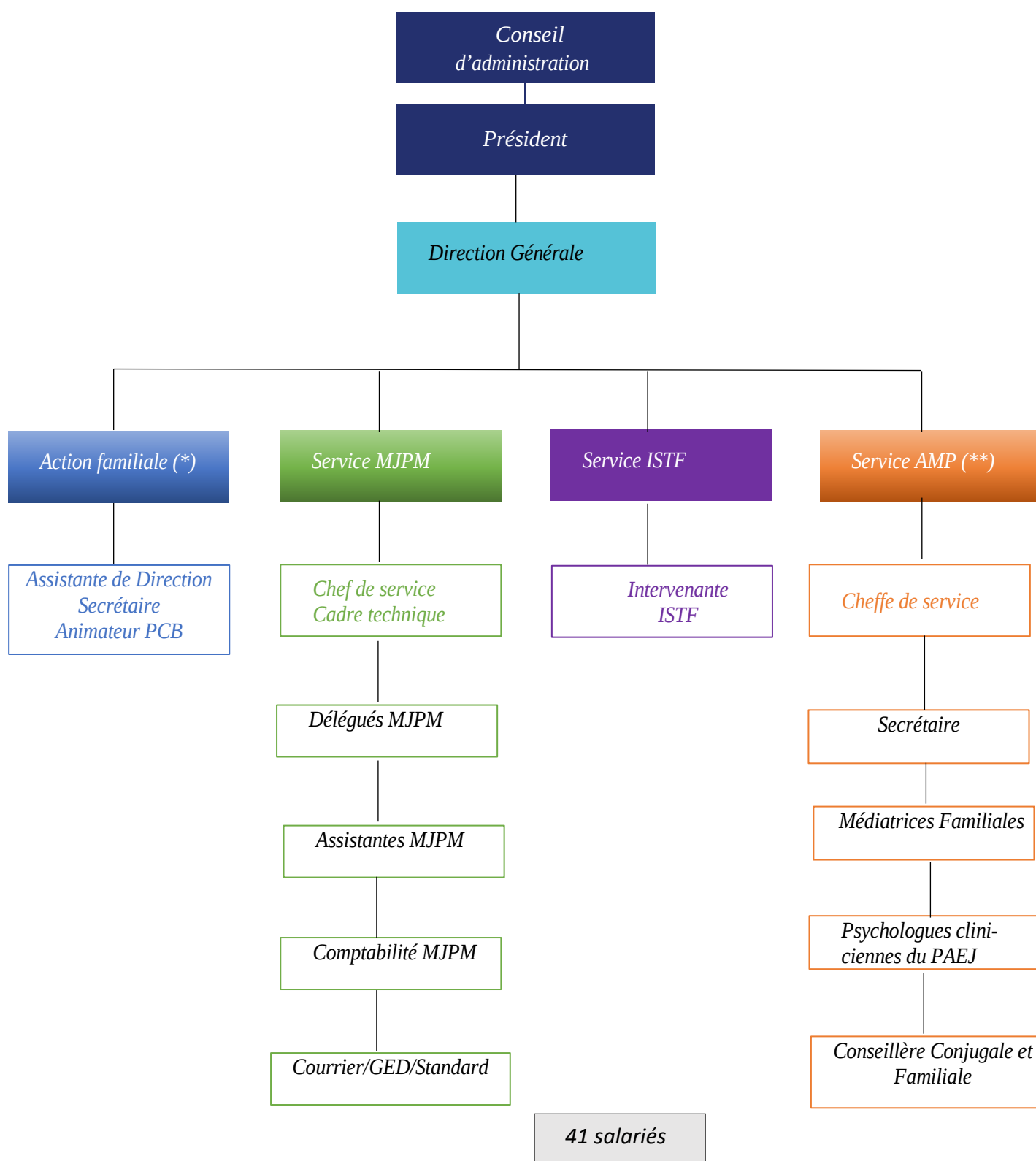


L'Udaf 95....



Gouvernance

& Organigramme



* Point Info Famille, Baux Glissants, Médaille de l'Enfance et des Familles, Animation du réseau, Développement associatif, Représentations familiales.

** Médiation Familiale, Médiation Aidants & Aidés, Groupe de paroles et parcours, Consultation Conjugale et Familiale, Consultation Psychologique à destination des victimes de violences au sein du couple et de la famille, PAEJ, Consultation Psychologique

Bureau de l'Udaf 95



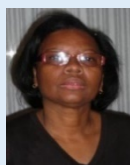
Olivier
THOMAS
Président



Chantal
HUET
Vice-Présidente
Trésorière



Rachel
CASSILDE
Vice-Présidente
Secrétaire



Monique
LORILLON
Secrétaire adjointe

Conseil d'administration de l'Udaf 95

• MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LES MOUVEMENTS



Marie-Claude
BOISMARTEL
Association Indé-
pendante



Jean
HERVOT
Famille de France



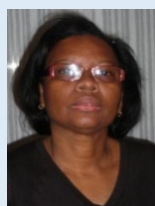
Célia
JACQUET-LEGER
AFC



Béatrice
LE ROY
AFP



Patricia
LEDUC
Famille de France



Monique
LORILLON
AFP

Le Bureau

Il est composé de 4 membres élue(s) dont 2 vice-présidentes, pour une durée de deux ans, renouvelable.

Il est convoqué au moins 4 fois par an à l'initiative du Président ou de la moitié de ses membres. Il se réunit pour aborder des sujets en amont du Conseil d'administration.

Les membres du Bureau se sont réunis 7 fois en 2023.

Il a été élu par le Conseil d'Administration du 22 juin 2023.

Le Conseil d'administration

Il est composé de 20 membres issus des associations familiales adhérentes, pour moitié élus par l'assemblée générale et pour moitié désignés par leur mouvement.

Les membres désignés le sont pour 2 ans.

MEMBRES ELUS



**Rachel
CASSILDÉ**
AFP Maranatha



**Dominique
CELESTINE**
AFP Maranatha



**Jacqueline
DELANNOY**
AF Beauchamp



**Pascal
GAUTIER**
AFC Vexin



**Marie
GOSSELIN**
AFC Vexin



**Chantal
HUET**
AF Beauchamp



**Raoul
JOURNO**
AF Beauchamp



**Samuel
LAGUERRE**
AFP APPEL



**Claire
MARIDET**
AFP Sourire



**Isabelle
PERTAYS**
AFP Maranatha



**Olivier
THOMAS**
AFC Vexin



**Danielle
TYCHYJ**
AFP Appel



**Guy
VOLI**
AFP Le Bon Samaritain



**Michel
ZACHARZ**
AFC Vallée de Montmorency

Il se réunit pour fixer les grandes orientations de l'Union, tant sur le plan institutionnel que sur celui de la gestion de ses services. Il prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Udaf.

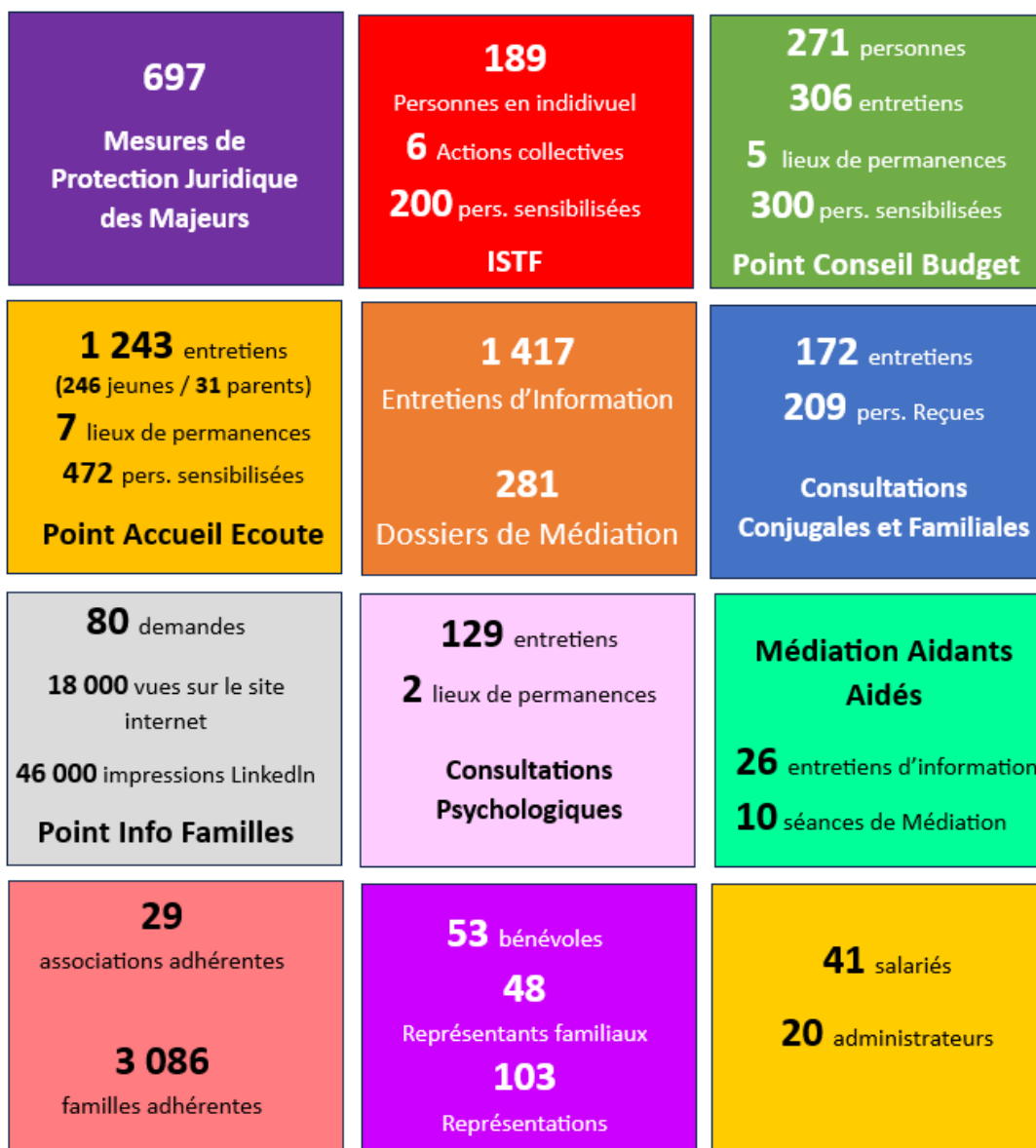
Les administrateurs(rices) sont élu(e)s pour 4 ans, le Conseil d'Administration est renouvelable par moitié tous les deux ans.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre afin de valider les grandes orientations et de fixer le cap de celles à venir pour le fonctionnement de l'UDAF.

Il s'est réuni 8 fois + 1 consultation écrite en 2023.

Il a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 9 juin 2023.

L'Udaf 95 en chiffres



Agréments

➔ Agrément Jeunesse et Education Populaire

En 2023, l'Unaf, les Uraf et les Udaf ont renouvelé leur agrément Jeunesse et Education Populaire à l'unanimité du Jury.

➔ Agrément « santé »

L'Udaf 95 s'est vu accorder le renouvellement de son agrément santé pour 5 ans, le 18/11/2022, (2022-2027) au titre des associations d'usagers du système de santé. Dans ce cadre, les représentants des usagers ont aussi l'obligation d'être formés.

➔ 2 agréments « habitat » :

L'Udaf 95 s'est vu accorder le renouvellement de ses 2 agréments pour 5 ans le 03/01/2022

- Inter médiation locative et gestion locative sociale
- Ingénierie sociale, financière et technique

➔ L'Udaf dispose également de

- 2 agréments MJPM (arrêté 2010-42 pour 15 ans)
- 1 Convention annuelle d'Objectif ISTF
- 2 labels PCB, en 2019 et 2021.

Nos Associations adhérentes

au 31/12/2023

Un réseau uni pour les familles



L'Udaf 95 apporte un soutien logistique et moral aux associations familiales du Val d'Oise. Elle les fait bénéficier de la dynamique régionale, nationale des URAF et de l'UNAF :

- Lors de leur création : déclaration, statuts, locaux, reconnaissance auprès des Institutions départementales...
- Pour leur fonctionnement : animation, formation des bénévoles, suivi des projets et des actions, communication, visibilité...
- Dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs revendications : diffusion des informations, sensibilisation auprès de l'opinion et intervention auprès des pouvoirs publics.

Tout membre d'une association familiale peut également proposer ses compétences à l'Udaf 95 afin de rejoindre une commission, un groupe de travail ou devenir, représentant familial ou membre d'une association spécifique.

5 Mouvements 29 associations adhérentes 2 membres associés

+ Les Associations adhérentes dites à recrutement général



CSF		Amicale CSF des locataires du Parc Le Nôtre, Jules César, Blanche de Castille, PSR – Saint-Ouen-l'Aumône
		Confédération syndicale des familles, Section Argenteuil
		Confédération syndicale des familles, Section Ézanville et environs
Famille de France		Association des familles d'Osny et du Val de Viosne
		Association générale des familles de Beauchamp
		Association des familles de Bessancourt
		Association générale des familles d'Ermont
		Association générale des familles de Montmorency
CDAFAL		Association familiale laïque du Val d'Oise
		Association familiale laïque de Margency et ses environs

Associations dites spécifiques



Association régionale des parents et amis de déficients auditifs du Val d'Oise



Enfance et familles d'adoption 95



Jumeaux et Plus 95



AFP France Handicap, délégation du Val d'Oise



Unafam

Associations dites indépendantes



Association pour un urbanisme intégré (APUI)



Association des familles de L'Isle-Adam, Parmain et environs (AFIAP)



Association familiale « Les Cordeliers » à Pontoise



Association générale des familles d'Enghien-les-Bains

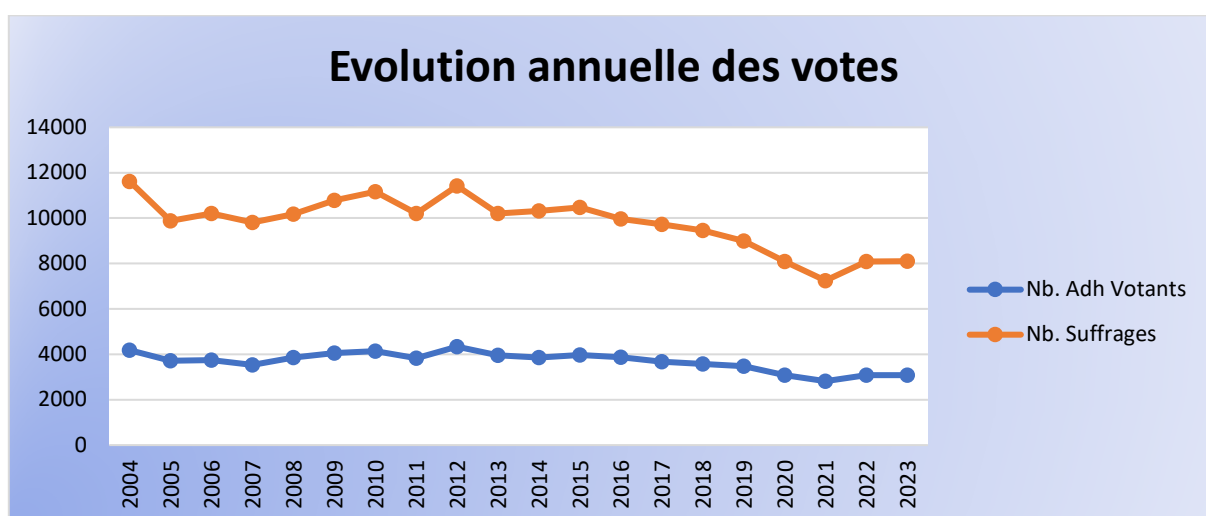
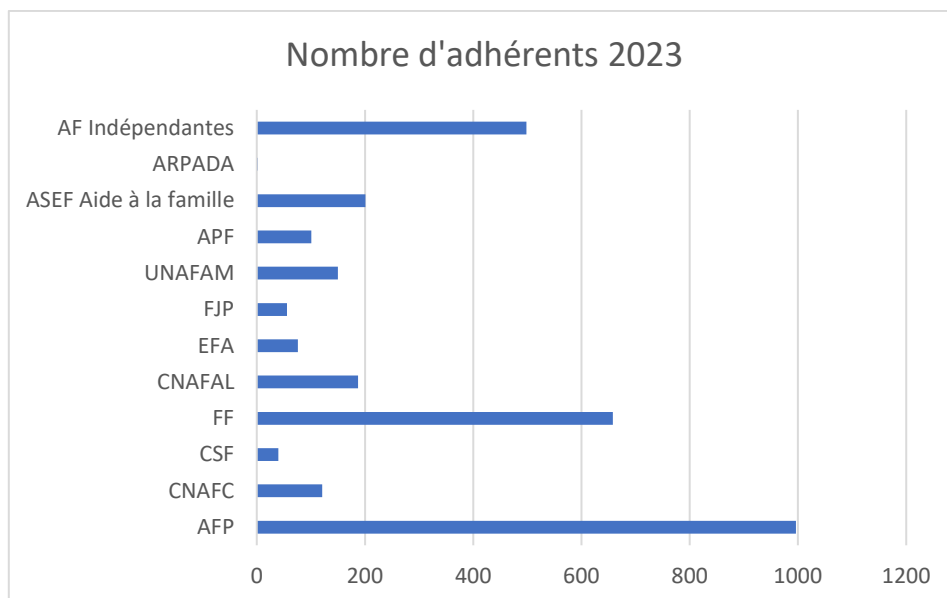
Membres Associés



Médiation Val d'Oise



Association familiale d'aide à domicile (Région parisienne)



Notre réseau au 31 décembre 2023 :

29 associations familiales

3 086 familles
(soit 8 096 suffrages).

La Commission de Contrôle Départementale



Renouvelée le 22 juin 2023, elle se compose de **4** membres. Les membres sont désignés par le Conseil d'Administration de l'Udaf 95. Chaque Udaf a l'obligation de constituer une commission de contrôle.

La Commission de Contrôle Départementale est chargée de :

- ✚ Vérifier les listes d'adhérents fournies chaque année par les Associations,
- ✚ S'assurer de la validité des candidatures individuelles et des désignations au Conseil d'administration,
- ✚ S'assurer de la régularité des votes en Assemblée générale et de constituer le bureau de vote
- ✚ Formuler un avis pour le Conseil d'administration concernant les demandes d'agréments ou modifications statutaires des Fédérations départementales, Associations familiales et sections.
- ✚ Etudier les demandes d'agrément des associations familiales
- ✚ Contrôler les obligations statutaires des associations familiales

Les travaux du Groupe de Réflexion sur la représentation familiale ont amené le Conseil d'administration à attribuer une nouvelle fonction à la Commission de Contrôle.

- ✚ Avis de conformité des candidatures soumises aux votes du Conseil d'administration pour les candidatures de représentants familiaux dans les instances départementales et communales.

Elle s'est réunie 5 fois en 2023 (dont le 8/02/2023 en Commission de Contrôle spéciale pour la liste des adhérents)

LA VIE

ASSOCIATIVE

UNIS
POUR LES
FAMILLES



PROJET INSTITUTIONNEL, UN PROJET STRATEGIQUE

Dans le cadre de l'évaluation interne, un groupe de travail a été composé, dès novembre 2016, afin de mener une réflexion et d'établir un document fédérateur auquel chaque personne de l'association peut se référer.

Le premier projet institutionnel a été approuvé en Assemblée générale du 16 juin 2017.

Le projet institutionnel 2021-2026 repose sur **7 objectifs** déclinés ci-dessous.



Développer, consolider le réseau d'associations familiales

La légitimité repose sur un réseau d'associations en prise avec les demandes et les besoins des familles, qui enrichit et nourrit les contributions de l'Udaf95.

Il convient de :

- ✚ Accueillir les nouvelles associations familiales adhérentes,
- ✚ Animer le réseau des associations familiales locales en entretenant des liens entre l'Udaf et les associations familiales et les bénévoles,
- ✚ Recenser et élargir le socle des associations à caractère familial,
- ✚ Valoriser les rencontres statutaires.

Rendre visible et renforcer l'institution dans sa position de référente départementale en matière de politique familiale

Il s'agit pour l'Udaf 95 d'être reconnue et de participer au débat public afin d'être identifiée comme partenaire incontestable de la mise en œuvre des politiques familiales.

Il convient de :

- ✚ Consolider la veille en matière de politique familiale pour favoriser la réactivité (auprès des pouvoirs publics...),
- ✚ Renforcer la représentation familiale auprès des acteurs locaux,
- ✚ Développer et contractualiser des partenariats (organismes, institutions...),
- ✚ Développer la mise en œuvre d'actions de terrain en contact direct avec les familles qui permet de recenser leurs difficultés et leurs besoins,
- ✚ Développer la connaissance des familles (observatoire de la famille et majeurs protégés).

Mettre en œuvre une dynamique de réseau associatif

La volonté est de créer les conditions permettant à l'Institution de renforcer et de promouvoir ses actions.

Il convient de :

- ✚ Inciter à la participation d'événements inter-associatifs,
- ✚ Aller à la rencontre d'autres associations qui portent une thématique familiale et les intégrer à une réflexion commune,
- ✚ Développer la participation commune à des événements sur le département.

Valoriser la représentation familiale

La représentation familiale est à la fois un moyen de porter la parole des familles au sein des institutions politiques mais c'est également une source d'informations pour l'Udaf 95. La qualité de la représentation renforce la légitimité de l'institution familiale. L'Udaf doit s'inscrire dans une logique de dynamique d'échanges entre ses représentants et l'Institution familiale.

Il convient de :

- ✚ Former en continu les représentants familiaux, Sensibiliser au rôle politique du représentant familial (charte...),
- ✚ Favoriser la circulation de l'information et développer les temps d'échanges/rencontres.

Développer une communication adaptée à l'ensemble des publics de l'Udaf

La communication est essentielle dans la mise en œuvre d'actions et pour faire entendre la voix des familles auprès des Pouvoirs publics. Pour cela, l'Udaf 95 doit organiser et moderniser sa communication autour d'une stratégie qui tient compte de l'évolution de son environnement.

Il convient de :

- ✚ Affirmer les positions de l'Udaf par l'envoi de courriers aux parlementaires, par la sollicitation des élus locaux lors d'événements organisés par l'Udaf, et par l'envoi de communiqués de presse,
- ✚ Faire connaître l'ensemble des actions et services gérés par l'Udaf auprès du tout public,
- ✚ Promouvoir le site internet de l'Udaf,
- ✚ Faire évoluer la charte graphique, Développer les réseaux sociaux (facebook, twitter).

Garantir la qualité et développer les services rendus aux familles

La crédibilité de l'Udaf 95 repose particulièrement sur le bon exercice des missions institutionnelles, sur la qualité de la gestion et sur la compétence des services. L'action sociale s'inscrit notamment dans la loi du 2 janvier 2002 qui garantit les droits des usagers, impose une démarche d'évaluation dans la recherche de la qualité du service apporté et dans la qualification des professionnels.

Il convient de :

- ✚ Développer des pratiques d'évaluation,
- ✚ Développer une offre de formation adaptée à

destination des professionnels et des bénévoles (en fonction des besoins),

- ✚ Optimiser la qualité des services existants et leur adaptation aux nouvelles exigences,
- ✚ Construire et/ou participer à des projets innovants en s'adaptant aux nouveaux besoins des familles et en soutenant la mise en œuvre de nos nouveaux services,
- ✚ Décliner les valeurs institutionnelles dans les projets de service,
- ✚ Améliorer la coordination entre les services, les salariés et les bénévoles,

Elaborer une stratégie de recherche de fonds

La diversification des financeurs permet de sécuriser les budgets et de prévenir efficacement le désengagement brutal de certains financeurs en répartissant mieux l'origine des crédits.

Cette stratégie implique de :

- ✚ Rechercher le soutien des fondations d'utilité publique ou des fondations relevant des grands groupes privés pour des projets ou des actions ciblées,
- ✚ Mettre en place une veille stratégique pour repérer les appels à projets,
- ✚ Obtenir une plus grande implication des collectivités peu ou pas sollicitées jusqu'à présent,
- ✚ Développer le mécénat pour des actions ponctuelles.

DEVELOPPER, CONSOLIDER LE RESEAU D'ASSOCIATIONS FAMILIALES

L'Udaf 95 regroupe une grande diversité de mouvements et d'associations familiales, soit :

- ➔ 5 Mouvements familiaux
- ➔ 21 Associations à recrutement général
- ➔ 5 Associations à recrutement spécifique
- ➔ 4 Associations indépendantes
- ➔ 2 Membres associés



Accompagnement de nos adhérents



Adhérer à l'Udaf 95 c'est :

- Rejoindre une grande association reconnue par les pouvoirs publics et renforcer la représentation des familles,
- Bénéficier de l'appui de l'UDAF auprès des élus locaux et partenaires institutionnels,
- Faire partie d'un réseau comptant 30 associations et plus de 90 représentants familiaux présents dans les instances et commissions départementales diverses,
- La possibilité de faire prendre en compte au niveau départemental les préoccupations de ses adhérents, les faire « remonter » au niveau national,
- La possibilité pour un membre de l'association d'avoir une fonction de représentation dans une commission ou un organisme à vocation sociale.

L'Unaf a proposé, fin 2023, un kit d'outils pour soutenir le réseau dans ses missions de PROSPECTION et d'ACCUEIL de nouvelles associations familiales. Les supports sont personnalisables et peuvent être distribués dans les lieux d'accueils, les mairies ou les maisons d'associations.

L'Udaf 95 communique régulièrement sur sa page LinkedIn.



L'Udaf 95

↳ Informe ses adhérents

- Diffusion d'informations régulières de l'Unaf (bloc-notes Santé, Communiqués de presse...), de France Assos Santé aux associations familiales ainsi qu'aux représentants familiaux : appels à candidatures dans les différentes instances communales et départementales
- Diffusion de leurs actualités et manifestations sur le site Internet de l'Udaf 95, LinkedIn, ainsi que sur sa Newsletter

↳ Soutient financièrement ses adhérents

- Reversement du fonds spécial (fonds attribué par l'Unaf aux Udaf et qui est redistribué aux Associations familiales et Fédérations chaque année suivant le nombre d'adhérents déclarés)

↳ Fait participer ses adhérents

- à l'Assemblée Générale annuelle, qui se tient dans les locaux de l'Udaf 95 courant juin
- à des séances de formations (« Prendre la parole et participer aux réunions » le 6 octobre 2023)
- à la journée annuelle des représentations familiaux (le 6 avril 2023)

↳ Apporte son soutien logistique

- Mise à disposition d'une salle de réunion à titre gracieux pour organiser une réunion, une Assemblée Générale.
- En 2023 :
- Deux associations familiales y ont organisé leur Assemblée Générale (Jumeaux et Plus, Efa 95)
 - L'association EFA 95 a organisé un atelier Manga
 - Une association a organisé la projection d'un documentaire « L'adoption en réalités »
- Aide à la reproduction de documents : impressions (affiches, flyers) à tarif préférentiel.
 - Dons Ikea à destination de leurs adhérents et publics en difficulté.

• Journée mondiale du Bénévolat

Toujours dans le cadre de notre démarche de communication et afin de mettre en avant le dévouement de nos bénévoles qui œuvrent chaque jour pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles de notre département, l'Udaf a tenu à montrer son intérêt à la **Journée mondiale du bénévolat**.

Fixée au 5 décembre de chaque année, cette journée a été créée en 1985 par l'Organisation des Nations Unies. L'Unaf et l'Udaf 95 qui souhaitent développer les actions de communication avec les mouvements pour une plus grande visibilité du mouvement familial ont mené une action qui s'inscrivait dans une logique de **développement associatif**.

L'Udaf 95 a donc proposé de valoriser l'ensemble des bénévoles du mouvement familial à l'occasion de la **Journée Mondiale du Bénévolat** en leur demandant de relayer cette action pour **gagner en visibilité sur l'ensemble du mouvement familial**.

Pour communiquer sur le sujet, l'Unaf et notre Udaf ont mis à disposition différents visuels :

- Un visuel :



- Un message :



En décembre, le mouvement familial célèbre ses bénévoles. Partout en France, dans les 6 000 associations familiales, des dizaines de milliers de bénévoles s'engagent pour accueillir, accompagner et défendre les intérêts des familles.

- Un Hashtag, **#merci-pourlesfamilles**.

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'Unaf, les Udaf, les Uraf, les associations familiales célèbrent leurs bénévoles et leur disent « **merci pour les familles** ».

- Un compte facebook [@mercipourlesfamilles](https://www.facebook.com/mercipourlesfamilles)

Ce visuel a été mis dans les signatures des mails des salariés de l'Udaf 95.

Et une communication a été réalisée sur le site Internet de l'Udaf 95 ainsi que sur la page LinkedIn.

• Journée Internationale des Familles



A l'occasion de la Journée Internationale des Familles le 15 mai 2023, l'Udaf 95 a publié sur son site Internet et sur sa page LinkedIn à l'aide du visuel ci-contre accompagné du message suivant :

« 15 mai : A l'occasion de la journée internationale des familles, découvrez l'incroyable diversité des associations familiales membres du réseau Unaf Udaf Uraf. 70 mouvements familiaux, 6 000 associations familiales locales accompagnent au quotidien des millions de familles dans de nombreux domaines d'activité : défense des familles, protection de l'enfance, handicap, logement, santé, loisirs, jeunesse, défense des consommateurs, actions sociales et familiales. Nous sommes partout dans les territoires, y compris là où les services publics ne vont pas. Nous sommes : Unis pour les familles ! »

pas. Nous sommes : Unis pour les familles ! »

Et du hastag **#UnisPourLesFamilles**

L'Udaf 95 a également demandé à ses salariés de mettre ce visuel dans leurs signatures mails.

LA CONFERENCE DES MOUVEMENTS

La Conférence des mouvements familiaux est une instance consultative, prévue à l'article 14 des statuts et à l'article 8 du Règlement Intérieur.

C'est une instance de concertation et d'information réciproque qui réunit les membres actifs et les organismes associés de l'Udaf. C'est un lieu de partages et de débats concernant les problématiques des membres actifs et des membres associés de l'Udaf.

Le Règlement Intérieur a pour objet de préciser ses modalités de fonctionnement. Le Conseil d'administration de l'Udaf 95 du 13 décembre 2022 a validé son Règlement Intérieur.

Chaque fédération départementale et chaque association familiale disposent d'un représentant à la Conférence.



Le samedi 25 novembre 2023, la Conférence des Mouvements s'est réunie dans les locaux de l'Udaf 95.

A cette occasion, conformément à l'article 4 du règlement intérieur de la Conférence des Mouvements, la Présidence de la Conférence a été élue en son sein parmi les membres de la conférence.

Une fiche de candidature avait été adressée au préalable.



LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Engagé il y a plusieurs années par l'Unaf, le développement associatif est un enjeu capital pour notre réseau.

L'Udaf 95 a donc souhaité réaffirmer l'importance de ses associations familiales ainsi que de leurs adhérents. Elle a ainsi décidé de les accompagner et de les soutenir.

Plusieurs questions se sont ainsi posées :

- ✓ Comment mobiliser le bénévolat ?
- ✓ Comment apporter un soutien à nos représentants familiaux ?

Valorisation de l'appartenance à un réseau



Une matinée du développement associatif a été organisée en visioconférence par l'Unaf le 24 juin 2023. Elle était axée sur la valorisation de l'appartenance au réseau avec notamment la création d'un logo « Membre de ».

L'Unaf a donc proposé aux mouvements nationaux cette pastille afin qu'ils puissent relayer cette information à leurs associations.

Ce logo pourra être utilisé sur leur communication, site Internet, fiche adhésion, sous réserve de la signature d'une charte d'utilisation.

Ce visuel est orange pour représenter « le militantisme » et un point avant et après pour son appartenance au réseau Unaf. Udaf. Uraf.

Le Conseil d'Administration de l'Udaf 95 a validé la mise en place de ce logo à l'unanimité.

Actions mises en place en 2023

👉 Une **Journée des représentants familiaux** s'est tenue dans les locaux de l'Udaf 95 le 6 avril 2023

L'objectif principal de cette journée était d'Echanger ensemble et de se retrouver pour parler projets, partager nos pratiques, tisser des liens entre représentants familiaux.



👉 Organisation d'une **formation** dans les locaux de l'Udaf 95 le 6 octobre 2023 sur le thème « **Prendre la parole et participer aux réunions** ».



Les objectifs de cette formation étaient de préparer son intervention, prendre la parole dans des contextes variés (improvisation, information, argumentation), organiser rapidement ses idées, adapter sa communication orale au contexte et à ses interlocuteurs et organiser les réunions pour faciliter la prise de parole.

Cette formation était animée par l'Unafor et a rencontré un grand succès.

🔗 Dons aux associations familiales adhérentes à l'Udaf 95



L'Udaf 95 a été sollicitée en 2023 par une grande enseigne d'ameublement située dans le Val d'Oise qui, dans le cadre de son projet de développement durable et sociétal, a souhaité faire un don à des associations d'articles du magasin mis en exposition ou abîmés et qui ne peuvent plus être vendus comme des peluches, meubles (complets ou non), jouets, literie, etc...

L'objectif de cette enseigne est de leur donner une seconde vie en faisant profiter des familles dans le besoin.

L'Udaf 95 a répondu favorablement à cette proposition et a lancé un sondage à ses associations adhérentes afin de connaître leurs besoins. Elle a ensuite organisé la récupération de ces dons et les a mis à disposition des associations afin qu'elles puissent les récupérer.

🔗 Opération « Calendrier de l'Avent »

Une grande enseigne d'ameublement du Val d'Oise (Ikea) a contacté l'Udaf 95 pour un surplus de calendriers de l'avent qu'elle a souhaité offrir aux familles dans le besoin.

L'Udaf 95 a relayé l'information auprès de ses associations familiales adhérentes pour connaître leurs besoins.

800 calendriers de l'avent ont pu aussi être offerts aux enfants de 9 associations familiales adhérentes à l'Udaf 95.



Participation à la vie du réseau associatif



- 🔗 Le service Institution de l'Udaf 95 était présent à la
 - Présentation des vœux le 14 janvier 2023
 - Célébration des mamans le 3 juin 2023

de l'Association des Familles d'Osny et du Val de Viosne.

L'Udaf 95 était présente à l'Assemblée Générale de l'Association Familiale de L'Isle Adam, Parmain et ses environs (AFIAP), membre de l'Udaf 95, le 28 septembre 2023.



L'Udaf 95 était présente aux 70 ans de l'Association Enfance et Famille d'Adoption (EFA 95) à l'Isle Adam, membre de l'Udaf 95, le 30 septembre 2023.

DYNAMIQUE DU RESEAU ET COMMUNICATION ADAPTEE



La communication est essentielle dans la mise en œuvre d'actions et pour faire entendre la voix des familles auprès des Pouvoirs publics. Elle entre dans les axes du projet institutionnel.

En 2023, l'Udaf 95 a continué à développer sa communication, commune à l'ensemble du réseau Unaf - Udaf - Uraf - permettant de renforcer l'image de notre réseau et améliorer sa visibilité.

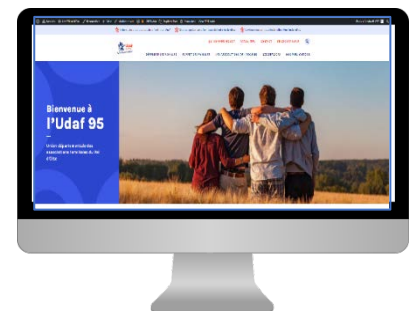
➤ La communication digitale

✓ Site Internet

Le site Internet de l'Udaf 95 est l'organe de diffusion essentiel pour valoriser nos actions et celles de nos associations adhérentes.

Totalement refondu en 2022, il propose une meilleure visibilité de nos actions et actualités, celles de l'Unaf ainsi que celles de nos associations familiales adhérentes.

Chaque service de l'Udaf 95 dispose de son propre espace dédié ainsi que de ses propres actualités. Un annuaire référence toutes les associations familiales adhérentes avec lien direct vers leurs site Internet ; un onglet dédié répertorie toutes leurs actualités. 18 000 visites en 2023.



✓ Newsletter Interactive

Une Newsletter interactive diffuse environ 2 fois par mois les actualités de l'Udaf 95, de ses associations familiales mais également les actualités de l'Unaf et autres partenaires (Caf, Etat, Département...).

Ces informations sont adressées au réseau ou à toute personne qui le souhaite via un formulaire d'abonnement en ligne.

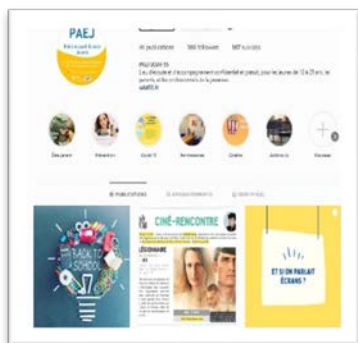
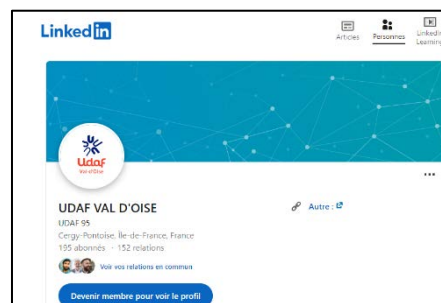


En mars 2023, un visuel a été réalisé afin de faire connaître l'existence de notre Newsletter et de proposer de s'inscrire pour la recevoir à chaque parution.

✓ Réseaux sociaux

- **Page LinkedIn « Udaf du Val d'Oise »**

Créée en décembre 2022, elle republie toutes les informations du site de l'Udaf 95
46 000 impressions en 2023.



- **Page Instagram du PAEJ Udaf 95.**

Elle référence toutes les actualités et actions menées par les psychologues du service PAEJ

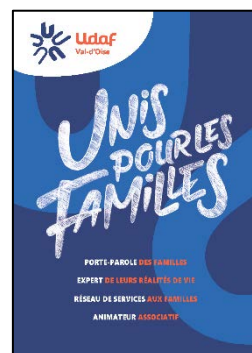
➤ La communication papier

Reconnue d'utilité publique, l'Udaf 95 est le porte-parole officiel de près de 3 500 familles auprès des pouvoirs publics du département.

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Ile-de-France.

🚩 **Plaquette**

A l'image de la charte graphique du réseau dans laquelle elle présente ses missions pour améliorer la vie des familles.



🚩 **Plaquettes de présentation**

Réalisée par l'Udaf 95, elle se décline en 2 versions :



- **une version 4 pages**



- une version livret plus complète.

Elles présentent la multitude de services proposés aux familles avec contact téléphonique, mail et permanences assurées.

Elle sont régulièrement mises à jour.

• Plaquettes de présentation de services

Créées et/ou adaptées par l'Udaf 95, les plaquettes des différents services de l'Udaf 95 présentent chacun d'entre eux avec leurs différentes permanences ainsi que leurs coordonnées.



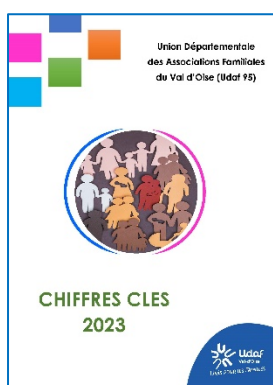
- La plaquette « **Point Accueil Ecoute Jeunes** » a été créée par l'Udaf 95 sur les modèles des autres plaquettes de l'Unaf. Ce modèle a d'ailleurs été envoyé au service Communication de l'Unaf pour mise à disposition d'autres Udaf qui ont un service PAEJ.

- **Plaquettes « Point Info Famille »** : plaquette générale + triptyque réalisés en 2022 afin d'informer et d'orienter les personnes vers les services appropriés dans différents domaines de la vie quotidienne comme l'information aux familles : Jeunes, Logement, Conflit familial, Gestion budgétaire, Accès aux droits, Litiges Consommation et Santé.



Ces plaquettes peuvent être consultées sur notre site Internet.

• Chiffres clés de l'Udaf 95



Les chiffres clés de ce recueil dessinent le paysage familial et sa représentation à travers les différents services.

L'Udaf 95 y présente son réseau, ses missions, sa représentation familiale mais également ses différents services.

L'édition 2023 est parue avec les données actualisées.

• Guide Eco-gestes au bureau

L'Udaf 95 a souhaité s'engager dans une démarche éco-responsable en 2022. C'est pourquoi un protocole des éco-gestes au Bureau a été réalisé à l'attention de son personnel. Il récapitule les bons gestes à avoir et les recommandations pour les appliquer. Il est distribué à chaque nouveau salarié.

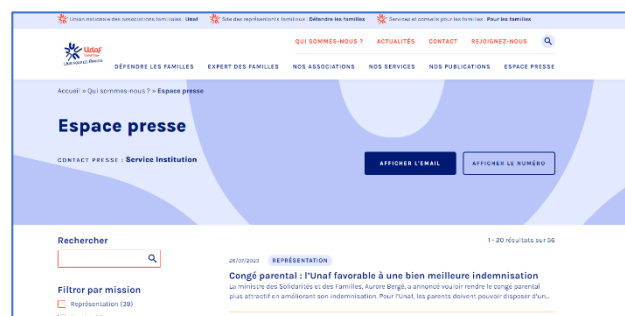


➤ Relations Presse

• Espace Presse Site Internet de l'Udaf 95

Un onglet « Espace Presse » se trouve sur la page d'accueil de notre site Internet.

Il référence les différents communiqués de presse de l'Unaf.



- **Communications sur les services de l'Udaf 95**

En Juillet 2023, le Journal de la Ville de Cergy a consacré un article au service Médiation Familiale de l'Udaf 95 avec une interview d'une de ses médiatrices familiales..



En août 2023, « La Gazette du Val d'Oise » a réalisé un article intitulé « L'Udaf 95 met en place des groupes de parole »

En décembre 2023, article "Prévenir les violences dans le couple, accompagner les victimes" dans la revue Réalités Familiales de l'Unaf.



➤ **Goodies**



Soucieux de répondre à des préoccupations environnementales croissantes, l'Udaf 95 a choisi cette année de communiquer à travers une gourde personnalisée, déclinée en 3 couleurs (bleu, jaune et vert).

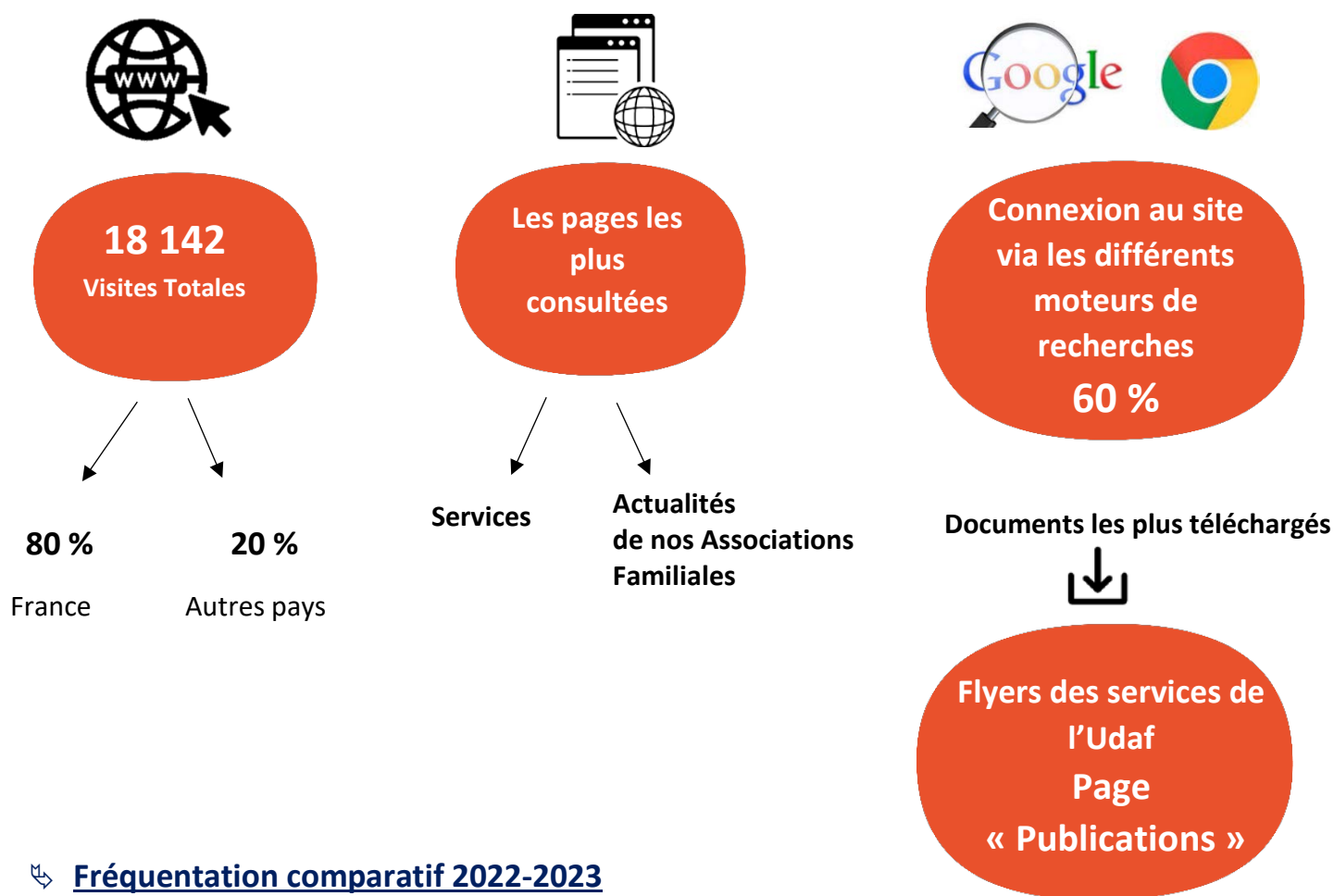
Un exemplaire a été remis à chaque participant lors de l'Assemblée Générale ainsi qu'aux salariés de l'Udaf 95.

➤ Statistiques :

1) Site Internet

Poursuite de la mise en place du nouvel écosystème digital du réseau Unaf - Udaf - Uraf

↪ Fréquentation totale année 2023



↪ Fréquentation comparatif 2022-2023

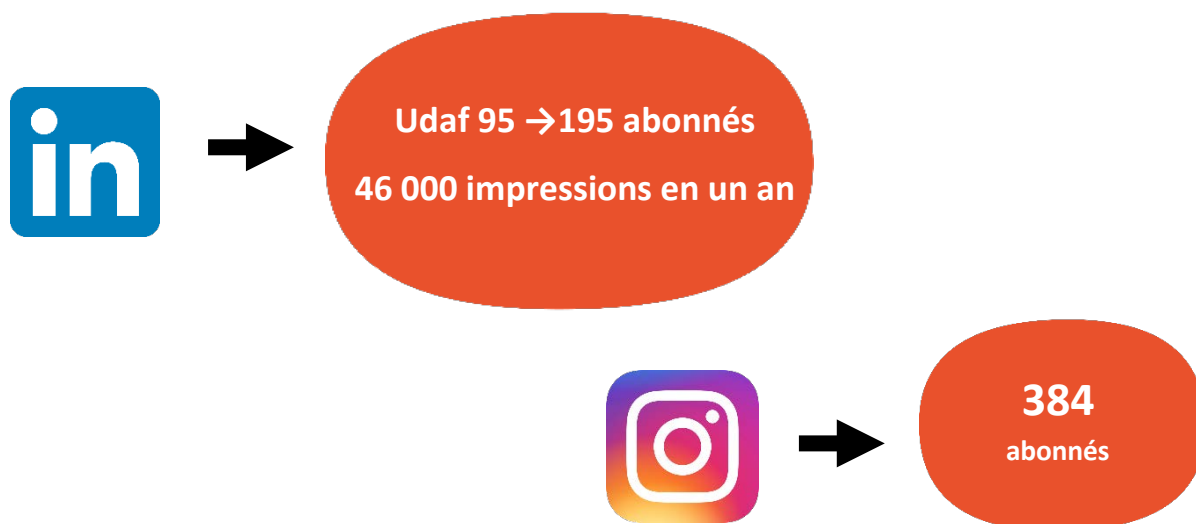
La mise en ligne du nouveau site Internet n'est intervenue qu'au 16 août 2022.

Afin d'avoir une meilleure vision de l'évolution de notre site, il était intéressant de comparer la fréquentation de celui-ci à une même période.

Donc, pour la période 16 août-31 décembre 2022/2023, il en ressort les éléments suivants :

- ➔ **18 142 visites en 2023** contre **6 761 visites** en 2022, soit une hausse de **168 %**
- ➔ La page « **Publications** » reste la plus consultée suivies de près par la page « **Actualités de nos associations familiales** » (+142 vues sur un an). Vient ensuite la page « **Rejoignez-nous** » en raison des différentes offres d'emploi postées en 2023, tous services confondus.

2) Linkedin

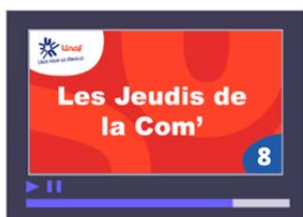


Des publications régulières sur les réseaux sociaux LinkedIn et Instagram permettent de générer des consultations via des redirections sur notre site Internet (+ 10% en moyenne se connectent au site via ces réseaux sociaux).

La création de la page LinkedIn « Udaf Val d'Oise » a ainsi permis de mieux nous positionner sur les différents moteurs de recherches.

Par ailleurs, il est intéressant de rappeler que le nombre de publications sur une page génère un meilleur référencement vers notre site Internet.

Réunions/ Webinaires



Les Jeudis de la Com', proposés par le service communication de l'Unaf, est une action destinée aux référents communication des Udaf et des Uraf.

Ce sont des mini-séminaires métiers organisés en visioconférence permettant d'aborder une technique de communication commune

et de partager les bonnes pratiques.

Les réunions se sont poursuivies en 2023 avec plusieurs sujets proposés :

- Développer ses relations avec les médias. Rédiger un communiqué de presse le 9/02/2023
- Améliorer ses relations presse et valoriser ses retombées le 9/02/2023
- Organiser et animer une réunion le 6/07/2023
- Techniques d'Interviews et de recueils de témoignages le 5/10/2023
- Promouvoir les services de l'Udaf sur les réseaux sociaux le 9/11/2023
- Faire une animation Canva le 7/12/2023

Réunions Unaf

- Journée des référents Communication le 17/01/2023
- Présentation du kit Ccd le 27/01/2023
- Webinaire « Haine en ligne » le 30/11/2023
- Réforme évaluation des services le 1/12/2023
- Matinée du développement associatif le 19/12/2023

VALORISER LA REPRÉSENTATION FAMILIALE

• Groupe de Réflexion autour de la représentation familiale

Dans le cadre du projet institutionnel, un des sept axes retenus porte sur la **valorisation de la représentation familiale**.

Pour mener à bien cette action, plusieurs actions ont été menées par le biais d'un groupe de réflexion :

1. Etude et analyse de la représentation familiale (procédures, priorisation, charte, convention de bénévolat,...)
2. Création de nouveaux outils
3. Participation aux groupes de travail au niveau national autour de la représentation familiale et du développement associatif.
4. Mise en place de « REZO Contributions »

Ainsi, la représentation familiale s'est redynamisée avec

- La formation des bénévoles :
 - Formation « Prendre la parole en réunion »
 - Formation Caf CPOG
 - Commission de contrôle
- Mise en place de référent par secteur :
 - CCAS
 - Habitat
- La journée des représentants familiaux
- Réunion secteur habitat

L'Udaf 95 a souhaité remettre la représentation familiale au cœur de ses missions.

A noter : Toutes les réalisations du groupe de réflexion ont été présentées et validées en Conseil d'administration.



• Plan d'actions autour de la représentation familiale

Objectifs	Actions proposées par le groupe de réflexion et validées par le CA	Plan d'actions / Prérequis	
		Moyens proposés	Réalisation de l'action
Organiser	Réaliser une procédure « Représentation familiale »	Par le Groupe de réflexion.	✓
	Etablir une fiche descriptive pour chaque représentation	Par le Groupe de réflexion et permanents	✓
	Réactualiser la fiche de candidature en ajoutant la liste des mandats actifs	Par le Groupe de réflexion et permanents	✓
	Faire un point sur les conditions d'assurance des représentants et bénévoles	Membres du Bureau et permanents	✓
Recentrer notre mission principale	Prioriser les représentations (priorité 1-2 ou 3 + code couleur)	A l'aide des fiches descriptives pour chaque représentation Décision des priorités par le CA	✓
	Adapter les appels à candidature selon leurs priorités	Applications par les permanents	✓
Appliquer la politique familiale	Informar de la nécessité d'adhérer à une AF (notamment CCAS) lors des appels à candidature	Par les permanents	✓
	Procéder à la vérification des adhésions des représentants	Par la Ccd (contrôle annuel), Par les permanents lors de la présentation des candidatures	✓
	Donner un avis consultatif sur les candidatures avant validation du CA	Par les membres de la Commission de contrôle (Ccd)	✓
	Réactualiser la charte d'engagement réciproque	Projet par le groupe de réflexion et permanents	✓
	Mettre en place une convention de bénévolat	Projet par le groupe de réflexion et permanents	✓
	Consacrer un temps dédié à la représentation lors des CA (se positionner sur les questions d'ordre de politique familiale)	Par le CA	En continu
Redynamiser et développer notre réseau	Mettre en place un référent par secteur d'activité	Réaliser le projet d'une « fiche mission » par le groupe de réflexion et permanents. Mise en place des référents par secteur fin 2021.	✓
	Mettre en place une formation interne pour les nouveaux représentants	Proposition d'une trame/programme de formation par le Groupe de réflexion et permanents (Feuille de route)	✓
	Revisiter la fiche de liaison	Par le Groupe de réflexion et permanents	✓
	Organiser une réunion d'information (Mouvements et associations familiales)	Par le CA, référents des secteurs et permanents	✓

↳ Défendre les familles

Le réseau a développé une véritable expertise des réalités de vie des familles avec un magazine et un site Internet dédié aux représentants familiaux Unaf – Udaf et Uraf.



Le magazine de 20 pages propose un condensé des grands dossiers de politique familiale, des actions et des positions de l'Unaf pour défendre les intérêts des familles.

Un site dédié aux représentants familiaux Unaf-Udaf-Uraf a été réalisé et est accessible sur www.defendrefamilles.fr



Un **guide** destiné aux représentants familiaux a été réalisé par l'Unaf et adressé à nos représentants. Réalisé pour les accompagner dans leur mission, ce guide présente les fondements de la représentation familiale.



↳ Lancement de l'outil « Contributions » via le portail REZO

L'unaf a lancé en 2023 l'outil « Contributions » via son portail Rézo à l'attention des représentants familiaux, pour valoriser et recenser les heures de bénévolat et les comptes rendus de mandat pour les représentations familiales.

C'est un outil de gestion et de valorisation de leurs actions au sein du réseau Unaf, Udaf, Uraf à l'attention des bénévoles au sein d'instance(s) interne(s) et/ou représentant familial au sein d'instance(s) externe(s) !

Ce portail a remplacé les traditionnelles fiches de liaisons semestrielles.

En utilisant « Contributions », vous valoriserez votre engagement pour les familles et l'impact de votre action avec :

- facilité : en quelques minutes,
- sécurité : l'ensemble de vos déclarations seront accessibles et conservées au même endroit,
- liberté et autonomie : c'est vous qui choisirez votre rythme : 1 fois par mois, 1 fois par trimestre, 1 fois par semestre ou 1 fois par an !

2 webinaires ont été proposés par l'Unaf à l'attention des gestionnaires Udaf et Uraf pour une meilleure prise en main de l'outil :

- Un webinaire « Découverte » en septembre et octobre 2023
- Un webinaire « Perfectionnement » en octobre et novembre 2023

Le service Institution a participé à ces 2 webinaires.

MISSIONS DU REPRESENTANT

- Être à l'écoute des besoins et des attentes des familles, grâce à son implication dans la vie locale et associative.
- Représenter l'ensemble des familles de sa commune, et non le mouvement dont il est issu.
- Être force de propositions, d'actions pour les familles.
- Se faire connaître comme « référent famille » auprès des partenaires locaux.
- Contribuer à l'analyse des besoins sociaux (ABS) par le CCAS, sert à préconiser des actions au service de la population.
- Rendre compte annuellement de son mandat auprès de l'UDAF et faire remonter les préoccupations des familles de son territoire.

↳ Mise en avant des représentations familiales au sein de l'Udaf 95

Dans le cadre de notre **projet stratégique 2021-2026**, l'Udaf 95 a souhaité dynamiser sa représentation familiale en mettant en place des « **référents secteurs** ».

Le Référent secteur est l'interlocuteur privilégié, fédérateur entre la gouvernance associative et les représentants familiaux. Il permet d'ouvrir le dialogue et créer une cohésion d'équipe entre représentants. Il a pour mission d'entretenir la relation entre l'institution familiale et les représentants familiaux du secteur concerné, de transmettre les outils nécessaires à leur mission et de les informer. Le référent secteur, dans le cadre de sa mission, sera accompagné par le service de l'Institution Familiale tout au long de son mandat et pourra interpellier le Conseil d'Administration lorsqu'il estimera cela nécessaire. Une **plaquette** a été réalisée par l'Udaf 95 et adressée par mail accompagnée d'une fiche mission.



Dans le but d'améliorer la visibilité des appels à candidatures et de mettre en avant les représentations qui nécessitent absolument la présence de l'Udaf 95, un code couleur est toujours utilisé, avec la priorité définie, selon 3 catégories :

- ↳ **Priorité 1 : Priorité Haute**,
- ↳ **Priorité 2 : Priorité Normale**
- ↳ **Priorité 3 : Priorité Basse**

Par ailleurs, les représentants familiaux sont abonnés à des publications nationales qui leur permettent de nourrir leur réflexion et de bénéficier d'une veille informationnelle : la lettre CAF, « Le représentant CCAS », la Newsletter trimestrielle, France Assos Santé, la revue « Réalités Familiales », etc.

Les actions sont variables selon les Institutions et leur positionnement.

Ainsi, les représentants CCAS agissent dans le vote des budgets, les modes de garde, les aides à des groupes (personnes âgées, personnes handicapées, minimas sociaux), les cantines scolaires, subventions aux associations, traitement de situations particulières d'aide.

Les représentants au sein des grands organismes acteurs de la politique familiale (CAF, CPAM) ont une action liée au fonctionnement de l'Institution concernée et agissent plus particulièrement dans l'aide aux familles dans des commissions spécialisées. Des représentations plus spécifiques traitent de dossiers d'usagers concernant le logement, le handicap ou l'adoption.

• Journée des représentants



Le 6 avril 2023, L'Udaf 95 a le plaisir de convier ses représentants familiaux à sa « Journée annuelle des représentants familiaux », dans ses locaux.

L'objectif principal de cette journée était :

- ⇒ Echanger ensemble
- ⇒ Se retrouver pour parler projets
- ⇒ Partager nos pratiques
- ⇒ Tisser des liens entre représentants familiaux

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec présentation

En effet, le représentant familial est un des piliers essentiels de notre réseau : il nous aide à accomplir nos missions de représentation, de défense des intérêts des familles du Val d'Oise et ainsi faire entendre notre voix auprès des instances communales et départementales.

- des services aux familles par les différents référents des services : Point Conseil Budget, Information et Soutien aux Tutrices/Tuteurs Familiaux, Point Accueil Ecoute Jeunes et Médiation Familiale.
 - de chacun des participants qui a permis d'échanger autour de leur(s) représentation(s).
 - des différents outils mis à leur disposition pour les aider dans leur mission de représentation.
- L'Après-midi a été axée sur le portail Contributions et un moment d'échanges a suivi afin de trouver ensemble des idées pour améliorer l'accompagnement de l'Udaf 95 dans leur rôle de représentants de l'ensemble des familles dans les instances.

• Réunion des représentants familiaux du secteur Habitat



Le 23 mai 2023, l'Udaf 95 a réuni en visioconférence ses représentants familiaux du secteur Habitat.

Cette matinée, animée par son référent secteur Habitat, a permis d'échanger sur leurs missions de bénévolat au sein des organismes, sur le fonctionnement des différentes commissions, des positionnements, de la réforme des attributions logement à venir, etc ...

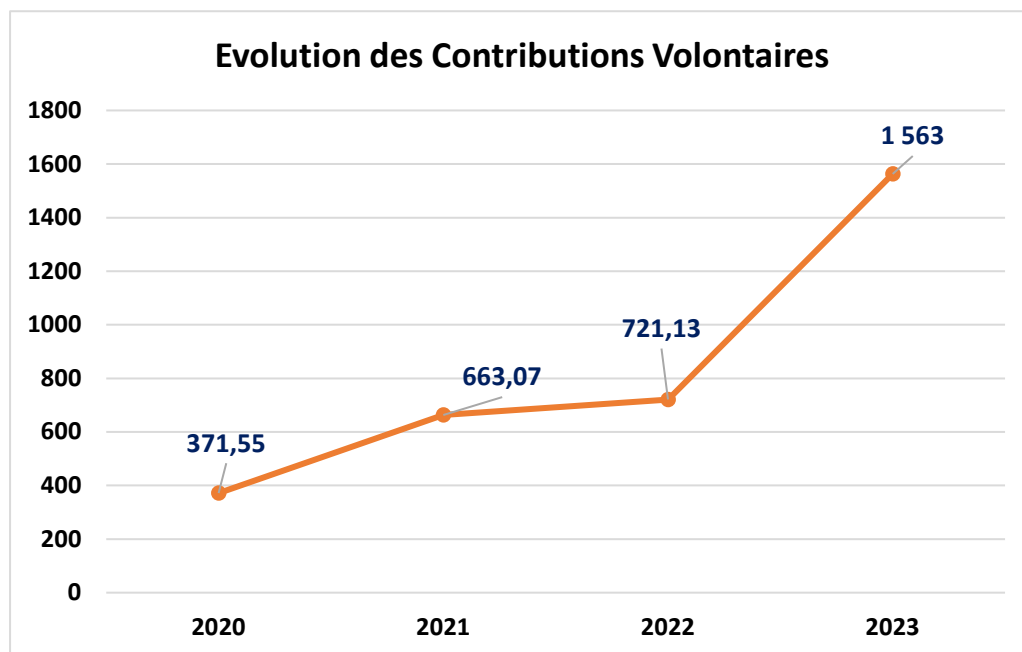
Perspective 2024

Une nouvelle Journée Annuelle des Représentants Familiaux sera organisée courant 2024. Elle sera l'occasion de réunir tous les représentants familiaux qui œuvrent pour l'Udaf 95 dans les différentes instances du département et d'échanger ensemble pour parler projets et partager nos pratiques.

Poursuivre les travaux en groupe de travail au niveau national. Une première enquête a été menée auprès des représentants familiaux afin de déterminer leurs besoins et attentes.

Contributions Volontaires en nature

En 2023, c'est 1 563 heures de bénévolat, soit **+ 51%** par rapport à 2022.



Convention d'objectifs 2022-2026

Une nouvelle Convention d'Objectifs a été signée pour 2022-2026.

Notre UDAF s'est inscrite pour la mise en place de 2 actions qui traduisent de façon concrète les différents besoins révélés sur le plan national par l'UNAF et lors de l'élaboration de notre projet associatif.

ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE

Le réseau des Udaf a acquis une expertise dans le domaine de l'accompagnement budgétaire, en mettant en place des dispositifs administratifs et judiciaires telles que la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, la Mesure d'Accompagnement Judiciaire, et en développant des services « grand public », de microcrédit personnel et de conseil budgétaire.

Avec le déploiement des labels Points conseil budget (PCB) par l'Etat, le réseau des Udaf a pu s'engager plus avant dans le développement de l'accompagnement budgétaire tout public.

Les Points conseil budget sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement.



Objectifs : développement du dispositif sur le département : campagne de communication, outils, mise en place de réunions d'informations collectives et/ou permanences pour les rendez-vous individuels d'accompagnement budgétaire auprès des villes. Un conseiller Point Conseil Budget accompagne les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Les conseils sont personnalisés, et le suivi est **confidentiel et entièrement gratuit** pour les personnes.

L'accompagnement budgétaire se fait à la demande de l'utilisateur ou à la suite d'un premier rendez-vous de diagnostic et est décidé au regard de la situation. L'objectif est de les accompagner vers la maîtrise de leur budget, prévenir le malendettement et les situations de surendettement.

L'UDAF 95, très impliquée dans la lutte contre la précarité et l'exclusion, a fait partie des territoires d'expérimentation PCB 1.

Elle a obtenu un premier label en 2019 puis un second en 2021 avec pour objectif de développer une offre sur les territoires dits carencés et auprès des populations jeunes.

L'Udaf 95 anime sa page internet, sa newsletter en direction des familles et la page LinkedIn.

Elle suit encore des microcrédits accordés précédemment.

Participant à la politique de prévention et de lutte contre la pauvreté, elle s'inscrit dans le paysage d'acteurs Val d'oisiens de lutte contre la précarité, l'exclusion et le surendettement.

Actions proposées et réalisées par l'Udaf 95 en 2023 :

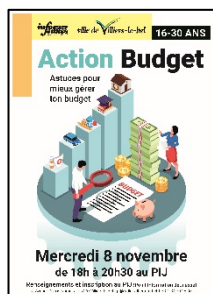
- **Développement de permanences individuelles sur de nouveaux territoires** : C'est ainsi qu'en juin 2022, une nouvelle permanence du Point Conseil Budget a ouvert à la maison des solidarités avec 2 permanences mensuelles à Ermont, à l'Espace Marianne à Magny en Vexin et à la Maison des Solidarités à Goussainville.
- **Création de nouveaux outils** : réalisation d'un kakémono, réalisation d'une plaquette RGPD à destination des usagers.
- **Développement d'actions collectives**

- **Communication sur l'action** (site internet, flyer, réseaux sociaux, presse...) : posts réguliers sur le site Internet, mise à jour régulière du flyer.
- **Participation aux journées et formations** organisées par l'UNAF et la Banque de France sur la thématique du PCB et du micro-crédit. L'Udaf 95 participe depuis 2022 au Comité Départemental d'Inclusion financière (CDIF) ainsi qu'à la commission de surendettement, à la CCAPEX...
- **Participation aux groupes du territoire** : Comité Départemental de l'Inclusion financière, Schéma Départemental des Services aux Familles, groupes de travail mis en place par le Conseil Départemental, Accueil social inconditionnel de proximité (ASIP), parcours référent et participation au Comité régional des PCB organisé par la DRIETS.
- **Recherches de partenariats y compris financiers** : nous avons continué en 2023 à mettre en place des partenariats avec plusieurs structures afin de proposer des nouvelles permanences extérieures en vue de rapprocher des usagers. Une ouverture à Goussainville à la Plateforme des services publics est prévue pour 2024.
- Tenue de statistiques et adhésion au logiciel mis en place par l'UNAF en 2023.
- Réalisation de bilans

Interventions en 2023 :

Notre animateur PCB est intervenu le 8 novembre 2023 au Point Information Jeunesse de Villiers le Bel dans le cadre d'une Action Budget.

C'est devant quelques jeunes âgés de 16 à 30 ans que l'animateur du Point Conseil Budget a animé cette soirée et qu'il a pu aborder de façon ludique les bonnes astuces pour mieux gérer leur budget.



Ses services ont également été présentés lors de différents forums.

L'animateur PCB a continué à se former et à échanger sur les problématiques du public lors de 8,5 journées et notamment dans le cadre des sessions organisées par l'Unaf et la Banque de France.

Thèmes abordés : les arnaques en ligne, banque en ligne, micro-crédit, mesure plan et redépôt de dossier de surendettement, inclusion bancaire, haine en ligne et signalement, incident de paiement et usurpation d'identité, logiciel métier

Perspectives pour 2024

- ✓ Continuer d'aller vers les personnes fragilisées économiquement en développant des lieux de permanences dans le département. Une nouvelle permanence est prévue à Goussainville en 2024,
- ✓ Développer la communication et l'identification du service dans le maillage territorial des services sociaux,
- ✓ Déploiement du logiciel métier,
- ✓ Développer des actions collectives de sensibilisation et participer à la semaine de l'éducation financière,
- ✓ Renouvellement d'un label,
- ✓ Inscription dans le dispositif :
 - la boussole des jeunes
 - le Pack Nouveau Départ : le PCB pouvant apporter un accompagnement budgétaire aux femmes victimes de violences conjugales.

ATELIERS DE PAROLE ET DE SOUTIEN POUR LES ENFANTS DE PARENTS SEPARES

Les séparations conjugales perturbent les relations familiales et sociales, bouleversent parents et enfants, engendrent des réaménagements multiples qui s'avèrent bien souvent difficiles, conflictuels et douloureux.

En France, en 2020, 480 000 enfants mineurs vivent en résidence alternée et passent la moitié du temps chez chaque parent (INSEE).

Au domicile maternel, 73% des enfants en résidence alternée vivent dans une famille monoparentale et 27% dans une famille recomposée, respectivement 71% et 29% au domicile paternel.

En moyenne, les enfants alternants sont âgés de 11 ans. Au sein des enfants ayant des parents séparés, le recours à la résidence alternée progresse régulièrement avec l'âge des enfants, jusqu'à 10 ans, où la proportion d'alternants atteint son maximum (15.2%).

L'action prévue par l'Udaf 95 vient compléter l'offre de service de soutien à la parentalité de l'Udaf 95 mais aussi du territoire et s'inscrit en complémentarité de la médiation familiale, du PAEJ mais aussi des espaces de rencontre proposés par les structures du territoire. Elle a pour objet d'apporter un soutien à la parentalité, apaiser les conflits.

Objectifs

Ces ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés visent à :

- Préserver les liens familiaux, à la suite d'une séparation parentale et lorsque l'intérêt des enfants le commande (au sens de la convention des droits de l'enfant de l'ONU),
- Proposer un point d'appui pour les enfants et les parents séparés,
- Valoriser les compétences des médiateurs familiaux.

Ils sont proposés à tout enfant, en âge scolaire, dont les parents sont concernés par une séparation qu'elle soit conflictuelle ou non.

Ces espaces spécifiques sont portés et animés par des médiatrices familiales, des psychologues.

Ces ateliers de parole permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions, leurs ressentis, leurs besoins et aux parents de mieux comprendre les réactions de leurs enfant(s), et aux parents de se réorganiser afin d'exercer au mieux leur coparentalité, dans le respect des besoins nouvellement compris de leur(s) enfant(s).

Ils permettent de sensibiliser les parents aux besoins, à la réalité de leurs enfants et permettre si besoin des adaptations, le partage des responsabilités parentales et financières (en lien avec la médiation familiale si besoin). Ils favorisent la compréhension des enjeux de la séparation (conflit, triangulation des relations...), ils facilitent la parole entre parents et enfants pour leur permettre de se parler de leurs besoins respectifs dans le contexte.

Ces ateliers de parole s'adressent aux :

- enfants, dont les parents sont concernés par une séparation, conflictuelle ou non, par groupes selon les âges 6-9 ans /10-13 ans et 14-17 ans
- maximum 6-8 enfants par groupe

Actions proposées et réalisées par l'Udaf 95 en 2023 :

- Lancement du dispositif
- Formation des professionnelles de l'UDAF 95 à l'animation de groupes de parole d'enfants de parents séparés à la LFSM
- Préparation de l'action, réunions de travail et création des outils : réalisation d'un flyer, d'une page de présentation du service sur le site Internet de l'Udaf 95.
- Acquisition de matériel : mise en place d'une salle d'accueil dédiée et aménagée.
- Travail partenarial et développement de la communication autour de l'action
- Participation aux réunions nationales (Unaf) et départementales en lien avec l'action dont le Schéma Départemental des Services aux Familles (groupes parentalité et jeunesse notamment)
- Premier groupe d'enfants sur Argenteuil.
- Actualisation de la plaquette



Udaf
Val-d'Oise
UNIS POUR LES FAMILLES

Pep's

Demande de renseignement
ou prise de rendez-vous :

Udaf 95
Tél. : 01 30 75 70 36
Mail : amp-udaf95@udaf95.fr

**Vous êtes divorcé ou séparé
et vous voulez aider votre
enfant à mieux vivre sa
situation familiale :**
Inscrivez-vous aux ateliers Pep's !

L'Udaf du Val d'Oise accueille les lundis et mercredis à 17h votre enfant de 6 à 11 ans au sein d'ateliers collectifs de paroles et de soutien, animés par des professionnels diplômés, où il pourra exprimer ses émotions en toute confidentialité, et partager ses questions avec d'autres enfants de son âge.

Cet accompagnement vous permettra aussi de mieux communiquer avec votre enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.

Unaf
UNIS POUR LES FAMILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Famille

Cal
Calvados

© Mairie de Compiègne, Udaf 95, 2023

Projets 2024 :

- Accentuer les groupes
- Actualiser le site Internet

LA REPRESENTATION FAMILIALE

La représentation familiale se situe au cœur de notre action fondée sur « la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles ».

A ce titre les représentants familiaux sont les « ambassadeurs des familles » : leurs expériences, diverses et variées, apportent connaissances et aides supplémentaires aux familles mais également à leur mission de représentation. L'Udaf 95 exerce des représentations dans les domaines ci-dessous, afin d'exprimer les difficultés et les besoins des familles.

Education – Formation-Loisirs

Comité d'expansion économique du Val d'Oise
Conseil départemental de l'Education nationale
Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants

Psychologie – Sociologie et Droit de la Famille

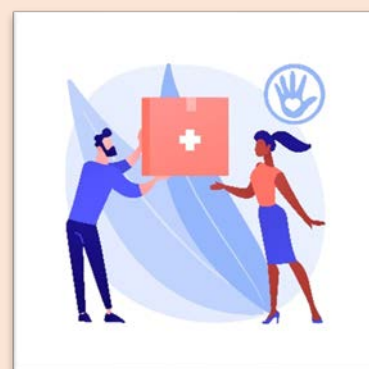
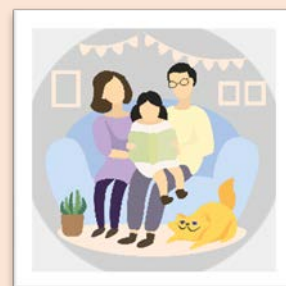
Conseil de famille des pupilles de l'Etat
Comité départemental des services aux familles
Comité départemental de soutien à la parentalité
Cidff 95
Cij 95

Protection Sociale Santé

Conseil de la Cpam 95
Agence régionale de santé 95
Conseil d'administration de la Caf 95
Etablissement de santé

Etablissements de Santé

Clinique du Parisis à Corneilles-en-Parisis
Clinique Claude Bernard à Ermont (groupe Ramsès)
Hôpital de jour pour adolescents « Les Vignobles » à Ermont
Clinique d'Orgemont à Argenteuil
Centre hospitalier Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency)
Groupement hospitalier intercommunal du Vexin à Magny-en-Vexin
Centre hospitalier de Gonesse (groupe hospitalier de territoire « Plaine de France » qui regroupe le Ch de Gonesse et le Ch de Saint-Denis)
Maison de retraite de Louvres – Jules Fossier (Ehpad du groupe Mgen)
Clinique « La Nouvelle Héloïse » à Montmorency - Clinéa
Hôpital d'enfants à Margency
Foyer Arimc à Menucourt – La ferme du château
Centre hospitalier privé Sainte-Marie à Osny
Clinique des Orchidées à Andilly

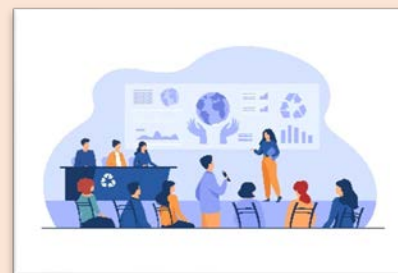


Vie Quotidienne

Schéma départemental de la petite enfance
Observatoire départemental de la protection de l'enfance
Groupement de coopération sociale et médico-sociale (MAIA Sud et Est)
Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
Communauté d'agglomération Le Parisis (commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap)
Membres des jurys chargés de la délivrance des diplômes dans le secteur funéraire
Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst)
Commission de surendettement des particuliers
Comité département des usagers des impôts
Commission départementale des taxis et voitures de petite remise
Comité local de suivi du bureau de l'éducation routière du Val d'Oise
Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme du Val d'Oise (Cora)
Commission départementale d'aménagement commercial et commission d'aménagement cinématographique (cdac)
Commissions consultatives des services publics locaux de Eaubonne, Franconville et Herblay.
Commissions consultatives intercommunales des services publics locaux de l'agglomération Val Parisis ; Tri-Action (Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand, St-Denis)
Commissions consultatives intercommunales des services publics locaux de l'agglomération Val Parisis ; Tri-Action (Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand, St-Denis)

Habitat – Cadre de Vie – Logement

Conseil d'administration de l'Oph Val Parisis Habitat
Conférence intercommunale du logement Val Parisis (CiLVP)
Conseil d'administration de l'OPAC du Val d'Oise (Habitat VO)
Adil 95
Commission départementale de conciliation (cdc)
Commission d'amélioration de l'habitat du Val d'Oise (clah 95)
Commission locale d'amélioration de l'habitat de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Comité responsable du nouveau Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (Pdahlpd)
Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (Ccapex)

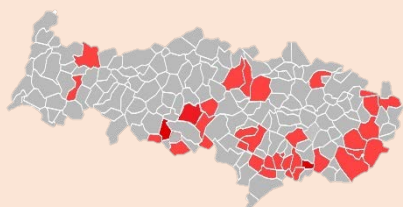


• Actualité marquante des secteurs

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Les CCAS sont des instances qui exercent trois fonctions : **Établissement de dossiers, aide sociale et aide médicale**. C'est un établissement public communal autonome administré par un conseil d'administration et présidé par le maire. Il se réunit au moins 3 fois par an. Il est constitué pour 6 ans de 4 à 8 membres élus municipaux et représentants obligatoires (ou 8 à 16 élus intercommunaux).

Représentation de l'Udaf dans les CCAS
du Val d'Oise en 2023



Dans le Val d'Oise, les représentants désignés par l'UDAF siègent dans **37 CCAS**. Au sein de leur conseil d'administration, les représentants agissent aux côtés des autres acteurs locaux pour améliorer la vie des familles sur le territoire. Personne de référence pour toutes les questions familiales, il/elle apporte un point de vue « familial » sur les sujets qui sont débattus.



En 2023, plusieurs actions ont été développées dans les CCAS du Val d'Oise :

1) En faveur des séniors

- ➔ **Limitier la fracture numérique** avec l'apprentissage lié aux outils numériques via des ateliers comme les ateliers « Mémoire » et « Bien sur Internet » ou des olympiades connectées au CCAS de St Witz
- ➔ **Animations** : organisation de sorties cabaret, déjeuners annuels
- ➔ **Rompre l'isolement** : aides à la vie quotidienne pour les personnes âgées fragilisées par la maladie ou le handicap
- ➔ Soutien aux séniors dans le cadre de la **Lutte contre la perte d'autonomie** avec, par exemple, la mise en place d'une navette pour les déplacements.

2) En faveur des familles en difficulté

- ➔ Aide en faveur des familles qui ont du mal à assumer les charges courantes (CCAS de Magny en Vexin), les dépenses liées au chauffage (CCAS de Menucourt)
- ➔ Attribution de bons alimentaires, distributions de plats pour les SDF (CCAS de Beauchamp)

Par ailleurs, des conventions ont été signées entre le CCAS d'Enghien les Bains et

- le Conseil Départemental dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires RSA 2023
- la Caf : Convention d'objectifs et de financement « Animation locale ».

Subventions aux associations, aides financières, aide à la réhabilitation, actions en faveur de la santé, organisations d'évènements type brocante sont des sujets auxquels les CCAS ont été amenés à statuer en 2023.

Secteur « Education - Formation – Loisirs »

La politique d'accueil de la petite enfance contribue à la mise en œuvre de la politique familiale, de la politique sanitaire et sociale, de la politique de l'emploi et de la politique éducative. Le Val d'Oise se caractérise par un partenariat actif et constructif depuis plusieurs années sur les champs de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité.

Le comité départemental de la petite enfance est l'une des instances qui compose le Comité départemental de services aux familles dont l'Udaf 95 était signataire du schéma départemental en 2017 et celui de 2020-2023.

- **Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)**

Le conseil peut être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département.

En 2023, l'Udaf 95 a participé à 2 réunions qui avaient pour sujet :

- Ouverture de classes
- Soucis entre les enseignants/parents et l'éducation nationale
- Fermeture de classes
- Modification des attributions d'enfants dans les écoles

- **Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise (CEEVO)**

Depuis 1973, le CEEVO (Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise), l'Agence de développement et d'attractivité des territoires du Val d'Oise, créée par le Conseil départemental du Val d'Oise, est au service des entreprises, des habitants et des élus du Département. Ses instances en réunissent les forces vives, et son mode de fonctionnement est partenarial.

Ses missions :

- L'accueil, le conseil et le soutien aux entreprises
- La promotion économique du département
- Le soutien à l'internationalisation des activités des entreprises
- La gestion d'un observatoire économique
- La diffusion et la proposition des opportunités d'implantation
- L'accompagnement des projets d'aménagement et de développement économique des collectivités territoriales

En 2023, cette instance s'est réunie 5 fois.

Principaux sujets abordés :

- Projet d'aménagement de la Forêt de Maubuisson : 1 000 hectares et millions d'arbres s'étendant sur 7 communes du département pour offrir un nouveau cadre de vie aux habitants. 600 hectares plantés à ce jour.
- L'Association « Viens voir mon Taf » agit en faveur de l'égalité des chances en lien avec l'accompagnement des jeunes dans leurs efforts d'orientation à l'occasion de leurs stages de 3^{ème}.
- Les actions d'Action Logement envers les entreprises du département.

Secteur « Psychologie - Sociologie et Droit de la Famille »

- **CIDFF 95**

L'Udaf 95 a intégré, pour un mandat de 3 ans, le Conseil d'Administration du **CIDFF du Val d'Oise**. Le CIDFF 95 est une association loi 1901, porteuse d'une mission d'intérêt général d'information sur les droits des femmes et des familles et d'aide aux victimes, qui lui est confiée par l'Etat.

L'Udaf 95 a participé à 2 réunions au cours de l'année 2023. Un point a pu être fait sur les difficultés d'accompagnement des femmes victimes de violences sur le Val d'Oise suite à la fermeture de l'association Du Côté des Femmes et les problématiques liées au droit de séjour.

- **Centre d'Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ)**

L'Udaf 95 a participé à 2 réunions du **Centre d'Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ) en 2023**. Pour rappel, le CIJ développe et anime un réseau composé de Points Information Jeunesse (PIJ), de Bureaux Information Jeunesse (BIJ), de Points Cyb et d'un Centre Information Jeunesse (CIJ). Les structures du réseau Information Jeunesse du Val d'Oise sont ouvertes à tous : jeunes, parents, éducateurs, animateurs, associations...

Lors de l'Assemblée Générale, la finalisation de la réécriture des statuts de l'association ainsi qu'un retour sur les axes forts de l'année 2022 ont été abordés.

Les conséquences de la période Covid sur les jeunes dans le domaine des études, de la formation, de l'emploi, des loisirs, de la santé, de la vie sociale, a renforcé l'importance de leur accompagnement par les différents acteurs concernés, dont les parents.

Le CIJ a continué à se développer en 2023 avec notamment l'animation du réseau départemental « Info Jeunes », le soutien aux dispositifs et politiques publiques de jeunesse, comme le service civique, le SNU, la citoyenneté européenne, l'éducation aux médias et à l'information, le déploiement des « Promeneurs sur le Net », la préfiguration du futur dispositif « La Boussole des Jeunes », l'accueil des étudiants étrangers, le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation), l'accueil des jeunes en groupe ou individuel.

Parmi les projets 2024 : Journée départementale 2024 : Boussole des jeunes, Vie étudiante, Colloques et Conférences autour de la Santé Mentale, le pilotage de l'International Welcome Desk, la co-animation de certaines parties de la vie de campus, Journée départementale des acteurs Jeunesse et un forum des élus 2024.

- **Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)**

L'Udaf 95 participe au SDSF et à ses 3 groupes thématiques : jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale et sous-groupe transversal sur les violences faites aux femmes.

Dans le **groupe jeunesse**, l'Udaf 95 a participé à l'animation de 2 ateliers lors de la Journée du 16 mai en direction des acteurs de la Jeunesse.

L'Udaf 95 a participé au **groupe sur les violences faites aux femmes** qui avait pour objet de définir les besoins des professionnels pour agir, avec la poursuite de la création d'un contenu de formation à destination des professionnels de la petite enfance.

Elle a participé au **groupe parentalité** (10 réunions en 2023) et notamment au comité de lecture, mise à jour du site REAAP, participation aux séances d'évaluation 2020/2023, Restitution des groupes thématiques du SDSF pour compléter l'avenant.

L'Udaf 95 a participé au groupe thématique en vue de dessiner le futur schéma.

Un Comité CDSP a été mis en place. Instance locale de gouvernance intégrée, le SDSF est défini comme une instance locale de gouvernance intégrée. Il est défini comme une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

Participation le 6 juillet 2023 au déploiement des SDSF : Faits marquants du schéma 2020-2023 avec présentation des évolutions réglementaires, présentation du règlement intérieur du SDSF et vote, présentation de la méthodologie de renouvellement du SDSF pour 2024-2026.

La prochaine étape du SDSF est la présentation du Service Public de la Petite Enfance (SPPE), du Fonds d'Innovation de la Petite Enfance (FIPE) et du vote sur les modalités d'instruction du FIPE

- **Communauté d'agglomération « Plaine Vallée » (Sécurité Prévention Délinquance)**

La Communauté d'agglomération Plaine Vallée a institué en 2022 un Conseil Intercommunal de prévention de la Délinquance (CISPD). Il constitue l'instance de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et de la Prévention de la Délinquance.

Cadre de réflexion, de coordination et d'action dans le domaine de la sécurité, il a vocation à apporter des solutions concrètes et partenariales aux problématiques identifiées localement dans le cadre d'une stratégie territoriale.

En 2023, l'Udaf 95 a participé à 2 réunions.

Sujets abordés :

- Elaboration d'un annuaire des acteurs du territoire intervenant dans les champs de l'accès aux droits, l'aide aux victimes et la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Ouverture d'une réflexion sur l'implantation d'un Point-Justice sur le territoire de Plaine Vallée
- Mise en place d'une formation sur les violences conjugales à destination des professionnels et des élus par le CIDFF.

Les actions de soutien à la parentalité

. Publication de la Charte nationale de soutien à la parentalité

La Charte nationale de soutien à la parentalité, prévue dans le cadre de la réforme des services aux familles, a été prise par arrêté le 9 mars 2022. L'Unaf a contribué à son élaboration en apportant ses contributions, dans le cadre d'une concertation nationale proposée à l'automne 2021.

La Charte devient le texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Elle identifie 8 principes directeurs qui sont applicables à ces actions et qui guident les politiques publiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

L'Unaf et le réseau des Udaf sont engagés dans le soutien à la parentalité. Les valeurs portées par le réseau s'inscrivent en adéquation avec cette Charte :

- La promotion d'une définition multidimensionnelle de la parentalité ;
- La garantie de l'universalité via une diversité d'actions proposées ;
- La recherche de la participation des parents ;
- Le refus d'imposer une norme de bonne parentalité.

. La Lettre des parents du Val d'Oise

Le Comité de Rédaction de La Lettre des Parents du Val d'Oise, auquel l'Udaf 95 participe, s'est réuni le 2 février 2023 à la Fédération des Centres Sociaux à Eaubonne.

Ce groupe est ouvert à tout le réseau parentalité.

Au programme de ce comité : choix de la prochaine thématique, partages des réflexions et pistes d'actions / projets à valoriser.



. Campagne de sensibilisation à la parentalité numérique



Le gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation à la parentalité numérique du 8 février au 7 mars 2023.

Les objectifs de cette campagne sont de sensibiliser les parents à l'importance d'accompagner leurs enfants dans l'univers numérique et de les orienter vers la plateforme : jeprotegemonenfant.gouv.fr

Cette plateforme a été élaborée dans le cadre d'un partenariat national visant à fédérer les acteurs publics (pouvoirs publics, les associations de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance) et privés (les entreprises du numérique) en 2021 autour de la protection des mineurs à l'accès à la pornographie et élargie en 2022 autour de l'usage

des écrans des enfants.

Elle répertorie les différents outils de contrôle parental mais également un recensement des ressources dont celles de l'Unaf pour accompagner les familles sur les questions liées à l'usage raisonné et raisonnable des écrans, ou à l'éducation affective et sexuelle dans un contexte numérique.

L'Unaf est partenaire du dispositif et membre du comité de pilotage de « jeprotegemonenfant.gouv.fr » qui reprend de nombreuses ressources issues de nos sites « Mon enfant et les écrans » et PédaGoJeux. Elle est donc pleinement impliquée aux côtés des ministères dans cette campagne de sensibilisation des parents pour un usage raisonné des écrans par leurs enfants.

Cette campagne s'est articulée autour de 4 supports : un spot vidéo, trois capsules vidéo, trois affiches et des vignettes pour les réseaux sociaux. Elle a été diffusée à titre gracieux en TV, et également en digital sur les principales plateformes vidéo et réseaux sociaux, ainsi que sur des sites éditeurs et partenaires mobilisés aux côtés du Gouvernement. Sa diffusion s'accompagne également d'un relais auprès d'influenceurs parents.

Différents supports de communication ont été réalisés à cet effet. L'Udaf 95 a relayé cette campagne et communiqué régulièrement sur le site « [jeprotegemonenfant](https://jeprotegemonenfant.gouv.fr) ».

- **Séances d'information destinées aux parents « Être parent après la séparation »**



Des séances d'information mensuelles organisées par la Caf du Val d'Oise se sont tenues en 2023 sur le département.

Gratuites et ouvertes à tous, les parents ont pu librement échanger sur différents thèmes tels les impacts de la séparation, le rôle de la médiation familiale.

La Cheffe du service AMP de l'Udaf 95 a animé 1 séance par trimestre, avec des travailleurs sociaux de la Caf et un juriste en droit de la famille.

- **Le Village des Familles « Parents d'ados, parlons'en »**

Du 4 au 11 octobre 2023 s'est tenue, à la maison de quartier des Linandes à Cergy, la nouvelle édition du Village des Familles sur le thème « Parents d'ados, parlons'en ».

Conférence, table ronde, ateliers gratuits, spectacle et Village des acteurs de la parentalité étaient proposés.

Représentants familiaux à la Caf et à la Cnam

La représentation des familles est l'une des missions les plus importantes confiées par le législateur aux Udaf, afin que les pouvoirs publics au niveau départemental aient un interlocuteur qui s'exprime au nom de l'ensemble des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

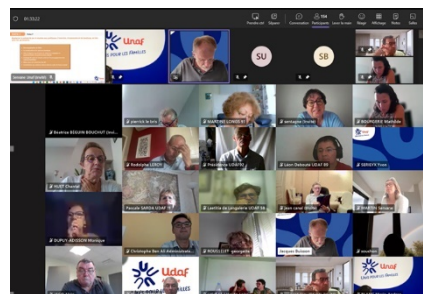
4 titulaires et 2 suppléants siègent donc à la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise (Arrêté du 15/3/2022) et 1 titulaire et 1 suppléant à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise (Arrêté du 21/4/2022) pour un mandat 2022-2026.

Webinaires et formation 2023

Les représentants de l'Udaf 95 ont participé à différents webinaires et formations individuelles en 2023 :

➤ **Webinaire sur la COG Etat-Unaf 2023-2027**

Lundi 18 septembre 2023, l'Unaf a organisé un webinaire à destination des représentants familiaux siégeant dans les Caf, et des Présidents et Directeurs d'Udaf, afin de présenter le contenu de la nouvelle COG Etat-Cnaf. Ce temps d'échange a également permis de rappeler les positions défendues par l'Institution et diffuser les informations utiles pour préparer la signature des CPOG (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Gestion) au niveau départemental. Plus de 200 représentants des familles, Présidents et Directeurs d'Udaf ont répondu présents.



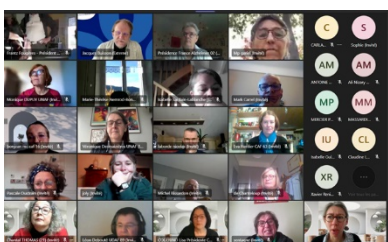
Marie Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf, a introduit ce temps d'échange en rappelant le contexte de vote de ce document stratégique et la position favorable défendue par l'Institution.

Elle a appelé les représentants familiaux à travailler dès maintenant dans les CA des Caf et au sein de leur délégation d'administrateur, la transcription des orientations nationales dans les CPOG.

Elle a tenu également à les remercier vivement pour leur engagement au quotidien dans les conseils d'administration des CAF. Cette représentation est primordiale pour l'Unaf, pour défendre l'intérêt des familles. La réussite de cette COG dépend des territoires et de leur mobilisation pour le développement de services aux familles de qualité. Les administrateurs des Caf ont un rôle essentiel à jouer d'incitation, mais également de vigilance sur les projets présentés.

Les membres de la délégation nationale Unaf d'administrateurs de la Cnaf, notamment Jacques Buisson et M-Pierre Gariel, ont fait un point sur l'ensemble des dossiers politiques majeurs de la branche famille (petite enfance, jeunesse, parentalité, délivrance de prestations...) et ont répondu aux nombreuses questions posées. Une lettre Caf spéciale COG a également été diffusée auprès du réseau Unaf-Udaf pour récapituler les points essentiels.

➤ **Webinaire pour une rencontre nationale des représentants Caf**



Le samedi 18 novembre 2023, l'Unaf a organisé une rencontre nationale destinée aux représentants familiaux dans les Caf afin d'échanger sur l'évolution des fonds locaux d'action sociale et pour préparer les futures signatures des CPOG (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Gestion) dans les départements.

L'Unaf a également présenté une trame de déclaration à personnaliser afin de préparer le vote des CPOG (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Gestion) dans chaque département ainsi qu'un ensemble de cartographies pour situer les départements les uns par rapport aux autres sur les différents champs d'action sociale des Caf.

Le format visioconférence de cette rencontre a permis de poser en direct des questions aux représentants familiaux. Ainsi 73% des participants ont indiqué être satisfaits de la manière dont ils ont été associés à la préparation des CPOG (43% ont répondu « Oui globalement » et 30% « Oui tout à fait » sur 46 réponses). Notons tout de même 27% d'insatisfaits.

➤ **Formation 2023**

En octobre et novembre 2023, l'Unaf a mis en place une formation, en partenariat avec l'Unafor, de 4 sessions de formations « CPOG des CAF : Comment adapter les orientations nationales aux spécificités locales ? » afin d'approfondir et d'échanger sur les possibilités de négociation pour la signature des CPOG.

✓ **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**

La CPAM assure la garantie à l'accès universel aux soins, à l'accompagnement de chacun dans la préservation de sa santé dans le souci de l'amélioration de l'efficacité du système.

L'UDAF participe à la Commission Nationale d'Agrément – CNA, à divers Conseils Locaux de Santé Mentale et aux RESAD (Val Parisis, Argenteuil, DAC Est). Elle est également membre de l'UNAASS – Union Nationale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé.

La représentation se déroule au sein du Conseil d'Administration 2 fois par an, et les interventions portent sur différents points telles que :

- la gestion de la Caisse primaire d'Assurance Maladie
- la préparation des conventions
- l'étude du parcours des assurés
- la mise en place du FIDAS accompagnement des plus démunis...

1 titulaire et 1 suppléant ont été nommés au titre de l'Udaf 95 pour siéger Conseil d'Administration de la CPAM du Val d'Oise

En 2023, afin d'accompagner au mieux les représentants familiaux en Cpm et suite aux retours positifs des participants à la formation Unaf-EN3S de janvier 2022, l'Unaf a proposé 2 nouvelles sessions de formation, en visio-conférence, à destination des représentants familiaux dans les Cpm.

Par ailleurs, une journée inter associative a été organisée le 19 septembre 2023 à Paris, à destination des représentants familiaux et d'usagers dans les Cpm. La thématique de cette journée était l'accès aux soins des personnes éloignées du système de santé. L'Udaf 95 a ainsi relayé cette information à ses représentants.

✓ **La Caf 95**

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a été renouvelé par arrêté du 15 mars 2022.

Notre Udaf est donc représentée par 6 représentants familiaux à la Caf du Val d'Oise (4 titulaires et 2 suppléants) pour un mandat allant de 2022 à 2026). Une Présidente ainsi que 3 Vice-Présidents ont été nommés dont une membre du Conseil d'administration de l'Udaf 95 en tant que 3^{ème} vice-présidente de la Caf 95.

L'Udaf 95 est également présente à la commission d'Action sociale, commission des marchés, commission de recours amiable et commission des pénalités. **L'Udaf 95 rappelle régulièrement que la Caf doit mener une politique familiale, pas uniquement sociale et que l'aspect des ressources du foyer ne doit pas être le critère central.**

En 2023, l'Udaf 95 a été très présente aux différentes réunions de la Caf du Val d'Oise. Elle a ainsi pu recentrer les débats sur la politique familiale.

En 2023, l'Unaf a proposé plusieurs formations à destination des représentants familiaux dans les Caf et dont l'Udaf 95 a relayé à ses représentants :

- « Être chef de file d'une délégation Caf » en mai.
- « CPOG des Caf : comment adapter les orientations nationales aux spécificités locales ? » en octobre
- « Être chef de file d'une délégation Caf »

Commission des marchés :

Dans le cadre des procédures de passation des marchés, le Conseil d'administration désigne une Commission des marchés. Pour les appels d'offres et les procédures négociées, cette Commission attribue le marché, autorise la passation d'avenants dès lors qu'ils entraînent une augmentation du montant global du marché de plus de 5%.

Depuis 2020, pour les seuls marchés par appel d'offres, la Commission se voit proposer la liste des candidats dans le cadre d'un appel d'offres restreint, n'ouvre pas les plis relatifs aux offres et les services annoncent les candidatures éliminées non recevables et les offres non conformes à l'objet du marché.

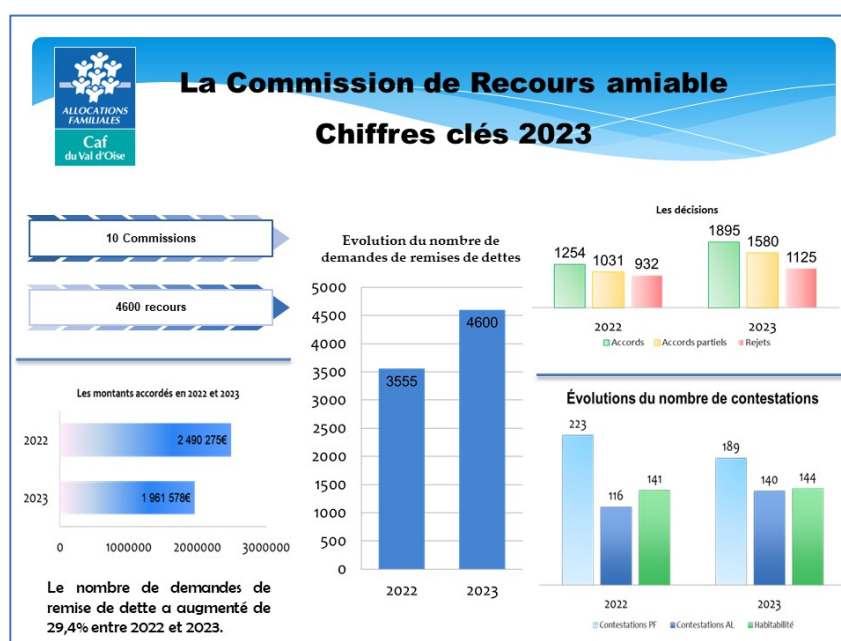
Une membre du Conseil d'administration de l'Udaf 95 préside cette Commission depuis 2022.

Celle-ci s'est réunie deux fois en 2023. A l'ordre du jour : recherche d'un prestataire pour le logement surpeuplement et non décence avec 2 candidats, Socotec et Soliha. Soliha a été retenu sous réserve qu'il apure aussi les dossiers en retard à la Commission de Recours Amiable.

Pour rappel, ce nouveau marché est entré en vigueur au 1^{er} juin 2021 pour une durée de 4 ans. Les prestations seront financées par le budget de fonctionnement de la Caf du Val d'Oise. La fin de ce marché interviendra fin mai 2025.

Commission de recours amiable et des pénalités :

Il s'agit d'une Commission consultative, composée d'administrateurs de la Caf. Son rôle est d'examiner les demandes déposées par les allocataires pour une remise de dette ou un réexamen de la réglementation s'appliquant à leur situation. Depuis 2019, l'Udaf 95 est représentée à cette Commission par un membre du Conseil d'Administration et représentante familiale.



Lutte contre la fraude – Bilan 2023 :

Comme chaque année, la Branche famille rend compte de son action en matière de lutte contre la fraude afin de garantir le versement des prestations au juste droit.



L'Unaf édite un bulletin d'information intitulé « **La Lettre Caf** » à destination des représentants familiaux dans les caisses d'allocations familiales.

Il référence toute l'actualité du secteur de la Caf.

L'Udaf 95 l'adresse à chacun de ses représentants familiaux du secteur santé à chaque parution.

Etablissements de santé

• Agrément Santé

L'Udaf 95 a renouvelé pour 5 ans 2022-2027 son agrément « Santé » au titre d'usagers du système de santé.

Devenir représentant des usagers, c'est...

- Défendre et veiller au respect des droits des usagers du système de santé,
- Porter la parole des usagers dans les commissions et instances dans lesquelles il a été mandaté,
- Garantir le respect et la promotion des droits des malades et usagers du système de santé,
- Contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé,
- Se former sur une mission technique et gratifiante,
- Se créer un réseau.



Il représente les usagers dans les établissements de santé où il participe par exemple au conseil de surveillance ou à la commission des usagers. Dans différentes instances, comme les conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA), il contribue à l'élaboration des politiques de santé. Plus globalement, il contribue à la production de recommandations pour améliorer le système de santé.

Il contribue à l'amélioration de la vie quotidienne des patients et de leurs proches en faisant connaître leurs besoins et leurs problèmes auprès des décideurs, en les conseillant sur les démarches à entreprendre et en les orientant si besoin dans le système de santé.

➤ **Renouvellement de l'agrément « santé » et Renouvellement des Représentants des Usagers**

Renouvellement de l'agrément santé au titre des associations d'usagers du système de santé. Dans ce cadre, les représentants des usagers ont aussi l'obligation d'être formés.

Ainsi l'Udaf 95 est présente au sein de 13 établissements.

L'Udaf 95 est également adhérente à France Assos Santé Ile-de-France qui regroupe plus de 50 associations de malades, de familles, de personnes en situation de handicap, de consommateurs et de personnes âgées en Ile-de-France.

France Assos Santé a pour objectifs : de défendre les intérêts et les droits des usagers du système de santé, d'informer le grand public sur les enjeux en santé, de contribuer aux politiques régionales de santé, d'agir pour une offre accessible à tous dans la région, d'animer le réseau des représentants des usagers (RU) siégeant dans les instances de santé en Ile-de-France, d'animer le réseau des associations membres de l'union, de former les Représentants des Usagers et les bénévoles des associations membres, de porter des avis et des positions communes, d'organiser des événements pour les usagers et les informer sur leurs droits en matière de santé.

L'Udaf 95 est présente au sein des :

✓ **Conseils des Usagers (CDU)**

Dans chaque établissement public ou privé, le CDU a pour mission de :

- > Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches
- > Contribuer à l'amélioration de la qualité tant pour les malades que pour leurs proches

La liste nominative des 2 ou 4 représentants des usagers est affichée dans l'établissement de soins et remise à chaque patient avec le livret d'accueil.

Au-delà du traitement des plaintes et/ou des réclamations, un usager peut faire appel à la médiation.

En 2023, le GHT St Denis Gonesse a mis en place une adresse générique pour les représentants des usagers pour que les réclamations leur parviennent directement. Il leur a également présenté un dispositif sur les violences faites aux femmes, rattaché à un service de l'hôpital en partenariat avec la ville de Gonesse.

✓ **Conseils de Surveillance**

Le Conseil de surveillance des établissements publics de santé :

- > délibère sur le projet d'établissement, le budget et les comptes
- > donne son avis sur la politique d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité, les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers.

✓ **Conseils de la Vie Sociale (CVS)**

Le Conseil donne son avis et propose des solutions d'amélioration au quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services.

A ce titre, l'Udaf 95 est représentée sur le département au CVS

- > du Foyer ARIMC IDF Ferme du château à Menucourt,
- > de la résidence Zemgor de Corneilles en Parisis depuis fin 2023,
- > de l'Ehpad de Magny en Vexin depuis fin 2023.

Parmi les sujets abordés en 2023 : activités socio-culturelles, animation vie sociale, travaux, aménagements, courses pour les résidents ou encore problème de restauration ou de linge perdu.

Conseil Territorial de Santé Val d'Oise (CTS)

Le Conseil Territorial de Santé du Val d'Oise existe depuis 2017. Créé par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, cette instance vise à développer la « démocratie de santé ». Il représente à cet égard, dans les territoires, un espace de rencontre unique, de consultation, de réflexion et de contribution autour des enjeux de santé sur le territoire.

Il réunit des acteurs concernés par la santé (usagers, professionnels, élus et collectivités territoriales, administrations...). Depuis sa création le CTS a

- Contribué à l'élaboration du Projet Régional de Santé
- Elaboré un Projet Territorial de Santé Mentale
- Organisé avec l'Agence Régionale de Santé une concertation sur la santé en Val d'Oise, dans le cadre du volet santé du Conseil National de la Refondation
- Organisé des débats sur des grandes thématiques de santé : « Territoires, parcours de soins et e-santé » ; « l'éducation en santé » ; « l'accompagnement de la fin de vie » ; « santé et précarité »

France Assos Santé

- **Comité de rédaction de la Newsletter**

L'Udaf 95, par le biais de notre représentant RU, a intégré fin 2020 le comité de rédaction de la Newsletter trimestrielle de France Assos Santé.

Cet outil a pour objectif de renforcer les liens et de faciliter la communication entre tous les membres du réseau francilien. Ce support d'information permet de relayer à la fois les actualités des associations membres et des représentants, mais aussi les informations concernant la délégation Ile de France de France Assos Santé ainsi que les événements nationaux.

- **Groupe de travail : Plaintes et réclamations en établissement de santé**

France Assos Santé a lancé fin 2023 un appel à candidature pour travailler sur un projet "Sensibilisation - Action Plaintes et Réclamations".

L'objectif est d'identifier les pratiques intéressantes et/ou des difficultés dans le traitement des plaintes et réclamations au sein des établissements de santé et de créer collectivement un kit à destination des Représentants des Usagers (RU) pour améliorer cette démarche.

. Diffusion du bulletin «Bloc Notes Santé » Unaf



L'Unaf édite un Bloc-notes Santé (4 à 6 numéros par an environ) à l'attention des représentants familiaux dans les organismes de santé. Il référence toute l'actualité du domaine de la santé.

L'Udaf 95 l'adresse à chacun de ses représentants familiaux du secteur santé à chaque parution.

✓ Dispositifs d'appui à la coordination (DAC)

Les dispositifs d'appui ont pour mission d'apporter des réponses concrètes aux professionnels de santé et de favoriser le maintien à domicile des personnes sans distinction d'âge ou de pathologie.

Issu de la convergence de dispositifs existants, le DAC regroupe les expertises des :

- Méthodes d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA),
- Plateformes territoriales d'appui (PTA),
- Réseaux de santé territoriaux.

Cette unification a pris effet pour chaque département en 2022.

Objectif : apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

L'Udaf 95 a échangé 1 jeudi par mois avec la DAC EST 95 au cours de l'année 2023 et continuera en 2024. Des échanges réguliers ont lieu avec Coordinov et centres DAC du département.



MAILLAGE 95

MAILLAGE 95, est le portail du Val d'Oise pour accéder aux outils co-construits par et pour les professionnels intervenants dans le champ de l'autonomie.

Il offre plusieurs avantages :

- L'accès à l'**offre de santé régionale via le ROR** (répertoire opérationnel des ressources) : référentiel de l'offre hospitalière, médico-sociale et sociale,
- Une facilité d'accès et de **partage de l'information du territoire** : actualités, base documentaire, etc,
- Une **connexion unique** pour tous les outils numériques régionaux : 1 seul identifiant / 1 seul mot de passe,
- Le développement du réseau professionnel : **outil collaboratif par et pour les professionnels**. Il permet de se connaître et de se faire connaître.

. Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

Le CDCA a pour rôle d'émettre des avis et des recommandations : prévention, accompagnement médico-social et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, habitat collectif, urbanisme, aide aux aidants, maintien à domicile, culture, loisirs, vie associative, ...

Le CDCA est consulté par exemple sur les schémas départementaux relatifs aux personnes handicapées ou aux personnes âgées en perte d'autonomie. Ces schémas programment l'évolution des établissements et services existants et la création de structures pour les personnes âgées et les personnes handicapées.



En 2023, le CDCA a présenté la **Charte du bien vieillir en Val d'Oise**. Soutenue par le département, cette Charte engage ses signataires à améliorer la vie des seniors à travers des mesures concrètes d'accompagnement afin qu'ils demeurent acteurs de leurs projets de vie, dans le respect de leur dignité et de leur droit.

Elle encourage la mise en œuvre de dispositions pour favoriser la participation citoyenne, l'information et la communication, la mobilité et le transport, la vie à domicile, la vie sociale, la culture et l'habitat de nos aînés. 124 communes sont ainsi impliquées sur l'ensemble du territoire.

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance crée dans chaque département un observatoire de la protection de l'enfance placé sous l'autorité du président du Conseil départemental.

Sa première mission est de recueillir, d'examiner et d'analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département, qu'elles soient qualitatives, quantitatives, centrées sur les enfants en danger ou en risque de danger et leur famille ou sur l'accompagnement proposé par les institutions, structures et services concourant à la protection de l'enfance.

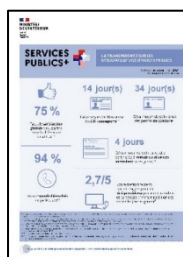
L'Udaf 95 a participé à 4 réunions en 2023 avec participation à la restitution du nouveau Schéma Départemental de Prévention de Protection de l'Enfance 2023-2028 pour le département 95 où 95 actions ont été actées. Ce schéma a également été présenté lors de l'évaluation du SDSF (groupe parentalité).

Conseils départementaux de l'inclusion financière par la Banque de France.

La Banque de France a expérimenté en 2021 des conseils départementaux de l'inclusion financière dans plusieurs départements.

Ils ont vocation à se réunir semestriellement notamment pour échanger sur les problématiques locales touchant à l'inclusion financière. Ils constituent un lieu d'information et d'échanges.

Les directeurs départementaux de la Banque de France ont donc invité dans chaque département les représentants des organismes membres de l'OIB, partout où cela est possible, en veillant à ce que soient représentés les trois univers « social, bancaire et public ». En complément, d'autres acteurs du monde des intervenants sociaux invités, comme notre point conseil budget.



. Le programme « transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics » de la Préfecture du Val d'Oise

Dans le cadre du programme Action publique 2022 visant à transformer en profondeur l'action publique de l'Etat, le gouvernement s'est fixé, parmi plusieurs objectifs prioritaires, celui d'améliorer la qualité des services publics, en développant une relation de confiance entre les usagers et des administrations engagées à délivrer une information plus transparente sur la qualité de leurs services.

Dans le département du Val-d'Oise, la préfecture, les 2 sous-préfectures de Sarcelles et d'Argenteuil, les commissariats et les services de la gendarmerie nationale accueillant du public se sont engagés dans le programme « transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics ».

L'Udaf 95 a participé en 2023 au Comité Local de l'amélioration continue de la Préfecture du Val d'Oise avec présentation du bilan de la démarche qualité Qual e pref et de la démarche Services Publics+, présentation des axes d'améliorations identifiés Perspectives.

L'Udaf 95 a fait remonter les difficultés pour les majeurs protégés de se présenter seuls en mairie pour faire une demande de CNI, l'ordinateur demandant des informations sur le mandataire. Elle a également fait remonter les difficultés rencontrées par les usagers et les majeurs protégés et associations pour l'obtention et/ou renouvellement d'un titre de séjour.

« Habitat + Cadre de vie = Environnement »

• Renouvellement agréments Habitat

L'Udaf 95 a renouvelé pour 5 ans (2022-2027) le 3/10/2022 ses 2 agréments « habitat » :

- Intermediation locative et gestion locative sociale
- Ingénierie sociale, financière et technique

. Les apports de la loi Elan

Les apports de la loi Elan en matière de bail d'habitation concernent notamment :

- la création du bail mobilité,
- la création du contrat de cohabitation intergénérationnelle,
- la modification des règles de la colocation,
- l'allègement du formalisme de la caution avec la suppression des mentions manuscrites incidemment obligatoires,
- le retour de l'encadrement des loyers,
- le renforcement des sanctions des locations touristiques « abusives » au travers de mesures de contrôle renforcées et de sanctions alourdies,
- le renforcement de la lutte contre les « squatteurs » : suppression du délai de deux mois entre l'expulsion et le commandement de quitter les lieux et du bénéfice de la trêve hivernale.

#LoiElan

Le bail mobilité

Le bail mobilité est un contrat de location signé entre le propriétaire d'un logement meublé et un locataire "temporaire" (étudiant, salarié en mission temporaire ou formation professionnelle, ...). Il est conclu pour une durée allant de 1 à 10 mois. À la fin du bail, le propriétaire et le locataire ne peuvent pas signer un nouveau bail mobilité pour le même logement.

Le retour de l'encadrement des loyers

Bien qu'elle pose le principe de la liberté en la matière, la loi Elan instaure, à titre expérimental, un nouveau dispositif d'encadrement des loyers. Celui-ci s'applique pour la première mise en location d'un logement loué meublé ou non. Il vient compléter le dispositif d'encadrement des loyers applicables lors du renouvellement du bail ou de la relocation d'un bien.

La CCAPEX

La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions est une instance départementale dont l'objet est de rapprocher l'intervention de tous les acteurs susceptibles de venir en aide aux locataires en difficulté.

Elle statue principalement sur les cas complexes avec mise en commun d'approches, d'avis partagés mais surtout d'engagements de tous les partenaires afin de rechercher une solution pour éviter l'expulsion.

A ce titre, l'Udaf 95 siège à cette commission qui s'est réunie 6 fois en 2023.

Notre représentante est intervenue dans le cadre d'un dossier d'une famille en difficulté auprès de qui elle s'est rapprochée afin de répondre à la demande de la sous-préfecture.

Par ailleurs, le service MJPM de l'Udaf 95, intervenant dans le cadre d'un mandat judiciaire, a eu des dossiers de majeurs protégés présentés à cette commission en 2023.

Il est important de rappeler que lorsque le service MJPM vient d'être saisi d'un dossier d'un majeur protégé, celui-ci est parfois déjà très compliqué et les dettes locatives déjà importantes. Le mandataire judiciaire doit alors agir et intervenir selon les moyens du majeur protégé, surtout lorsque le montant du loyer est supérieur à ses ressources. Notre représentante s'est ainsi rapprochée du service MJPM afin d'avoir plus d'informations et de solliciter la participation du mandataire judiciaire aux CCAPEX concernées.

La Commission Départementale de Conciliation (CDC)

Cette instance est placée sous l'autorité du préfet. Elle offre la possibilité au bailleur et au locataire de se retrouver et de rechercher ensemble une solution au conflit qui les sépare. Elle est compétente en cas de litige concernant, par exemple, une hausse du loyer, un logement indécent, un état des lieux....

Elle s'est réunie 6 fois en 2023.

Oph Val Paris Habitat

Dans le cadre de la loi Elan, Val Paris Habitat et Val d'Oise Habitat vont fusionner au 1^{er} janvier 2024. Ce travail de fusion se fait en lien avec le préfet de région, puis du Ministère du Logement (un arrêté fixera d'ailleurs les éléments).

Des élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration de Val Paris Habitat se sont tenues fin 2022. De nouveaux administrateurs et représentants du personnel ont fait leur entrée au Conseil d'Administration et au Conseil Social Economique. Des réunions d'informations résidence par résidence ont ainsi eu lieu en 2023.

Cette instance s'est réunie 6 fois en 2023.

Principaux sujets traités :

- Validation par le C.A. de la revalorisation des loyers au 1^{er} janvier 2024. Il a ainsi fallu redéfinir les priorités et suivre un plan d'actions destiné à traiter et maîtriser les impayés et assurer un haut niveau de qualité de service auprès des locataires tout en maintenant les équilibres financiers de l'office.
- Terminer le cycle de rénovation du parc existant.
- Transformation de 2 commerces en logement PMR

OPAC Val d'Oise Habitat

Le Conseil d'administration est chargé d'élaborer les choix stratégiques de l'office, il règle, par ses délibérations les affaires de l'office :

- La politique générale de l'office,
- Le budget,
- Les programmes de construction, de réhabilitation,
- La politique des logements ...

En 2023, cette instance s'est réunie 6 fois.

Le sujet principal abordé est la revalorisation des loyers au 1^{er} janvier 2024. Notre représentant a ainsi suivi la position de l'Udaf 95 et a demandé à ce que l'augmentation des loyers soit plus faible pour les logements isolés, classés F et G.

Notre représentant est également intervenu concernant certaines opérations de constructions et de réhabilitations et sur la fusion avec Val Paris Habitat.

Revalorisation des loyers HLM au 1^{er} janvier 2024 : décision du CA

Comme chaque année, les Conseils d'administration des Offices de l'Habitat se réunissent pour voter la révision des loyers au 1^{er} janvier de l'année N+1.

Afin d'aider les UDAF dans leur prise de décision, l'UNAF nous communique des informations relatives à l'actualisation de l'Aide personnalisée au logement (APL) et aux dernières mesures de réformes qui impactent le modèle économique et social des organismes d'HLM.

Rappel des règles d'actualisation de l'APL et des loyers HLM, conformément à la loi :

- L'APL est revalorisée chaque année au 1er octobre, par arrêté, en fonction de l'évolution annuelle de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2ème trimestre ;
- Les loyers et redevances des logements HLM sont révisés chaque année au 1er janvier en fonction de ce même Indice du 2ème trimestre. Les organismes sont toutefois autorisés, pour une durée déterminée, à déroger à cette règle dans deux cas : dans le cadre d'un plan de redressement approuvé par la Caisse de garantie du logement locatif social et dans le cadre d'une réhabilitation d'une partie du patrimoine de l'organisme. Néanmoins, dans ce cas, la hausse de loyer d'une année sur l'autre est plafonnée à 5 % en plus de l'IRL.

Afin de limiter les effets de l'accélération de l'inflation sur le niveau des loyers, la loi du 16 août 2022 « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » a instauré « un bouclier loyer », visant à plafonner la variation de l'IRL à 3,5% pour les indices compris entre le 3ème trimestre 2022 et le 2ème trimestre 2023. Ce plafonnement dérogatoire qui était prévu pour un an a été prolongé jusqu'au 1er trimestre 2024 par la loi du 7 juillet 2023.

Au 1er octobre 2023, les APL ont donc été revalorisées de 3,5% selon l'IRL du 2ème trimestre 2023 conformément à la loi. L'UNAF a pris acte de cette mesure en regrettant une fois de plus, le manque de **rattrapage pour compenser la perte importante de pouvoir d'achat des APL**, en particulier sur **les charges**, au moment même où les familles sont très affectées par la baisse du niveau de vie.

Dans le contexte de forte inflation, d'augmentation inédite des prix de l'énergie et de l'absence de perspective claire sur le maintien du bouclier tarifaire pour l'électricité au-delà de 2023, ce manque de rattrapage est d'autant plus dommageable.

Pour l'UNAF, les Pouvoirs publics devraient nécessairement prendre des **mesures complémentaires de soutien pour les familles** qui pourraient passer notamment par le renforcement des dispositifs existants comme la revalorisation massive du forfait de charges des APL, l'augmentation du chèque énergie « de base » afin d'aider les familles à passer ce cap difficile.

Concernant la situation des organismes d'HLM, plusieurs décisions ont pu également fragiliser financièrement certains organismes, du fait de l'application de la Réduction de loyer de solidarité (RLS) qui a entraîné une perte globale de recettes locatives pour les bailleurs sociaux (800 millions d'euros en 2018 ; 900 millions en 2019 ; 1,3 milliard par an sur la période 2020-2023). Un nouveau prélèvement de 1,3 milliard est inscrit pour l'année 2024 dans le projet de loi de finances, à cela s'ajoute la hausse des prix des matières premières qui augmentent les coûts des opérations de construction en cours, et les obligations de rénovation énergétique des logements.

L'UNAF salue l'annonce faite par le ministre du logement Patrice Vergriete lors du Congrès HLM à Nantes, de la création d'un fonds dédié à la rénovation des logements sociaux. Ce fonds de 1,2 milliard d'euros sur trois ans - soit 400 millions dès 2024, devrait aider les bailleurs sociaux dans la rénovation énergétique de leur parc.

Compte tenu de la grave crise du logement que nous traversons, nous estimons qu'il faut aller plus loin et demandons notamment la suppression de la RLS et le taux de TVA à 5,5% pour le logement social.

Au 1er janvier 2024, l'augmentation des loyers HLM sera plafonnée à 3,5%, conformément à l'évolution de l'IRL au 2ème trimestre 2023. Sans les mesures de plafonnement du « bouclier loyer » instauré par la loi sur le pouvoir d'achat d'août 2022, l'évolution de l'indice de référence des loyers IRL au deuxième trimestre 2023 serait de 6,13%.

Nous vous précisons par ailleurs que :

- La loi de finances pour 2024 peut toujours techniquement déroger à cette disposition.
- Le conseil d'administration des organismes d'HLM dispose de la faculté de fixer une augmentation des loyers en deçà de la variation de l'IRL à condition de le justifier dans sa délibération. Il peut également moduler l'augmentation de façon différenciée en fonction des segments de patrimoine selon les besoins, sous réserve également d'en justifier dans sa délibération.

Dans le contexte actuel, **une hausse systématique de 3,5% des loyers au 1er janvier 2024 fragilisera nécessairement des ménages**, notamment ceux dont les charges locatives sont le plus élevées du fait de la hausse des prix de l'énergie, en particulier dans les logements des classes F et G.

A contrario, un gel général des loyers aurait aussi des conséquences sur le long terme sur la capacité financière de nombreux organismes à construire, à rénover et à entretenir leur parc de logements, avec au final des impacts négatifs pour les familles. Il faut donc arbitrer entre ces deux contraintes.

L'UNAF rappelle que la décision de l'augmentation des loyers prise par l'UDAF au sein du Conseil d'administration des offices d'HLM doit être appréciée, au regard de son expertise des réalités locales sur la situation économique et sociale des locataires, des travaux de réhabilitation et des éventuelles difficultés financières de l'organisme HLM concerné, cela est d'autant plus vrai dans le contexte difficile de cette année, avec un taux du livret A qui est passé à 3% en février 2023. Les organismes d'HLM voient en effet leurs charges d'intérêt augmenter fortement puisque leur dette, majoritairement à taux variable, est indexée sur le Livret A.

Après échanges, les membres du Conseil d'administration proposent :

- . Ne pas voter des augmentations de loyers supérieures au niveau d'actualisation de l'APL, soit 3,5% pour l'année 2024
- . Ne pas voter d'augmentation des loyers des logements classés G (et F), logements les plus énergivores, en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Cette position a été transmise à l'ensemble des représentants familiaux du secteur habitat pour application.

Proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite

L'Unaf a pris position, après examen approfondi, sur la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite dite « loi anti-squat ».

Cette proposition de loi comprend 2 volets bien distincts :

- ↳ Le premier avec des dispositions visant à lutter contre l'occupation illicite d'un logement
- ↳ Le second visant à sécuriser les rapports locatifs.

C'est essentiellement sur le second volet que la réflexion de l'institution familiale s'est portée, du fait des conséquences que ces nouvelles dispositions risquent de faire porter sur les familles rencontrant des difficultés économiques pouvant être vécues comme autant d'obstacles pour se maintenir dans leur logement.

Depuis la loi du 6 juillet 1989 réglementant les rapports entre locataires et propriétaires d'un logement, l'intervention du législateur s'est toujours faite dans le respect d'un principe essentiel : rechercher un juste équilibre entre droits et devoirs des bailleurs d'un côté et ceux des locataires de l'autre. La présente proposition de loi en visant à faciliter les procédures d'expulsion locatives en accélérant les procédures de litige d'impayés de loyer porte en germe de graves risques de rupture de ce juste équilibre jusqu'à assimiler les locataires défaillants de bonne foi mais victimes de la situation économique de notre pays (inflation, crise énergétique ...) à des squatteurs.

Pour faire progresser le texte de cette proposition de loi dans le sens d'un meilleur équilibre entre bailleurs et locataires, l'Udaf propose, dans un esprit constructif, deux évolutions du texte sur les articles 4 et 5 aux objets suivants :

- 1) La suppression de la faculté du juge de suspendre les effets de la clause de résiliation du bail risque d'augmenter de façon importante le nombre d'expulsions fermes qui seront prononcées par le juge. Il importe que l'information, selon laquelle les locataires ont seuls la faculté de demander au juge de leur accorder des délais de paiement, soit bien connue des locataires concernés. Une première proposition d'amendement a pour objet de s'assurer que cette information est bien transmise aux locataires intéressés sous la responsabilité des préfets de départements en lien donc avec l'accompagnement social des services du département.

2) La seconde proposition d'amendement concerne le délai entre l'assignation et l'audience pour qu'il soit un temps utile d'accompagnement social concrétisé par le « diagnostic social et financier » (DSF) de la situation du locataire, réalisé par les services sociaux du département. Face aux tensions du marché locatif et aux difficultés à trouver une solution de relogement aux locataires rencontrant des difficultés financières, l'accompagnement social ne doit pas être sacrifié au nom de la nécessaire réduction des délais dans la procédure contentieuse du litige locatif. L'écart de 2 semaines entre le délai actuel et le délai prévu dans la proposition de loi n'est pas de nature à léser les droits du bailleur mais doit être un temps utile pour l'accompagnement social du locataire.

Dans le cadre de sa mission de défense des familles, l'Udaf 95 a été particulièrement interpellée par cette proposition de loi. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration de l'Udaf 95 a souhaité interpeler les sénateurs du Val d'Oise sur ces deux amendements et a relayé cette information auprès de ses associations familiales

Le 25 janvier 2023, la Commission des lois du Sénat a examiné la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite. L'Unaf a porté deux propositions de modification du texte reprises en commission se concentrant sur le volet 2 du texte relatif la sécurisation des rapports locatifs.

En commission le premier amendement a été satisfait dans son objet puisque l'article 4 a évolué pour l'inclusion du paiement du loyer courant parmi les conditions nécessaires au maintien de la suspension des effets de la clause résolutoire et le rétablissement des pouvoirs d'office du juge pour accorder des délais de paiement et procéder à des vérifications essentielles au respect des droits des deux parties.

Le second amendement a été rejeté et redéposé pour la séance publique



Réunion des représentants familiaux du secteur Habitat



Le 23 mai dernier, l'Udaf 95 a réuni en visioconférence ses représentants familiaux du secteur Habitat.

Cette matinée, animée par son référent secteur Habitat, a permis d'échanger sur leurs missions de bénévolat au sein des organismes, sur le fonctionnement des différentes commissions, des positionnements, de la réforme des attributions logement à venir, etc ...

Au programme :

- Être administrateur dans un organisme HLM (Quelles missions, Quels leviers sur les loyers ? sur les charges ? positionnements sur les investissements ?),
- Les litiges (règlement des litiges et prévention des expulsions),
- Les attributions logements (Dalo, accords collectifs, cotation et gestion des flux),
- Les besoins en formation.

Journée nationale consacrée à la crise du logement



Le 14 décembre 2023, L'Unaf a réuni lors d'une journée nationale Habitat spéciale « Crise du logement », des administrateurs, représentants familiaux, salariés de l'Unaf, des Udaf et des Uraf, qui se sont penchés sur la question « Crise du logement : quelles difficultés, quelles solutions et quels enjeux pour les familles ? ».

Notre référent « Habitat » a pu participer à cette journée.

Cette rencontre, animée par Marie-Josée Balducchi, administratrice de l'Unaf en charge du logement, au cours de laquelle des experts du logement sont intervenus, a été très riche en échanges. Elle a contribué à mieux comprendre la complexité de la crise actuelle, à mesurer son impact sur la vie d'un nombre croissant de familles, à explorer des idées novatrices et à débattre des solutions potentielles à envisager pour sortir de la crise et accompagner les familles.

3 tables rondes ont permis d'explorer les solutions pour sortir de la crise en identifiant les leviers, les aides et les pistes d'actions sur les trois secteurs du logement : l'accession à la propriété, le locatif social et le locatif privé, grâce à la contribution de plusieurs experts.

AUTRES ACTIONS

L'Udaf 95, via le réseau Unaf, a relayé un ensemble d'actions sur son site Internet :

- Ondes électromagnétiques



Depuis le 1er janvier 2014, l'UNAF et les UDAF sont habilitées à transmettre à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) des demandes de particuliers et de familles qui souhaitent faire mesurer, au sein de leur habitat, leur exposition aux ondes électromagnétiques.

1 demande en 2023.

- Travail partenarial

1) Le **Service Social Départemental (SSD)** du Conseil Départemental du Val d'Oise oriente et informe les usagers dans plusieurs domaines comme la perte d'emploi, les problèmes familiaux, les difficultés à se maintenir dans son logement, difficultés de gestion de son budget.

A ce titre, il a mis en œuvre l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP). L'ASIP est une démarche partenariale visant à ce que toute personne qui se présente puisse être accueillie et orientée vers un interlocuteur dédié.

Initiée en 2022, cette action s'est poursuivie en 2023. C'est pourquoi, en lien avec le CCAS de la Ville de Cergy, il a organisé des temps de rencontres, répartis par « métier »,

- Le 13 septembre à l'attention des intervenants sociaux (professionnels ou bénévoles),
- Le 15 septembre à l'attention des secrétaires et chargés d'accueil.



Par ailleurs, le 8 juin 2023, l'Udaf 95 a eu le plaisir de présenter ses différents services lors d'une visioconférence avec le Service Social Départemental (SSD).

83 professionnels du SSD ont répondu présents.

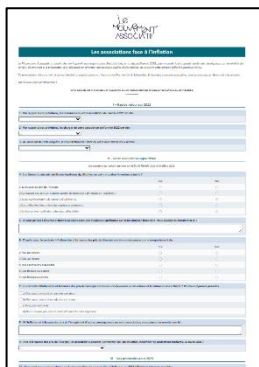
De riches échanges ont suivi ainsi qu'une perspective de travail en complémentarité.

2) Les **DAC (dont le DAC Est et Coordinov)** sont la structure d'appui à la population et aux professionnels de santé de 114 communes du Val d'Oise pour la coordination des parcours de santé complexes.

A ce titre, plusieurs rencontres se sont tenues en 2023 entre les équipes de Coordinov et des DAC, et les différents services de l'Udaf 95 avec de belles perspectives de travail en commun, dans l'intérêt de nos publics.

- Enquête flash : « Les associations face à l'inflation »

Le Mouvement associatif a cherché à mesurer l'impact de l'inflation sur les associations en février 2023 via une enquête, menée avec l'appui de Recherches & Solidarités et relayée par l'Udaf 95 à ses associations familiales.



Le Mouvement Associatif a donc souhaité donner la parole aux responsables d'associations, pour recueillir le plus grand nombre de témoignages sur les réalités du terrain afin de préparer un plaidoyer en direction des pouvoirs publics et des médias.

Le résultat de cette enquête est en ligne sur le site Internet de Mouvement Associatif : <https://lemouvementassociatif.org/les-associations-face-a-linflation-les-resultats-de-notre-enquete/>

• Enquête Unaf sur la médecine scolaire



L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a réalisé un rapport sur la médecine scolaire et auditionné l'Unaf pour recueillir son avis ainsi que celui des parents concernant ce sujet.

En décembre 2022, l'Unaf a donc lancé une enquête flash afin de recueillir l'avis des familles sur la médecine scolaire.

L'Udaf 95 a donc relayé cette enquête aux membres du Conseil d'administration, aux Présidentes et Présidents des Mouvements et Associations Familiales, à ses Représentants familiaux et à l'ensemble de ses salariés.

Les résultats de cette enquête ont été publiés par l'Unaf en février 2023 :

<https://www.udaf95.fr/lunaf-publie-une-enquete-sur-la-medecine-scolaire-et-formule-des-recommandations-a-ligas/>

• Rencontre avec le SADJAV

LE SADJAV (Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes) qui pilote l'accès au droit au ministère de la justice, a convié l'Udaf 95 à une réunion le 12 avril 2023 à Villers le Bel.

En présence du premier président et du procureur général de la Cour d'Appel de Versailles, la directrice de l'Udaf 95 a pu exposer ses missions et ses contraintes au Ministère de la Justice et aborder les enjeux de l'accès au droit.

• Pack Nouveau Départ



Une présentation du pack Nouveau Départ a été faite, dans le salon d'honneur de la Préfecture du Val d'Oise, par Madame la Ministre Déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, le 19 juin 2023.

Le Pack Nouveau Départ permettra de coordonner l'accompagnement des femmes victimes de violences. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes menée depuis 2017.

Le Val d'Oise a d'ailleurs été désigné pilote du dispositif. L'Udaf 95 a participé à cette présentation et va s'inscrire dans le dispositif en 2024.

OBSERVATOIRE DES FAMILLES

Sous l'impulsion du plan stratégique 2022-2026 de l'Unaf, l'**Observatoire des Familles** a été réactivé en 2022 avec une première grande enquête sur la conciliation vie familiale, vie professionnelle.



Observatoire des familles 2022 « Conciliation vie familiale, vie professionnelle », diffusion résultats de l'enquête en 2023

« Comment les familles réussissent-elles à concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle ? Besoins et aspirations »

L'Unaf a publié, dans le cadre de son Observatoire des familles, une enquête thématique inédite réalisée auprès de 2500 parents sur l'ensemble du territoire métropolitain à l'automne 2022 sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Réalisée par l'institut Opinion Way, elle a été complétée par des échantillons de parents dans 39 départements et 9 régions afin de dégager les spécificités ou les ressemblances entre territoires.

Les principaux enseignements de l'enquête

1- 36% des parents ont rencontré des difficultés de conciliation plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois en particulier les cadres (45%), et les parents d'enfants de 4 à 5 ans (44%). C'est le double de ce qui était constaté chez les parents en emploi en 2007, ce qui confirme une tension accrue sur la conciliation.

2- 42% des parents posent des congés pour faire face aux imprévus familiaux liés aux enfants. Le recours au télétravail (15%) est plus élevé en région parisienne et chez les cadres, tandis que le recours aux grands-parents (16%) est plus important pour les habitants des zones rurales et des villes de 20 à 100 000 habitants.

3- 4 parents sur 10 ont déjà interrompu ou réduit leur activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de leur enfant : c'est le cas pour 49% des mères et 33% des pères. La proportion explose à 68% chez les parents de 18 à 29 ans, signe d'une situation vécue différemment par les jeunes générations. Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour 82% des parents qui y ont eu recours.

4- 39% des parents qui n'ont pas limité leur activité professionnelle évoquent la crainte des répercussions financières : c'est particulièrement le cas pour les employés et ouvriers, les habitants de petites communes et les familles monoparentales. La crainte pour son poste ou son évolution de carrière ne concerne que 9% des répondants (13% chez les cadres).

5- Parmi les parents qui ne travaillent pas à temps complet, 50% le font d'abord pour s'occuper de leur enfant et 25% pour éviter des frais de garde trop élevés. Cette raison de coût est évoquée par tous les parents, particulièrement les parents de familles nombreuses et les parents de jeunes enfants (0 à 5 ans). Questionnés sur les raisons qui les inciteraient à reprendre une activité à temps complet, 50% des parents mettent l'accent sur des conditions de travail plus compatibles avec la vie de famille (horaires, mobilité), 19% des parents d'enfants de 0 à 3 ans demandent un mode de garde moins coûteux.

6- Enfin, les attentes vis-à-vis de l'employeur restent fortes : 47% demandent des horaires flexibles au quotidien, surtout les employés, les ouvriers et les habitants en zone rurale ; 28% demandent plus de souplesse sur le télétravail, surtout les cadres et les habitants de région parisienne.

Réactions et propositions de l'Unaf

- Les difficultés de conciliation se sont accrues depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école.
- Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.
- Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants et c'est encore plus vrai pour les jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. Pour l'Unaf, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.
- Le coût de l'accueil est un vrai frein à l'emploi et est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. Le Service Public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première Ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles.
- Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. Pour l'Unaf, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé récemment le Ministre Jean-Christophe Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».
- Mesurer et comprendre les difficultés concrètes auxquelles se heurtent les parents sur les territoires pour concilier leurs vies familiale et professionnelle, permet à l'Unaf d'interpeller les acteurs publics et privés notamment dans le cadre de la concertation sur le Service public de la Petite Enfance et d'ouverture des Assises du travail.

Les résultats de cette enquête sont disponibles sur le site Internet de l'Unaf

[Observatoire des familles « Comment les familles réussissent-elles à concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle ? Besoins et aspirations » | Unaf](#)



Observatoire des familles 2023 « Désir d'enfant », diffusion résultats de l'enquête en 2024

« Désir d'enfant »

En juillet 2023, L'Udaf 95 a souscrit à l'observatoire 2023 intitulée « Désir d'enfant » via l'Unaf.



Le thème de la réalisation du Désir d'enfant revient sur le devant de la scène car la question de la démographie (et de la baisse de la fécondité) semble enfin intéresser les pouvoirs publics.

Fort désir d'enfant,
Fécondité en baisse
que se passe-t-il ?



Ainsi, une étude confiée à Opinion Way par l'Unaf montre un fort désir d'enfant alors que la fécondité continue sa chute. L'Unaf attire l'attention sur cet indicateur méconnu – le désir d'enfant – pour mieux poser les questions qu'appellent ces dernières années consécutives de baisse des naissances.

Elle demande qu'une politique familiale permette à chaque famille de se rapprocher du nombre d'enfant qu'elle souhaite.

Les résultats de l'enquête nationale ont été présentés en novembre 2023 lors de la journée des présidents directeurs.

Ils sont consultables via le lien <https://www.unaf.fr/ressources/entre-desir-et-realites-avoir-des-enfants-aujourd'hui-en-france/>

Les résultats de l'enquête au niveau du Val d'Oise seront étudiés par la Conférence des Mouvements début 2024 afin de réaliser une synthèse et les résultats seront comparés en Unaf aux résultats des autres départements de région parisienne.



L'Udaf 95 a participé à un certain nombre de rencontres organisées par l'Unaf en 2023 et a été relais de certaines campagnes.

Colloque « Logement, patrimoine immobilier et majeur protégé »

Participation de la directrice et du Chef de Service MJPM



Le 17 janvier 2023, l'Unaf et l'Unafor ont organisé, à Paris, un colloque sur le thème "Logement et patrimoine immobilier et majeur protégé" qui a rassemblé 160 professionnels des services PJM et ISTF des Udaf.

Les objectifs du colloque étaient, d'une part, de renforcer la protection du logement et des intérêts patrimoniaux des personnes protégées, d'autre part, d'articuler l'intervention du MJPM avec des professionnels compétents en matière de logement et de patrimoine immobilier et enfin, de permettre l'entretien, la rénovation du logement et le maintien à domicile, particulièrement en période de crise économique. Anne Caron-Dégliise, Avocate générale à la Cour de cassation, est intervenue tout au long de la journée pour apporter le regard et les attentes du juge.

Réunion annuelle des référents Communication

Le 20 janvier 2023, 50 communicants du réseau Unaf – Udaf - Uraf, dont la présence de l'assistance de direction, se sont réunis à Paris à l'occasion de la réunion annuelle des référents communication.

Au programme de cette journée : présentation du plan de com 2022 et du plan de com 2023 ; démonstration des nouveautés de l'écosystème digital ; ateliers créatifs ; réflexion sur les démarches de communication en réseau.



Journée Nationale du Surendettement

Participation de la directrice et de l'animateur PCB



Initialement prévue en novembre 2022 et annulée pour cause de grève des transports parisiens, l'Unaf a reprogrammé sa Journée Nationale du Surendettement le 24 janvier 2023.

Au programme, de la stratégie nationale d'éducation financière au développement des actions collectives, l'inflation : le budget des familles face à l'explosion du « coût de la vie », plusieurs points d'actualité...

Cet évènement s'adresse à la fois aux salariés des services des Udaf qu'aux représentants bénévoles en commission de surendettement.

Webinaire phase de développement de la Médiation Aidants Aidés

Participation de la directrice et de la Cheffe de Service AMP

Le 27 janvier 2023, s'est tenu en visio un webinaire consacré à la deuxième phase de développement de la médiation Aidants Aidés.

Ce webinaire avait pour objectif de présenter plus en détails les modalités techniques et financières de ce développement, matérialisées dans l'appel à candidatures et de répondre à toutes les questions.

Les Jeudis de la Com' : " Améliorer ses relations presse"

Jeudi 9 février, le service communication de l'Unaf a organisé pour les référents communication, un séminaire en visio dans le cadre des Jeudis de la Com sur le thème « Améliorer ses relations avec les médias et les valoriser ».

49 participants y ont assisté, ils représentaient 41 Udaf et 4 Uraf.

Lors de la séance, ont été présentés les contraintes des journalistes, des conseils pour constituer son fichier presse, pour rédiger ses communiqués de presse. Du vocabulaire et des points de droits complètent la présentation.



Webinaire « Mise en œuvre de l'évaluation des services dans les Udaf »

Participation de la directrice et de l'assistante de direction Institution



Suite à l'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS, piloté par la HAS, l'Unaf a organisé un webinaire à destination des Udaf, le 1er février 2023. Ce webinaire a été organisé par le groupe de travail Unaf-Udaf dédié à ce sujet. Il a réuni plus de 120 participants correspondant à environ 60 Udaf.

Les intervenants du groupe ont ensuite développé différents aspects liés à l'évaluation, notamment sa nouvelle méthodologie, la programmation pluriannuelle des évaluations, le choix d'un organisme évaluateur et les systèmes d'information permettant de piloter la démarche qualité au sein des services.

SOLIHA : l'Unaf organise un webinaire à destination des Udaf pour présenter la convention nationale déclinable au niveau local

Participation de la Cadre Technique MJPM.

L'Unaf et la Fédération SOLIHA ont signé une convention de partenariat, le 9 mars 2023, en vue d'actions communes en matière de logement. Un webinaire a été organisé par les Pôles PDP et COBE de l'Unaf à destination des professionnels et des bénévoles des Udaf (administrateurs, présidents, directeurs, professionnels des services PJM, ISTF et habitat inclusif) et des associations SOLIHA.



Il a été présenté les objectifs, le contenu et le fonctionnement du partenariat avec SOLIHA. L'objectif est d'aider nos réseaux respectifs (Udaf et associations SOLIHA) à collaborer, par le biais de la signature d'une convention locale dans les domaines de la protection juridique des majeurs, l'information et le soutien aux tuteurs familiaux et l'habitat inclusif.

Groupe de travail « Groupe de parole enfants de parents séparés »

Participation de la directrice et de la Cheffe de Service AMP

Le 15 mars 2023, l'Unaf a réuni les Udaf membres du groupe de travail national dédié au développement des ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés.



Rencontre sur le thème :

« La fracture numérique : quel rôle pour les Udaf et les associations familiales ? »

Participation de l'Assistante de Direction.



Le 15 mars 2023, l'Udaf Ile-de-France a organisé une rencontre sur le thème « la fracture numérique, quel rôle pour les Udaf et les associations familiales ? ».

Les Unions départementales des associations familiales ont souhaité s'engager, avec les associations familiales, pour apporter leur contribution de proximité aux politiques publiques, dans une relation de proximité avec les familles.

Au cours de la rencontre, Pascal Plantard, Professeur des Universités à Rennes 2 et anthropologue des usages et des technologies numériques, a partagé un panorama des usages, des pratiques, des difficultés et des questionnements générés par la numérisation de la société et des pratiques.

L'Unaf a également présenté son approche de l'accompagnement au numérique, pour les parents, leurs enfants et pour les personnes vulnérables. Les participants ont pu échanger avec les intervenants et échanger autour des différentes pratiques ou expérimentations.

Rencontre Présidents/Directeurs du 25 et 26 mars 2023 à Amiens

Participation du président et de la directrice l'Udaf 95



Les samedi 25 et dimanche 26 mars 2023, l'Unaf a réuni à Amiens, pour leur rencontre annuelle, les Présidents des Udaf et Uraf et les Directeurs des Udaf. Ainsi, plus de 200 participants étaient présents, venus de Métropole et d'Outre-mer. A l'ouverture, sont intervenus, le Président de l'Udaf, Sébastien Bil, Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, et la Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc et le directeur général de la Cnaf.

La présidente de l'Unaf a clôturé cette journée par un discours sur "La relance de la politique familiale peut donner lieu à des consensus autour de la nécessité d'avancer sur 2 axes prioritaires et profondément liés : la conciliation vie familiale – vie professionnelle, et le pouvoir d'achat des familles".



Groupe de Travail National Ateliers pour les enfants de parents séparés

Participation de la Directrice et de la Cheffe de Service AMP

Le 25 mai 2023, l'Unaf a organisé en visio-conférence un groupe de travail national à l'attention de toutes les Udaf animant ou projetant d'animer un atelier de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés. L'essentiel de la visio a été consacré aux outils de communication avec la présentation des propositions pour constituer un kit de communication.

Assemblée Générale Ordinaire de l'Unaf

Participation du Président et de la Vice-Présidente/Trésorière de l'Udaf 95.



Les 17 et 18 juin 2023, l'Unaf a tenu, à Angers, son Assemblée Générale annuelle en présence de plus de 500 responsables des unions d'associations familiales, représentants familiaux et membres d'associations familiales venus de Métropole et d'Outre-Mer. La Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc, a ouvert l'Assemblée puis a cédé la parole à Guillemette Leneveu, Directrice générale de l'Unaf, qui a présenté le déroulé de la rencontre.

Cette rencontre a été marquée par la venue, le samedi en matinée, de Jean-Christophe Combe, Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, qui s'est exprimé devant l'assemblée et par le

message filmé de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel.

L'après-midi était consacrée au thème de l'Assemblée générale : "Entre individualisme et solidarité : le couple en question". Retour sur la séquence du samedi.

Groupe de Travail National de Médiation Familiale

Participation de la Cheffe de Service AMP

Le 8 juin 2023, l'Unaf a organisé un groupe de travail national Médiation Familiale dans ses locaux à Paris. Intervention et échanges ont eu lieu lors de cette journée.

Assemblée Générale de l'Uraf Ile de France

Participation du président

A Paris, le 26 juin 2023, l'Uraf Ile de France a tenu son Assemblée Générale, marquée par l'examen de son rapport d'activité et financier 2022, par son budget prévisionnel 2023 et par la présentation des résultats de l'Observatoire des Familles pour la région Ile de France.

Les Jeudis de la Com' : "Principes et techniques d'animation de réunion"

Participation du service Institution.

Le 6 juillet 2023, les équipes de l'Unaf ont proposé un webinaire dédié aux techniques d'animation de réunions.

Après la crise sanitaire, pour dynamiser le bénévolat et donner du sens au travail... il est urgent de trouver des astuces pour rendre nos réunions « + COM » (Conviviales, Objectivées, Mémorables).

36 Udaf et 2 Uraf ont activement participé à cette séance.

Au programme : Échanges de pratiques, idées de techniques et d'animation, démonstration de l'outil de création de nuage de mots utilisé lors de l'AG de l'Unaf à Angers...

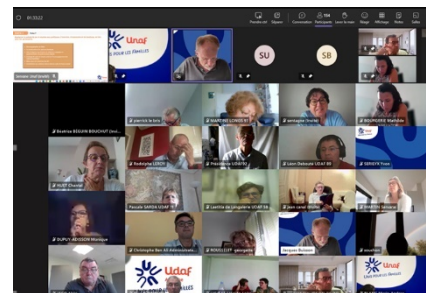


Webinaire sur le COG Etat-Unaf 2023-2027

Participation de nos 2 représentants Caf.

Le 18 septembre 2023, l'Unaf a organisé un webinaire à destination des représentants familiaux siégeant dans les Caf, et des Présidents et Directeurs d'Udaf, afin de présenter le contenu de la nouvelle COG Etat-Cnaf.

Ce temps d'échange a également permis de rappeler les positions défendues par l'Institution et diffuser les informations utiles pour préparer la signature des CPOG (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Gestion) au niveau départemental. Plus de 200 représentants des familles, Présidents et Directeurs d'Udaf ont répondu présents.



Cybermois : l'Unaf a organisé un webinaire avec le GIP Cybermalveillance

Participation des services de l'Udaf 95.

A l'occasion du Cybermois piloté par le GIP Cybermalveillance, l'Unaf a organisé le 18 octobre 2023, un webinaire avec l'intervention de Laurent Verdier, Directeur Formation - Pédagogie et Sensibilisation du GIP Cybermalveillance, auquel 80 personnes ont participé.



Lors de cette matinée, Laurent Verdier a pu aborder la question de la cybersécurité et des cybermenaces dont peut être victime le grand public. Il a également délivré des bonnes pratiques pour mieux accompagner les familles à se protéger. Ce webinaire a permis de nombreux échanges entre les Udaf présentes et M. Verdier, autour des différentes cybermenaces et les moyens de s'en protéger.

Journée des directeurs des Udaf

Participation de la directrice.



Le vendredi 24 novembre 2023, veille de la rencontre des Présidents des Udaf et Uraf et des Directeurs des Udaf, la Directrice Générale de l'Unaf, Guillemette Leneveu a animé la journée des Directeurs.

Introduite par la Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc, cette rencontre a proposé plusieurs séquences de travail qui ont permis de dresser un panorama d'actualité des actions, et des dispositifs, menés par l'Unaf et son réseau.

Cette journée, temps fort des relations au sein du réseau, a permis à Guillemette Leneveu d'aborder, dans son propos, plusieurs sujets : protection de l'enfance, protection juridique des majeurs, réforme de l'évaluation, gestion des ressources humaines, point conseil budget et microcrédit, partenariat Unaf-Action Logement, réflexion autour du développement des partenariats.



Rencontre nationale à Paris, des présidents des Udaf et Uraf et des directeurs des Udaf

Participation du Président et de la directrice.



Le samedi 25 novembre 2023, l'Unaf a réuni, à Paris, l'ensemble des Présidents des Udaf et Uraf et des Directeurs des Udaf. 250 personnes étaient présentes pour cette rencontre qui a permis, pour la Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc et la Directrice Générale, Guillemette Leneveu, de faire un point d'actualité sur la politique familiale et sur les services et actions menés en réseau.

Cette rencontre fut aussi l'occasion d'accueillir Anne Morvan-Paris, sous-directrice enfance et famille à la DGCS et Anne Devreese, présidente du Conseil National de la Protection de l'enfance.

Ouverture de la rencontre par la Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc : amélioration de l'accueil du jeune enfant, défense du pouvoir d'achat, accompagnement des parents, prise en compte de la perte d'autonomie et du vieillissement : tels sont les sujets majeurs abordés par Marie-Andrée Blanc, dans son allocution.



Rencontre RefAsso

Participation du service Institution.



Le mardi 28 novembre 2023, l'Unaf a réuni, à Paris, les salariés en charge de la vie associative et statutaire des Udaf et Uraf pour une journée placée sous le signe de l'interconnaissance, des rencontres, des échanges de bonnes pratiques et de la convivialité.

Un peu plus d'une centaine de participants se sont retrouvés pour partager un temps d'actualité, participer à un quiz, puis échanger lors de temps d'ateliers collaboratifs portant sur les thèmes suivants : la représentation familiale et ses outils, le plan local de développement associatif, l'accueil et l'agrément d'une association familiale, l'organisation des instances, le fonds spécial et les bonnes pratiques de développement associatif.

Journée nationale consacrée à la crise du logement

Participation du référent « Habitat » et d'un représentant familial de l'Udaf 95.



Le 14 décembre 2023, L'Unaf a réuni lors d'une journée nationale Habitat spéciale « Crise du logement », des administrateurs, représentants familiaux, salariés de l'Unaf, des Udaf et des Uraf, qui se sont penchés sur la question « Crise du logement : quelles difficultés, quelles solutions et quels enjeux pour les familles ? ».

Notre référent « Habitat » ainsi qu'un représentant du CA de l'OPAC Val d'Oise ont pu participer à cette journée.

Cette rencontre, animée par Marie-Josée Balducchi, administratrice de l'Unaf en charge du logement, au cours de laquelle des experts du logement sont intervenus, a été très riche en échanges. Elle a contribué à mieux comprendre la complexité de la crise actuelle, à mesurer son impact sur la vie d'un nombre croissant de familles, à explorer des idées novatrices et à débattre des solutions potentielles à envisager pour sortir de la crise et accompagner les familles.

3 tables rondes ont permis d'explorer les solutions pour sortir de la crise en identifiant les leviers, les aides et les pistes d'actions sur les trois secteurs du logement : l'accession à la propriété, le locatif social et le locatif privé, grâce à la contribution de plusieurs experts.

AUTRES RENCONTRES ET ACTIONS DES SERVICES



Janvier – Février

- **Webinaire logiciel Budg & Co**

Participation du service PCB

Le 6 janvier 2023 s'est tenue, en visioconférence, une présentation du nouveau logiciel Budg & Co.

- **Séminaire « Prévention de la radicalisation »**

Participation de la directrice

Le 13 janvier 2023 s'est tenu le séminaire national « Prévention de la radicalisation » organisé par le Secrétariat Général du Comité Interministériel de la Prévention de la délinquance et de la radicalisation. Echanges de pratiques autour de la prise en charge et de l'accompagnement de toutes formes de radicalisation.

- **Présentation des services de Médiation Familiale et Point Accueil Ecoute Jeunes**

Participation du service Actions Médiation Parentalité de l'Udaf 95

- Le 20 janvier 2023 une présentation des services « Médiation Familiale » et Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Udaf 95 a été faite auprès des habitants de Cergy St Christophe à l'occasion d'un café des parents au centre socio culturel de Cergy St Christophe.

- **Présentation des services de Médiation Familiale et Point Accueil Ecoute Jeunes**

Participation des services PAEJ et PCB de l'Udaf 95

Les services PAEJ et PCB ont participé à la réunion sur la Convention Territoriale Globale (CTG) du Vexin à Magny en Vexin le 27 janvier 2023.

- **Comité de rédaction de la Lettre des Parents**

Participation du service de Médiation Familiale

Le 2 février 2023 s'est tenu le Comité de rédaction de la Lettre des Parents du Val d'Oise à la Fédération des Centres Sociaux à Eaubonne.

- **Réunion de préparation Acteurs de la Jeunesse**

Le 13 février, participation des services PCB et PAEJ à la réunion de préparation dans le cadre de la rencontre départementale des acteurs de la jeunesse prévue en mai.

- **Groupe Transversal pluridisciplinaire sur les violences faites aux femmes**

Participation de la directrice

Un groupe transversal sur les violences faites aux femmes s'est tenu le 15 février 2023, dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles.

Mars

- **Réunion Service Habitat Argenteuil**

Participation du Chef de Service MJPM

Le 1^{er} mars 2023 s'est tenue la réunion organisée par la Direction de l'Habitat et du Logement de la ville d'Argenteuil.

- **Rencontre Caf – Udaf 95**

Participation du service de Médiation Familiale

Le 2 mars 2023, l'équipe de médiatrices familiales a rencontré la Conseillère Technique Départementale Parentalité de la Caf pour échanger sur les projets et perspectives.

- **Groupe de travail « co-éducation : enjeux et modalités »**

Participation du service PAEJ

Participation du PAEJ au groupe de travail « co-éducation : enjeux et modalités » à la Cité Educative d'Argenteuil le 13 mars.

- **Café des parents au Collège Martin Luther King**
Participation du service PAEJ

Une psychologue du PAEJ a co-animé un café des Parents au collège M. Luther King le 14 mars et a participé aux rencontres des acteurs de la jeunesse le 15 mars à Villiers le Bel.

- **Rencontres des Acteurs de la Jeunesse**

Le 20 mars s'est tenue la rencontre départementale des acteurs de la jeunesse au théâtre 95 à Cergy afin d'organiser une journée à destination des acteurs de la jeunesse le 16 mai.

- **Schéma Départemental de prévention et de protection de l'enfance**

Participation des services MJPM et AMP

Dans le cadre du Schéma Départemental de prévention et de protection de l'enfance piloté par le Conseil départemental :

- Participation du Chef de service MJPM au groupe de travail au sujet de la coordination autour des jeunes majeurs, les 17 et 31 mars matin,
- Participation de la Cheffe de service AMP au groupe de travail autour de la prévention secondaire (soutien à la parentalité, interventions en milieu ouvert..) les 16 et 30 mars matin.

- **Veille Vulnérabilité**

Participation des services MJPM et AMP

Le Chef de Service MJPM a participé le 24 mars à la Veille Vulnérabilité qui s'est tenue à Cergy.

- **Intervention ISTF à l'IME d'Ennery**

Le service ISTF a présenté le rôle de mandataire judiciaire dans le cas d'une tutelle, d'une curatelle. Des échanges / questions ont suivi.

Avril - Mai

- **Ateliers de déclinaison du plan départemental de prévention et de la lutte contre la prostitution des mineurs**

Participation de la directrice.

L'Udaf 95 a participé aux Ateliers de déclinaison du Plan Départemental de prévention et de lutte contre la prostitution des mineurs.

Porte-Voix des Familles !



Au programme : présentation en plénière du plan ainsi que la méthodologie de déclinaison opérationnelle, ateliers sur la formation des professionnels et ateliers en sous-groupes sur la prévention.

- **Journée des représentants familiaux**

Le 6 avril 2023, L'Udaf 95 a eu le plaisir de convier ses représentants familiaux à sa « Journée annuelle des représentants familiaux », dans ses locaux.

L'objectif principal de cette journée était d'échanger ensemble et de se retrouver pour parler projets, partager nos pratiques, tisser des liens entre représentants familiaux.

En effet, le représentant familial est un des piliers essentiels de notre réseau : il nous aide à accomplir nos missions de représentation, de défense des intérêts des familles du Val d'Oise et ainsi faire entendre leur voix auprès des instances communales et départementales.

- **Réunion de travail sur l'Accès aux droits**

Participation de la directrice à la réunion avec la Secrétaire Générale du Ministère de la Justice et le SADJAV à la Maison de la Justice et du Droit de Villiers le Bel sur les missions, les contraintes et les enjeux de l'Accès aux Droits le 12 avril.

- **Journée de partage sur l'autodétermination**

Le 14 avril 2023, le service de Médiation Familiale de l'Udaf 95 a participé à la journée de partage sur l'autodétermination organisée par Coordination 95.

Une occasion également d'échanger en parallèle sur la nouvelle offre de Médiation Familiale Aidants/Aidés de l'Udaf 95.

- **Réseau Parentalité de Cergy**

La Cheffe de Service Actions Médiations Parentalité de l'Udaf 95 a participé au réseau parentalité de Cergy le 14 avril 2023.

Au programme : actualités du réseau, cartographies des LAEP et Cafés des Parents, infos REAAP 95, Village des Familles 2023...

- **Rencontre du développement associatif**

Le service Institution de l'Udaf 95 a participé à la rencontre du développement associatif en Uraf Ile de France le 18 avril.

- **Groupe de travail Violences faites aux femmes**

Participation de la directrice au groupe de travail « Violences faites aux femmes », dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles, à la préfecture du Val d'Oise le 19 avril.

- **Rencontre services MJPM/ le Centre Hospitalier de Gonesse et GHT Plaine de France**

Le 24 avril 2023 le service MJPM de l'Udaf 95 a rencontré le Centre Hospitalier de Gonesse et la Cadre supérieure des services sociaux du GHT Plaine de France afin de travailler sur la complémentarité des services.

- **Réunion MSA / Présence 2000**

Participation du service ISTF de l'Udaf 95 à la réunion MSA Présence 2000 sur le thème « Accès aux services de l'aide à domicile » le 11 mai.

- **Village des Familles à Baillet en France**

Participation du service Actions Médiations Parentalité au Village des Familles le 13 mai 2023 à Baillet en France, organisé par le CCAS France Service, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France.

- **Rencontre départementale des acteurs de la jeunesse**

Participation du service PCB et du PAEJ à la Journée départementale des Professionnels de la Jeunesse au théâtre Le Point Commun à Cergy le 16 mai, dans le cadre du Schéma Départemental de Soutien aux Familles cosigné par différentes institutions afin de favoriser le déroulement harmonieux de la vie familiale.

Cet évènement a été l'occasion d'animer 2 ateliers et d'échanger sur nos missions avec d'autres professionnels du département et de réfléchir ensemble aux axes d'amélioration possibles.

- **Réunion des représentants familiaux du secteur Habitat de l'Udaf 95**

Participation du service Actions Médiations, le 23 mai 2023, l'Udaf 95 a réuni en visioconférence ses représentants familiaux du secteur Habitat.

La matinée a été animée par notre référent secteur Habitat et a permis d'échanger sur leurs missions de bénévole au sein des organismes, sur le fonctionnement des différentes commissions...

- **Salon « Être parents aujourd'hui »**

Participation du service Actions Médiations Parentalité au salon « Être parents aujourd'hui » qui s'est tenu le 1^{er} juin à Garges les Gonesse.

Une psychologue et une médiatrice familiale sont intervenues à cette occasion et ont présenté leur service respectif.

- **Groupe de Travail sur l'accès aux droits**

Participation de la directrice au groupe de travail « Accès au Droit, aide aux victimes et violences intrafamiliales » organisé dans le cadre du CISPD de Plaine Vallée en présence de plusieurs acteurs du Territoire le 25 mai.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter les différents services de l'Udaf 95 dans ce domaine.

- **Café des parents sur le thème des écrans**

Intervention d'une psychologue du PAEJ dans une école maternelle d'Arnouville les Gonesse le 30 mai, autour d'une trentaine de parents, pour aborder avec eux les difficultés rencontrées par les parents dans la gestion de l'exposition aux écrans de leurs enfants.





• Veille Vulnérabilité

Participation de la cadre technique du service MJPM à la Veille Vulnérabilité du TISMS à Cergy le 2 juin.

• Webinaire entre le service social départemental et l'Udaf 95

La directrice a eu le plaisir de présenter les différents services de l'Udaf 95 lors d'une visioconférence avec le service social départemental le 8 juin.

• Rencontre Udaf 95 – Intervenants sociaux en commissariat et Gendarmerie

Le service Médiation Parentalité de l'Udaf 95 a rencontré les intervenants sociaux en commissariat ou gendarmerie le 15 juin. Une présentation des services a suivi.

• Réunion territoriale sur la Vulnérabilité

Participation de la directrice et du Chef de Service MJPM.

Une réunion territoriale sur le thème de la vulnérabilité a été organisée le 16 juin à Sarcelles.

Une présentation des services et des missions de chacun des participants a été faite. Une présentation des missions des MJPM, de la médiation aidants/aidés ainsi que l'aide autour du deuil a suivi.

• Atelier « Parents après la séparation »

La Cheffe du service Actions Médiations Parentalité a co-animé un nouvel atelier «Parents après la séparation » le 17 juin à Louvres avec la CAF et le CIDFF.

Ont été abordés les impacts de la séparation, les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce, le rôle de la médiation familiale et les informations-ressources sur le département.

• Assemblée Générale de l'ANPAEJ

La directrice et service PAEJ de l'Udaf 95 ont participé à l'Assemblée Générale de l'ANPAEJ le 19 juin.

• 9^{ème} édition de la Biennale de la protection juridique des majeurs

Le Chef de services MJPM a participé à la 9^{ème} Biennale de la protection des majeurs organisée par l'EHESP le 26 juin.

• Comité Local d'Aide aux Victimes et présentation du pack

Participation de 2 administratrices de l'Udaf 95 et de l'animateur PCB au Comité Local d'Aide aux Victimes et présentation du pack nouveau départ à la Préfecture du Val d'Oise le 19 juin.

Le Pack Nouveau départ permettra de coordonner l'accompagnement des femmes victimes de violence. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes menées depuis 2017.

• Assemblée Générale du CIJ Val d'Oise

Participation de la directrice à l'Assemblée Générale du Centre d'Information Jeunesse avec de belles réalisations et de beaux projets / partenariat en perspective.

• Rencontre avec le Service Social Départemental

La Cheffe de service AMP a rencontré les responsables d'équipe du SSD de Beaumont s/Oise et de Persan, et de Fosses et Domont le 22 juin.

A cette occasion une présentation des services de l'Udaf 95 à destination des familles a été faite.

• Rencontre collective services Médiation Familiale et espaces rencontre

Participation du service AMP à la 1^{ère} rencontre collective des services de Médiation Familiale et des espaces rencontre le 27 juin à Pontoise.

• Comité Local d'Amélioration Continue de la Préfecture du Val d'Oise

La directrice a participé, le 6 juillet, au 1^{er} Comité Local d'Amélioration Continue de la Préfecture du Val d'Oise, présidé par la Secrétaire Générale de la Préfecture.

Une présentation de la démarche Qual-e-pref a été faite, ainsi qu'un bilan suite au lancement de la démarche Services Publics +.

• Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF)

La directrice a participé au Comité Départemental des Services aux Familles le 6 juillet à la préfecture du Val d'Oise.

40 représentants issus du monde associatif et des institutions du domaine de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité étaient présents et ont œuvré pour définir les priorités du SDSF 2024-2026.

Septembre - Octobre

- **Ateliers « Parents après la séparation »**

La Cheffe du Service Actions Médiations Parentalité a repris la co-animation d'ateliers « Parents après la séparation ».

- **Le Village des Familles « parents d'ados, parlons'en »**

Du 4 au 11 octobre 2023 s'est tenu à la maison de quartier des Linandes à Cergy la nouvelle édition du Village des Familles sur le thème « parents d'ados, parlons-en ».

Conférence, table ronde, ateliers gratuits, spectacle et Village des acteurs de la parentalité étaient proposés.

- **Groupe de travail « Violences faites aux femmes »**

Participation de la Cheffe de service AMP au groupe de travail « Violences faites aux femmes » dans le cadre du SDSF le 20 septembre à Cergy.

- **Matinée du développement associatif**

Participation de la directrice et de l'Assistante de Direction à la « Matinée du développement associatif : Les Plans Locaux de Développement Associatif (PLDA) » le 21 septembre.

- **Forum des aidants**

L'Udaf 95 a participé au Forum des Aidants qui s'est tenu le 5 octobre 2023 à Corneilles en Vexin et le 6 octobre à Jouy le Moutier où l'animatrice ISTF est intervenue.

- **Fête de l'EJF**

Participation de la Cheffe de Service Action Médiations Parentalité à la fête de l'EJF (Espace Jeunesse et Famille) le 23 septembre 2023 à Eaubonne.

- **Forum de la Cité Educative**

Participation du service PAEJ au Forum de la Cité Educative le 2 octobre à Argenteuil pour échanger avec les professionnels et leurs familles.

- **Journée de formation « Prendre la parole et participer à des réunions »**

Participation des bénévoles de nos associations familiales et du personnel de l'Udaf 95, le 6 octobre 2023.

- **Conseil d'Administration de l'Adil 95**

Participation de la directrice au Conseil d'Administration du CIDFF le 12 octobre.

- **Groupe de travail « Médiation Aidants Aidés »**

Participation d'une médiatrice familiale au groupe de travail en distanciel « Médiation Aidants Aidés » le 19 octobre.

- **Comité Local de Santé**

Participation du PAEJ au Comité Local de Santé le 20 octobre à Cergy.

- **Groupe de travail « Jeunesse »**

Participation de l'animateur PCB au groupe de travail Jeunesse le 13 octobre 2023, dans le cadre du SDSF.

- **Groupe de travail « Médiation Aidants Aidés »**

Participation d'une médiatrice familiale au groupe de travail le 19 octobre, en distanciel.

Novembre - Décembre

- **Webinaire découverte de REZO Contributions**

Participation et intervention du service Institution au webinaire Unaf « Découverte de Rezo Contributions » le 7 novembre 2023.

- **Rencontre « Action Budget »**

Animation de l'animateur PCB à une rencontre participative et interactive « Action Budget » organisée par le service Jeunesse de la Mairie de Villiers le bel le 8 novembre.

- **Réunion de services CAF**

Réunion de services Caf avec le service Médiation Familiale le 8 novembre dans les locaux de l'Udaf 95.

- **Rencontre DAC Ouest Coordinov**

Rencontre entre l'Udaf 95 et la DAC Ouest Coordinov dans les locaux de l'Udaf 95 le 8 novembre.

- **Groupe Jeunesse**

Participation de la directrice au groupe Jeunesse – Evaluation et renouvellement SDSF- le 13 novembre.

- **Rencontre AGIRC ARRCO**

Participation de la directrice à la rencontre avec l'action sociale AGIRC ARRCO dans le cadre de l'Uraf le 15 novembre.

- **Commission CIIVISE**

Participation de la Cheffe de service AMP à la Commission Indépendante sur l'Inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) le 20 novembre.

- **Webinaire Inclusion Financière**

Participation du service PCB au webinaire organisé par la Banque de France sur l'Inclusion Financière le 23 novembre.

- **Groupe National de Médiation Familiale**

Participation du service AMP au Groupe National de Médiation Familiale le 23 novembre à Paris.

- **Village santé**

Participation des services ISTF et AMP au Village Santé à Champagne sur Oise le 25 novembre.

- **Journée ANPAEJ**

Participation du PAEJ à la journée organisée par l'ANPAEJ le 30 novembre.

- **Webinaire « Haine en ligne et signalement »**

Participation du service Institution au webinaire « Haine en ligne et signalement » le 30 novembre.

- **Colloque EPOC**

Participation de la Cheffe de Service AMP et d'une médiatrice au colloque EPOC, organisé en visio-conférence le 5 décembre.

- **Parcours sur la séparation**

Animation de la Cheffe de service AMP d'un parcours sur la séparation le 7 décembre à Argenteuil avec la CAF et le CIDFF.

- **Assemblée Générale Plénière CLSM**

Participation de la directrice à l'Assemblée Plénière du Comité Local de Santé Mentale le 8 décembre à Argenteuil-Bezons.

- **Pacte des Solidarités du Val d'Oise**

Participation du service Point Conseil Budget et d'une administratrice de l'Udaf 95 à la journée organisée dans le cadre du Pacte des Solidarités du Val d'Oise à la Préfecture de Cergy.

- **Rencontre partenaires**

Participation de la Cheffe du service AMP à la réunion Partenaires à l'espace Agora, à Fosses.

- **Journée Nationale du Surendettement**

Participation de la directrice à la Journée Nationale du Surendettement organisée par l'Unaf le 12 décembre, à Paris.

- **Formation Premiers Secours en santé mentale**

Participation du service MJPM à la formation Premiers Secours en santé mentale les 12 et 13 décembre à Beauchamp.

- **Journée Nationale Crise du Logement**

Participation de notre représentant familial, référent Habitat de l'Udaf 95 à la journée organisée par l'Unaf le 14 décembre à Paris.

- **Webinaire REZO et Contributions**

Participation du service Institution au webinaire Questions/Réponses « Rezo et Contributions » organisé par l'Unaf le 15 décembre.

- **Groupe de travail « Dynamiser la représentation familiale »**

Participation du service Institution au groupe de travail « Dynamiser la représentation familiale » en visio conférence le 15 décembre, avec l'Unaf, l'Udaf et d'autres Udaf.

- **Comité Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance**

Participation de la directrice au Comité Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance Plaine Vallée le 19 décembre.

- **Conseil d'Administration CIDFF 95**

Participation de la directrice au Conseil d'Administration du CIDFF 95 le 20 décembre à Cergy.

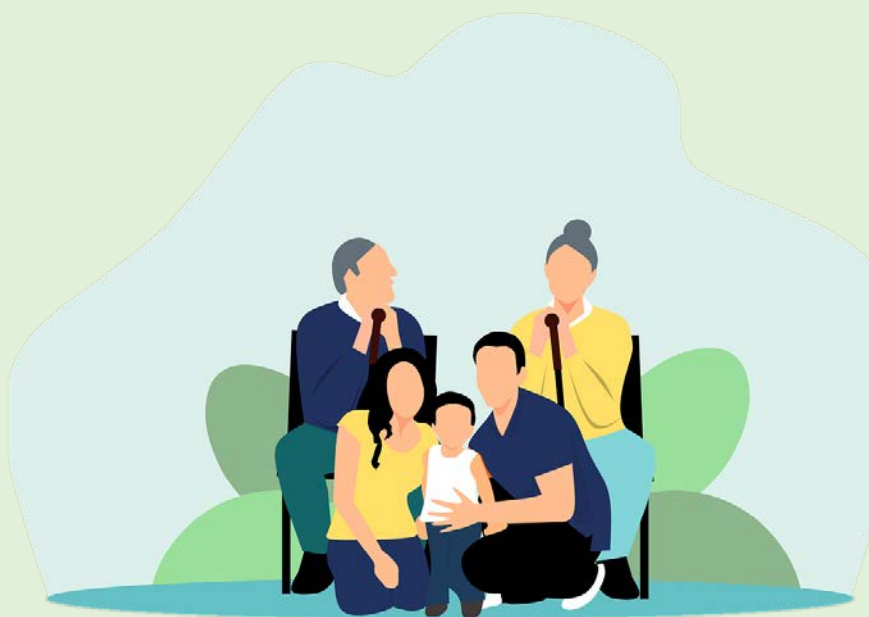


NOS SERVICES AUX FAMILLES

L'Udaf du Val d'Oise a placé la solidarité au cœur de ses préoccupations, en développant des services répondant aux besoins des familles, des parents et des personnes vulnérables.

Elle accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Ce sont ainsi 12 services, répartis sur 3 pôles, qui leurs sont proposés :



Quelques chiffres

697
Mesures de
Protection

189
Demandes
ISTF

1 417
Entretiens
de Médiation

1 243
Entretiens
PAEJ

306
Entretiens
PCB

Le développement des services proposés par l'Udaf 95 a considérablement augmenté en 4 ans avec notamment la création en 2019 et le développement du service Actions Médiations Parentalité et le développement du service Point Conseil Budget.

La carte illustre la répartition géographique des services de médiation familiale et d'accompagnement des victimes de violence conjugale en Île-de-France. Les zones de médiation familiale sont indiquées en bleu clair, et les zones d'accompagnement des victimes en bleu foncé. Des points noirs sur la carte correspondent aux lieux de services, dont les noms sont listés dans des boîtes bleues ou jaunes :

- Magny en Vexin
- Villiers le Bel (MJD + Maison Quartier Boris Vian)
- Fosses
- Louvre
- Gonesse
- Gonesse (TI)
- Gonesse (Centre Social M. Sangnier)
- Arnoville les Gonesse
- Sarcelles
- Argenteuil (MJD + PRE)
- Eaubonne
- Cergy (Udaf95)
- Cergy (Udaf95)
- PIF (Point Info Famille)
- MJPM (Mandataire Judiciaire Protection des Majeurs)
- PIF (Point Info Famille)
- Udaf (Udaf95)

Les légendes en bas de la carte expliquent les symboles et les couleurs :

- Médiation Familiale
- ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux)
- PIF (Point Info Famille)
- PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeune)
- MJPM (Mandataire Judiciaire Protection des Majeurs)

[illegible]

POLE ACTION FAMILIALE

POINT INFO FAMILLE (PIF)



Le « Point Info Famille » de l'udaf 95 a pour mission d'orienter les familles vers les dispositifs d'aide aux familles et à la parentalité les plus adaptés à leurs besoins spécifiques. Le champ des services aux familles étant très vaste et très riche, l'ambition de ces lieux doit être d'orienter.

Cette activité est assurée par le service de l'institution familiale.

Notre action s'oriente de la manière suivante :

- Diffusion de l'information aux familles,
- Orienter les familles selon leurs interrogations vers le bon interlocuteur,
- Mettre en place des services aux familles pour répondre à leurs besoins,
- Observer les familles,
- Identifier les besoins des familles et des usagers et faire remonter les demandes aux pouvoirs publics.

Le PIF bénéficie d'un espace dédié avec un point internet, outil indispensable pour la présentation de nos activités, de nos services avec une documentation actualisée, consultable de façon autonome ou accompagnée. Il permet aux familles de prendre des décisions éclairées et d'être autonomes dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Par ailleurs, l'Udaf 95 envoie régulièrement des informations sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports aux Mouvements et Associations, aux Représentants par secteur, aux Administrateurs et à nos Délégués dans les Ccas pour une plus large diffusion auprès des familles Valdoisiennes.

Ces informations émanent de nos partenaires, des services de l'Etat, de la CAF, du Conseil départemental, de l'Unaf, de la MSA, des organismes de défenses de consommateurs, etc. et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'Udaf.

L'Udaf 95 a enregistré 80 demandes pour l'année 2023, équivalent à l'année précédente.

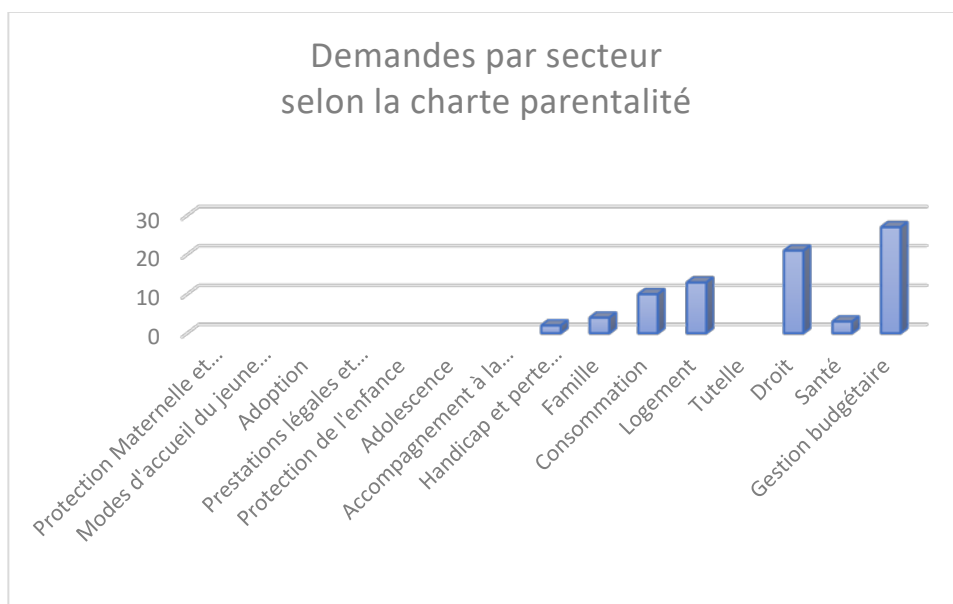
[Au-delà de ces 80 demandes, nous avons également enregistré des demandes d'informations ou d'aides sur les difficultés de couples, des informations suite à une séparation ou un divorce, des difficultés avec des adolescents. Ils sont pour la plupart redirigés vers les services Médiation Familiale, consultation Conjugales et Familiales et Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Udaf 95. Pour les demandes axées sur le domaine juridique, les personnes ont été orientées vers les Maisons de la Justice et du Droit ou vers le CIDFF.]

Répartition des demandes : 28 femmes - 52 hommes.



Les demandes se font principalement par téléphone, quelquefois par mail et rarement par courrier.

A savoir : Lors d'un entretien (contact), la personne peut demander plusieurs renseignements. Nous prenons en compte uniquement le renseignement principal.



Les demandes portent essentiellement sur :

1- Gestion budgétaire : **27 appels** concernent les microcrédits.

L'Udaf 95 n'en proposant plus, les personnes sont orientées vers le Crédit Municipal de Paris.

Viennent ensuite les demandes d'informations financières : demandes d'aide de particuliers pour des personnes en situation précaire ou des recherches de coordonnées du médiateur des banques.

2- Droit : **21 appels** concernent ce domaine.

La majorité des demandes concernent des conseils pour des personnes tuteurs d'un proche. Les personnes sont ainsi orientées vers l'intervenante ISTF de l'Udaf 95.

Nous avons également reçu des demandes d'aides dans le cadre de violences conjugales : les personnes ont été orientées vers le service social de leur commune, l'association Du Côté des Femmes, vers la plateforme 3919 mais aussi vers le CIDFF où des juristes conseillent les personnes dans les démarches à effectuer.

Des personnes nous ont également contactées pour une demande d'aide dans le cadre de démarches administratives à effectuer comme un dépôt de demande de dossier de nationalité, un problème avec une demande de carte de séjour. Les personnes sont orientées vers les Maisons de la Justice et du Droit, le Tribunal de Proximité ou le Point Justice.

3- Logement : **13 appels** pour ce domaine.

Les demandes concernent :

- des problèmes entre bailleur et locataire : les personnes sont orientées vers l'Adil 95
- des demandes d'aide pour le logement : les personnes sont orientées vers le CCAS de leur commune ou le service social départemental
- des demandes d'hébergement d'urgence ou temporaire : les personnes sont orientées vers l'assistante sociale du CCAS de leur commune
- 3 demandes ont été adressées à l'Udaf 95 concernant un litige avec Val d'Oise Habitat. L'Udaf 95 a ainsi fait appel à son représentant familial au sein du CA de Val d'Oise Habitat. Une réponse a pu ainsi être faite aux personnes.

4- Consommation : **10 appels** pour ce domaine.

Les demandes concernent des personnes victimes d'arnaques, des litiges (avec des artisans, des fournisseurs d'énergie, des opérateurs téléphoniques ou des services divers). Les personnes sont orientées soit vers l'association de consommateurs Orgeco, soit vers un médiateur voire vers la DGCCRF selon le préjudice.

5- La Parentalité : **4 appels** pour ce domaine.

Les demandes ont porté sur des :

- Recherches de lieu neutre parents/enfants : les personnes ont été orientées vers l'EMEF à Pontoise ;
- Problèmes de droits de visite et d'hébergement : les personnes ont été orientées vers la Médiation Familiale de l'Udaf 95 ;
- Demandes de formulaire Pass Port : les personnes ont été orientées vers le site du Gouvernement.

6- La Santé : **3 appels** pour ce domaine.

Les demandes ont concerné :

- les mesures d'ondes électromagnétiques : demandes transmises par l'Udaf à l'Unaf via l'Unaf ;
- recherche écoute psychologique : les personnes ont été orientées vers le service PAEJ de l'Udaf 95, le fil santé jeunes, Pass Age, la consultation psy du commissariat de Cergy ;
- recherche d'un centre de rééducation : personne orientée vers le service social de la sécurité sociale.

7- Handicap/ Perte d'autonomie : **2 appels** pour ce domaine.

La principale demande a concerné une aide concernant un problème avec la MDPH.

Les domaines de la **Gestion Budgétaire** et du **Droit** sont les deux secteurs pour lesquels nous avons reçu le plus de demandes de renseignements en 2023. En effet, tout comme les années précédentes, la conjoncture économique avec l'inflation et les hausses du coût de l'énergie, a eu un effet direct sur les revenus des ménages. De plus en plus de personnes appellent pour des demandes de microcrédit ou d'aides concernant la gestion budgétaire.

La présence d'un représentant familial au sein d'une instance du département logement a montré son importance. C'est ainsi qu'un litige avec un bailleur a permis à l'Udaf 95 de répondre aux personnes.

Communication

Flyers



Le flyer du Point Info Famille.

(Il sera d'ailleurs actualisé en 2024).



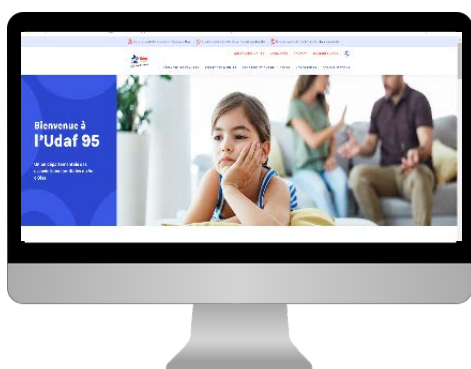
Un triptyque a été réalisé fin 2022 afin d'informer et d'orienter les personnes vers les services appropriés dans différents domaines de la vie quotidienne comme l'information aux familles : Jeunes, Logement, Conflit familial, Gestion budgétaire, Accès aux droits, Litiges Consommation et Santé.

Elle est disponible sur notre site Internet, rubrique « services », « Point Info Famille »

Site Internet de l'Udaf 95

L'Udaf 95 met à disposition des informations aux familles via son site Internet www.udaf95.fr

Le service Point Info Famille est présent dans 2 rubriques sur le site Internet de l'Udaf 95 :



Le **Site Internet** de l'Udaf du Val d'Oise est un outil indispensable pour la présentation de nos activités, de nos services et d'informations aux familles. Le site a reçu 18 142 visites

1- Onglet « Services » - « Point Info Famille »

Présentation et Information générale sur le service Point Info Famille.

Contact du service.

Un onglet « Actualités » avec une redirection vers la page « Point Info Famille- Actualités »

Une présentation des plaquettes du service disponibles au téléchargement.



Lien direct vers la page <https://www.udaf95.fr/les-services-aux-familles/point-info-famille/>

2- Onglet « Services » - « Point Info Famille – Actualités »

Dans le but de permettre aux familles et/ou professionnels de chaque territoire, d'accéder de manière simple et rapide aux premiers éléments de réponse à leurs questions, le Point Info Famille gère une page sur son site internet spécialement dédié « **PIF Actualités** », créé en 2022.

Plusieurs rubriques sont ainsi proposées afin de répondre en amont aux attentes des usagers concernant l'aide familiale, l'informations aux familles, le numérique, le budget, les jeunes, le logement et l'accès au droit.

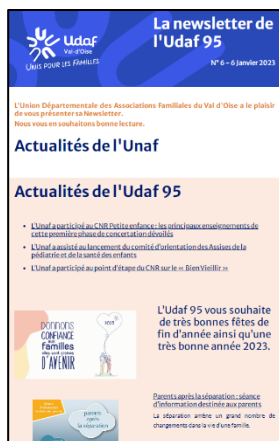
Lien direct vers la page : <https://www.udaf95.fr/point-info-famille-actualites/>



Plusieurs rubriques sont dorénavant proposées afin de répondre en amont aux attentes des usagers :

- **Aidance familiale** : information sur les différents portails visant à simplifier les démarches pour les personnes âgées, informations sur les aides et solutions possibles concernant l'âge et l'autonomie, aides et prestations pour les personnes handicapées, guide « Aidants familiaux » réalisé par l'Unaf et activités disponibles sur le département, actualités... Diffusion d'informations en FALC. Téléchargement des documents possibles ainsi que redirection vers les sites Internet concernés.
- **Informations familles** : Présentation du guide des prestations de la CAF avec téléchargement de celui-ci, fiches « Conseils d'experts édités » extraits du site PourlesFamilles édité par l'Unaf afin d'orienter les familles vers les services qui leur sont proposés.
- **Numérique** : Informations sur site Internet édité par l'Unaf « Mon enfant et les écrans », Actualités de l'Institut National de la Consommation sur la Cyberattaque, information sur la protection des données personnelles,
- **Budget** : Présentation du service PCB de l'Udaf 95 et présentation du Crédit Municipal de Paris pour les demandes de microcrédit, l'Udaf n'en proposant plus. Diffusion régulière d'informations également sur notre page actualité et la page du PCB.
- **Jeunes** : Présentation du service PAEJ de l'Udaf 95 avec redirection sur la page du service, Information sur le harcèlement scolaire avec présentation du service « Non au harcèlement » proposé par le Ministère de l'Education Nationale, présentation du livret « Léa devient pupille de l'Etat » pour lequel l'Unaf a collaboré. Diffusion régulière d'informations des partenaires et notamment du CIJ.
- **Logement** : informations concernant le logement avec lien vers le site de l'Adil 95, l'amélioration et la rénovation de l'habitat avec redirection sur le site internet de l'association Qualitel et information Caf sur les aides au logement étudiants.
- **Accès au droit** : Informations sur le CIDFF 95 et les Maisons de la Justice et du Droit avec redirection sur les sites Internet, téléchargement de la brochure « Discriminations fondées sur l'âge et difficultés d'accès aux droits », éditée par le Défenseur des droits et qui a pour objectif de faire connaître leurs droits aux personnes âgées et à leur entourage, téléchargement du guide « Accès aux Droits » édité par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France afin de rendre le droit accessible à tous et contribuer à la promotion de l'égalité des citoyens devant la loi et redirection vers le 3919, pour les femmes victimes de violence accessible 24h/24 et 7 jours sur 7...
- Un espace **Santé** sera créé en 2024.

Diffusion des informations



Les informations, sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports, ont été relayées par nos Mouvements et Associations, nos Représentants par secteur, nos Administrateurs et nos représentants familiaux dans les Ccas pour une plus large diffusion auprès des familles Valdoisiennes. Une Newsletter est ainsi adressée régulièrement.

Ces informations émanent de nos partenaires (Conseil départemental, Unaf, CAF du 95, organismes de défenses de consommateurs, etc.) et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'Udaf.

En mars 2023, un visuel a été réalisé afin de faire connaître l'existence de notre Newsletter et de proposer de s'inscrire pour la recevoir à chaque parution.



LinkedIn



Une communication régulière est effectuée via la page LinkedIn « Udaf Val d'Oise » et celle de la directrice. Ces 2 pages servent toujours de relai d'information de toutes les informations et actualités postées sur le site Internet de l'Udaf 95.

La page LinkedIn de l'Udaf 95 (créée fin décembre 2022) a fait l'objet de plus de **45 000 impressions**.

En 2023, la page « Pif Actualités » a généré 108 vues, soit une hausse de 50% par rapport à 2022.

Cette hausse s'explique par le fait que la page dédiée de notre site est assez complète et qu'elle répond aux premières interrogations du public.

Par ailleurs, la mise en ligne d'articles sur la page « Actualités » permet également la consultation plus fréquente du site internet. Au cours de cette année, une trentaine d'articles ont été mis en ligne traitant d'informations sur la Parentalité Numérique, la communication des actions collectives, des services/actions mise en place par les partenaires du territoire ... Ce qui représente environ 3% par rapport à la consultation globale du site.

Diffusion régulière des informations

Les informations, sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports, ont été relayées par nos Mouvements et Associations, nos Représentants par secteur, nos Administrateurs et nos représentants familiaux dans les Ccas pour une plus large diffusion auprès des familles Valdoisiennes.

Ces informations émanent de nos partenaires (Conseil départemental, Unaf, CAF du 95, organismes de défenses de consommateurs, etc.) et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'Udaf.

Pour des raisons économiques et environnementales, l'Udaf envoie les informations et documentations essentiellement par voie électronique puis par courrier pour ceux qui le désirent.

Exemple : Enquête flash : « Les associations face à l'inflation »

Le Mouvement associatif a cherché à mesurer l'impact de l'inflation sur les associations en février 2023 via enquête, menée avec l'appui de Recherches & Solidarités et relayée par l'Udaf 95 à ses associations familiales.

Le Mouvement Associatif a donc souhaité donner la parole aux responsables d'associations, pour recueillir le plus grand nombre de témoignages sur les réalités du terrain afin de préparer un plaidoyer en direction des pouvoirs publics et des médias. Résultats :

<https://lemouvementassociatif.org/les-associations-face-a-linflation-les-resultats-de-notre-enquete/>

Interventions du PIF en 2023



↳ Caravane Tous Aidants les 28 et 29 août 2023, à Magny en Vexin

La Caravane a été présente à Magny en Vexin, à la rencontre des proches aidants. L'objectif de cette caravane est d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées.

Le service ISTF y a tenu un stand avec les services PCB et AMP.

↳ Forum des aidants le 5 octobre 2023, à Cormeilles en Vexin.

Participation du service ISTF au forum des aidants le jeudi 5 octobre 2023, au Clos Voirin, à Cormeilles-en-Vexin.

Plus d'une vingtaine de professionnels étaient réunis pour l'occasion afin de présenter les services dont les aidants peuvent bénéficier.

Au programme : médiation animale, ciné-débat, détente /massage et bien d'autres ateliers.



↳ Forum des aidants le 6 octobre 2023, à Jouy le Moutier

Le service ISTF a tenu un stand au Forum des Aidants à Jouy le Moutier.

L'animatrice est ensuite intervenue lors des échanges et ateliers thématiques prévus l'après-midi sur le thème « Comment protéger nos proches » devant une quarantaine de personnes.

↳ Village Santé le 25 novembre 2023, à Champagne sur Oise.

Le service ISTF a tenu un stand au Village Santé à Champagne sur Oise, organisé par Coordinov Dac Santé.

Plusieurs professionnels de santé étaient présents et ont pu répondre aux différentes interrogations du public.

Au programme : mini conférences, animations gratuites, dépistages et vaccination Covid.



↳ Rencontre avec les travailleurs sociaux du SSD de Cergy

L'Udaf 95 a eu le plaisir de recevoir le 24 novembre 2023 les agents d'accueil et secrétaire du SSD de Cergy.

L'occasion a été de présenter les missions de l'Udaf 95 et d'échanger autour de nos services respectifs.

- **Semaine de la Parentalité**

Le Comité départemental d'accompagnement et de soutien à la Parentalité du Val d'Oise regroupe de nombreuses institutions : Préfecture, Caf, Conseil départemental, Education Nationale et des associations, dont l'Udaf 95. Il organise depuis 2016 une manifestation dédiée aux parents, afin de rendre visible la politique de soutien à la parentalité.

Elle est co-élaborée chaque année avec les acteurs qui mettent en place des actions pour les parents, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Elle valorise les actions type café des parents, échanges d'expériences entre parents, temps partagé entre parents et enfants autour d'une activité, temps d'échanges parents-professionnels. Ces actions doivent être gratuites et ouvertes à toutes, qu'elles aient un label ou un financement parentalité et/ou qu'elles soient portées par des collectivités locales.

L'Udaf 95 participe également au groupe de travail qui rédige la lettre aux parents.



- **Séances d'information destinées aux parents**

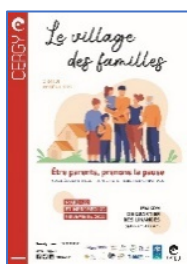


Des séances d'information mensuelles organisées par la CAF du Val d'Oise se sont tenues en 2023 sur le département.

Gratuites et ouvertes à tous, les parents ont pu librement échanger sur différents thèmes tels les impacts de la séparation, le rôle de la médiation familiale.

La Cheffe du service AMP de l'Udaf 95 a animé ces séances avec des travailleurs sociaux de la Caf et un juriste en droit de la famille.

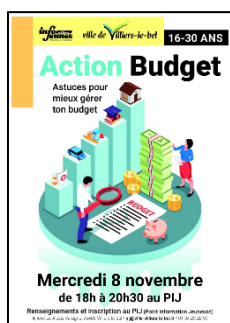
- **Le Village des Familles « Parents d'ados, parlons'en »**



Du 4 au 11 octobre 2023 s'est tenue, à la maison de quartier des Linandes à Cergy, la nouvelle édition du Village des Familles sur le thème « Parents d'ados, parlons'en ».

Conférence, table ronde, ateliers gratuits, spectacle et Village des acteurs de la parentalité étaient proposés.

- **Intervention auprès d'un Lycée**



Notre animateur PCB a animé une soirée devant quelques jeunes âgés de 16 à 30 ans le 8 novembre 2023 à Villiers le Bel.

Il a ainsi pu aborder de façon ludique les bonnes astuces pour mieux gérer leur budget.

Actions particulières du PIF

Le rôle du Point info famille est également de mettre en lien les familles et les initiatives locales en direction des familles mais également de garder un partenariat actif avec les acteurs locaux.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2023, nous avons rencontré des partenaires institutionnels du territoire tels que le Conseil Départemental, la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), la Caf ou encore Coordinov Dac Ouest. Plusieurs actions partenariales ont d'ailleurs été développées en 2024.

L'Udaf 95 partenaire du Réaap 95

www.reaap95.org est un site destiné à la fois aux parents et aux acteurs de la parentalité qui développe et met en réseau les multiples initiatives locales qui visent à écouter les parents, les conforter dans leur rôle, leur redonner confiance, reconnaître et valoriser leurs compétences. Les actions s'adressent à tous les parents. Les actions labellisées REAAP sont montées en réponses à des besoins identifiés localement et nécessitent la coopération de partenaires. Le dispositif repose sur la participation active des parents (de nombreuses actions se déroulent sans l'appui de professionnels).

Les actions REAAP permettent aux parents de trouver lors d'échanges collectifs, les ressources dont ils ont besoin pour se réassurer dans leur fonction parentale, d'améliorer leurs conditions de vie, de tisser des liens avec d'autres parents, avec des professionnels, avec leurs enfants. Des actions et des initiatives variées dans le Val d'Oise : groupes de parents, groupes de paroles, ateliers enfants-parents, conférence-débat, théâtre-forum etc...

Conférences/ Débats

Afin d'aider au mieux parents comme adolescents, plusieurs événements ont pu se dérouler sur le département en 2023 comme :

- le Village des Familles en octobre 2023 « Parents d'Ados, parlons-en ! » avec participations à plusieurs ateliers.
- Le thème du « le harcèlement », de « la sexualité », « Bien-être et santé des ados » ont également été relayés via notre service PAEJ.

Le service PAEJ a également diffusé, via sa page Instagram PAEJ_UDAF95, plusieurs informations concernant le harcèlement avec rappel des numéros dédiés pour évoquer ces questions (3020 et 3018).

Perspectives 2024

- ✎ Création d'un livret, sous format PDF, regroupant tous les services avec permanences et flyers correspondants. Il sera mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'Udaf 95.
- ✎ Poursuivre l'animation du site internet de l'UDAF et diffusion d'informations en direction du public.
- ✎ Poursuivre la participation à des événements du territoire (forums..) et diffusion d'information
- ✎ Actualisation du flyer du PIF sur le modèle des autres flyers

POINT CONSEIL BUDGET



L'objectif du Point Conseil Budget

L'objectif du service PCB de l'Udaf 95 est de **prévenir et de traiter les difficultés financières**.

- La prévention du malendettement et du surendettement est au cœur des missions des Points conseil budget
- Agir dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent... et lorsque les impayés et/ou les crédits s'accumulent
- Développement du dispositif sur le département : campagne de communication, outils
- Mise en place de réunions d'informations collectives et/ou permanences pour les rendez-vous individuels d'accompagnement budgétaire auprès des villes, mise en place d'une permanence à notre siège social pour les rendez-vous individuels.



Labellisation du Point Conseil Budget

Dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, l'instruction du 31 décembre 2015 a mis en place à titre expérimental des points conseil budget. Le dispositif a été pérennisé et généralisé à l'ensemble du territoire.

Les conditions de mise en place et de labellisation de ces structures sont précisées dans l'instruction du 10 mai 2019. Elles reposent notamment sur l'évaluation des moyens mis en œuvre afin de favoriser l'accueil, l'écoute, l'information et l'accompagnement des usagers dans les procédures de surendettement.

L'Udaf 95 est labellisé depuis le 2 août 2019 (renouvelé pour 2022-2024).

Un second label a été obtenu en novembre 2021.

Mise en place du service

Ce service permet d'apporter des réponses aux questions des familles par téléphone ou par mail. Des rendez-vous au sein même de nos locaux, peuvent être pris pour aider les familles dans leurs démarches.

Information individuelle

- ☞ entretien téléphonique
- ☞ échange par mail
- ☞ entretien physique uniquement sur rendez-vous

Information collective

- ☞ Intervention au sein des établissements (mairies, écoles...)

Nouveauté 2023

- En novembre 2023, une **nouvelle permanence** du Point Conseil Budget a ouvert à **Marines**, à la Mairie, les 1ers mardis du mois, de 9h30 à 12h30.

Faits marquants 2023

Face à la hausse constante des dépenses contraintes (logement, énergie) et la stagnation, voire la baisse de revenus, accrues par la crise sanitaire et tout dernièrement par les hausses prévisibles dues à la guerre en Ukraine, de très nombreuses familles et de nombreux jeunes de plus de 16 ans sont confrontés à des difficultés financières récurrentes (familles issues des classes populaires mais aussi des classes moyennes). Ce constat est partagé par les différents professionnels de l'UDAF (animateur PCB, médiatrices familiales, psychologues du Point accueil écoute jeune, animatrice du service d'information et de soutien aux tuteurs et tuteuses familiaux, la secrétaire du Point Information Famille...) mais également par les autres professionnels du territoire.

Le Point conseil budget joue un rôle complémentaire des services sociaux et autres professionnels, il vient en complémentarité et permet de toucher des familles qui ne sont pas suivies ou inscrites dans des parcours d'accompagnement.

L'UDAF a obtenu un second label en 2021 qui lui a permis de compléter l'offre en termes de plages horaires mais également sur le territoire avec l'ouverture d'une permanence à l'espace Marianne sur la commune de Magny en Vexin notamment. L'UDAF travaille en lien avec plusieurs acteurs du territoire.

En 2023, l'UDAF 95 a continué de développer les actions « d'aller vers » les publics vulnérables.

Ensemble des territoires couverts en 2023 par le label :

Le PCB de l'UDAF 95, qui comprend 2 labels, a une compétence départementale pour l'ensemble du département du Val d'Oise.

Nous avons travaillé, en lien et à la demande du service social du département, au développement de permanences sur Argenteuil, Bezons, Sannois, Cormeilles en Parisis et Herblay. Le projet a été reporté faute de financement.

Nous avons commencé des échanges avec le rectorat d'Ile de France pour développer des permanences à destination des agents de l'éducation nationale sur le département.

Lieux d'accueil des permanences 2023 :

Label 1 et 2 : Siège de l'Udaf 95, du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30

Label 1 : Maison des solidarités d'Ermont, 3eme Jeudi après-midi de chaque mois de 13h30 à 17h30

Label 2 : Espace Marianne de Magny en Vexin, 1er lundi après-midi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Label 1 : CCAS de Goussainville, 2eme et 3eme samedi matin de chaque mois de 09h30 à 12h00

Label 2 : Mairie de Marines, 1er mardi matin de chaque mois de 09h30 à 12h00

Nous avons reçu en individuel 271 personnes pour les 2 labels. Nous avons effectué 137 suivis individuels pour un total de 306 entretiens. Les entretiens durent parfois plusieurs heures, les personnes étant en situation très précaires, peu habiles en français et dans la gestion des documents.

De plus, 79 Personnes nous ont contacté par téléphone pour une information simple sans suivi ou une réorientation vers un autre service social et 55 par mails.

En 2023 :

- Plusieurs temps de rencontres avec des partenaires en physique, visioconférence ou téléphone pour présenter le service PCB à l'ADIL, des services sociaux de grandes entreprises (ex : L'Oréal, Geodis Calberson) ou d'autres structures associatives (ex : CIJ, apprentis d'Auteuil) ou institutionnelles (ex : CAF, MSA, CRAMIF)
- Participation aux groupes de travail et à l'animation de la rencontre départementale des acteurs de la jeunesse tenue le 16/05/2023. Près de 200 professionnels du monde de la jeunesse accueillis sur la journée, animation d'un atelier.
- Participation de l'Udaf95 et du PCB au schéma départemental des services aux familles, groupe jeunesse et lutte contre les violences notamment.
- Partenariat du PCB au dispositif " la boussole des jeunes" développé par le Centre Information Jeunesse.

- Réponses à deux appels à projet pour le PCB, le premier concernant une permanence sur un territoire ciblé, le second pour l'accompagnement de fonctionnaires.
- Action Collective auprès de la jeunesse de Villiers le Bel.
- Tenue de stand de présentation du dispositif PCB durant plusieurs événements organisés par nos partenaires.
- Mise en place de deux nouvelles permanences à Goussainville et Marines.
- Présentation du service à l'ensemble des travailleurs sociaux du département en visioconférence en juin
- Rencontre avec les services de l'AGIRC ARCCO afin d'envisager un partenariat dans le cadre de l'aidance
- Participation au CISP de Plaine Vallée
- Animation du site internet de l'Udaf 95 (plus de 18600 visites), service PCB. Nous proposons régulièrement des ressources au public ensuite relayés via différents canaux comme la page LinkedIn de l'Udaf 95 (avec plus 46 000 impressions en un an) et la page de la directrice de l'Udaf95 ou une newsletter à destination de nos associations adhérentes (plus de 3000 familles adhérentes) et à toute autre personne inscrite à cette newsletter.

Quel(s) type(s) d'accompagnement réalise l'Udaf

Accompagnement budgétaire

Il s'agit généralement de permettre à la personne accompagnée d'apprendre à équilibrer son budget, s'adapter à de nouvelles contraintes budgétaires, ou préparer un nouveau projet.

Les accompagnements budgétaires sont mis en place après la réalisation d'un diagnostic par le service PCB et sont le plus souvent réalisés en RDV physiques, mais ils peuvent être aussi réalisés en visioconférence. Ces accompagnements s'étalent sur plusieurs semaines ou mois à travers plusieurs rendez-vous.

Un budget personnel est systématiquement réalisé. L'objectif est de le mettre à plat avec l'utilisateur afin de mettre en lumière les causes d'un déséquilibre le cas échéant. Nous travaillons avec la personne sur l'optimisation des charges et des ressources ou à l'analyse de ses modes de consommations par exemple.

Accompagnement vers l'ouverture des droits

Il permet à des personnes de faire valoir leurs droits à des prestations. Nous intervenons pour les prestations légales et extra-légales. L'accompagnement à l'ouverture de droits est réalisé après un diagnostic par le service PCB.

Il intervient durant ou à la suite d'un accompagnement budgétaire, lorsque nous détectons des droits non perçus ou suspendus. D'autres usagers nous rencontrent pour ce type d'accompagnement lorsqu'il y a une rupture avec une autre structure sociale d'accompagnement et notamment le Service Social Départemental. De plus, les personnes réticentes à l'idée de rentrer dans un "parcours social" nous rencontrent.

Accompagnement dans le cadre d'une procédure de surendettement

Il permet aux personnes rencontrées d'être accompagnées dans la constitution d'un dossier de surendettement et dans la mise en place des mesures prises par la commission de la Banque de France.

Cet accompagnement est réalisé à la suite d'un diagnostic établi par le service PCB.

Une fois le dossier complété et déposé à la Banque de France, nous accompagnons les personnes jusqu'à la mise en place des mesures imposées par la commission de la Banque de France.

C'est un accompagnement qui peut être chronophage, notamment lors de la constitution du dossier. Il est parfois difficile d'obtenir les bons documents de la part des usagers pour diverses raisons. Concernant notre service, les principales raisons sont les difficultés avec la langue française, l'illettrisme et l'illectronisme.

Nous sommes dans ce cas, obligés d'accompagner l'utilisateur à la recherche de documents et constitution du dossier et de ses annexes....

Intervention auprès de créanciers

Il permet d'intervenir auprès des créanciers des personnes, principalement pour négocier des délais de paiement ou des remises gracieuses. Cet accompagnement est réalisé à la suite d'un diagnostic établi par le service PCB.

Nous intervenons pour tous types de dettes.

- **Réunions**

- Participation à la Journée nationale surendettement organisée par l'Unaf le 24 janvier 2023 à Paris. Au programme, de la Stratégie Nationale d'éducation financière au développement des actions collectives, l'inflation : le budget des familles face à l'explosion du coût de la vie et plusieurs points d'actualité.
- Animation Collective le 8 novembre 2023 au Point Information Jeunesse de Villiers le Bel dans le cadre d'une Action Budget. C'est devant quelques jeunes âgés de 16 à 30 ans que l'animateur du Point Conseil Budget a animé cette soirée et qu'il a pu aborder de façon ludique les bonnes astuces pour mieux gérer leur budget.
- L'Udaf 95 a organisé une rencontre dans ses locaux avec tous les travailleurs sociaux du Service Social Départemental du secteur de Cergy ainsi que les agents administratifs dans un second temps. Nous avons eu l'occasion de présenter nos différents services.
- Participation au Forum des Aidants le 6 octobre 2023 à Jouy le Moutier sur le thème « Après nous : construire un avenir pour nos proches en situation de handicap, de perte d'autonomie, de vulnérabilité ».
- Participation au Groupe de travail « Accès au droit, aide aux victimes et violences intrafamiliales » le 19 décembre 2023, organisé dans le cadre du CISPD de Plaine Vallée en présence de plusieurs acteurs du territoire. Cette rencontre a également été l'occasion de présenter les services de l'Udaf 95.

➡ **Ces actions de formations, sensibilisations ont permis de renseigner près de 100 personnes et rencontrer environ 300 professionnels.**

- **Formations**

Conformément au cahier des charges PCB et dans un but de formation continue, de développement des compétences et de partage d'expériences, l'animateur PCB a participé à plusieurs sessions de formations et notamment :

- « Le droit au compte » organisée par la Banque de France,
- « La conduite d'animations collectives » organisée par l'Unafor,
- « Les arnaques » organisée par la Banque de France,
- « L'accompagnement budgétaire » organisée par l'Unafor,
- « les assurances » organisée par la Banque de France.

L'animateur PCB a également suivi des formations SST et incendie.

- **Webinaires**

Le service PCB a participé en 2023 aux webinaires suivants :

- Rencontre avec les services d'action logement organisée par l'UNAF
- Présentation du nouveau logiciel métier « budg&co »

Durant nos différents groupes de travail ou réunions nous avons eu l'occasion de présenter le service aux principaux acteurs du travail social sur le département. Cela nous a permis de développer notre réseau et partenariat, et ainsi inscrire notre PCB dans le maillage territoriale des services proposés aux citoyens.

Nous sommes dorénavant bien mieux identifiés par nos partenaires.

Statistiques 2023

En 2019, le préfet du Val-d'Oise, Monsieur Amaury de Saint-Quentin, indiquait à la suite du déploiement du plan pauvreté dans le département qu'« un habitant sur six vit sous le seuil de pauvreté dans le département. Avec un taux de pauvreté de 17 %, le Val-d'Oise se situait alors sensiblement au-dessus des moyennes nationale et régionale ».

Deux ans après le lancement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, celle-ci a été actualisée à la suite de la crise sanitaire qui entraîne une hausse du risque de basculement vers la pauvreté des Val d'oisiens les plus fragiles.

Face à la hausse constante des dépenses contraintes (logement, énergie) la stagnation, baisse ou perte des revenus, de très nombreuses familles sont confrontées à des difficultés financières récurrentes.

Face à la crise sanitaire, la crise de l'énergie, l'inflation notamment, les conseils du PCB s'avèrent plus que nécessaires pour les plus démunis ou pour les personnes qui rencontrent des difficultés.

Lors de la précédente convention, l'Udaf 95 s'est attachée en période de crise à développer son PCB (au siège de l'association, à Ermont en 2021 puis à Magny en Vexin et Goussainville en 2022). Ce développement s'est poursuivi en 2023 avec la création d'une nouvelle permanence à Marines et un projet sur Goussainville

Le service PCB a accompagné plus d'utilisateurs en 2023, par rapport à 2022.



271 personnes reçues en 2023 dont 137 personnes suivies (ont bénéficié d'au moins 2 rendez-vous)

↳ **306 entretiens** réalisés

Fréquentation

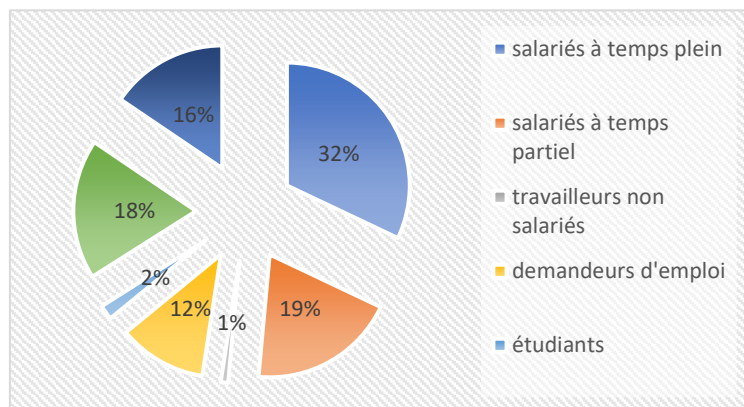


57 % de femmes



43 % d'hommes

Typologies des personnes reçues



Principaux motifs des entretiens :

- ↳ Constitutions et suivis de leurs dossiers de surendettement
- ↳ Dettes de logement
- ↳ Crédit à la Consommation
- ↳ Découvert et créances impayées

Nous constatons que la crise sanitaire a continué à avoir un impact sur les familles.

Nous avons été contactés par beaucoup de personnes seules, avec ou sans enfants, en situation de divorce ou de séparation récente. La majorité des consultations concerne la constitution et le suivi de dossiers de surendettement. Les dettes de logement et de crédit à la consommation reviennent le plus souvent.

Les permanences sur le département

5 lieux de permanence dans le département à Cergy, Ermont, Magny en Vexin, Goussainville et Marines.

Nos permanences dans le Val d'Oise



CERGY	UDAF 95, 28 rue de l'Aven
ERMONT	Maison Communale des Solidarités, 100 rue Louis Savoie
MAGNY-EN-VEXIN	Espace Marianne, Boulevard des Cordeliers
GOUSSAINVILLE	Maison des Solidarités Danièle Mitterrand
MARINES	Mairie de Marines, place du Mal Leclerc

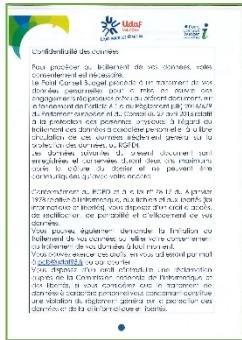
Le projet travaillé en direct des bénéficiaires du SSD n'a malheureusement pas pu être déployé.

Partenariat / Communication

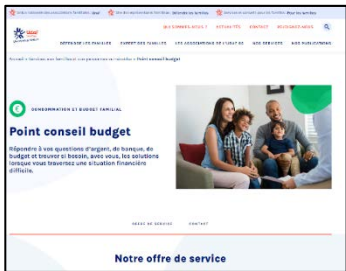
L'UDAF 95 a largement travaillé sa communication en 2023 notamment via son site internet et la page linkedin de la direction et sur l'harmonisation de sa plaquette d'information avec celle des autres services.



Plaquette de présentation
détaillée et Kakémono du Point
Conseil Budget.



Réalisation d'une
plaquette RGPD à
l'attention des usagers.

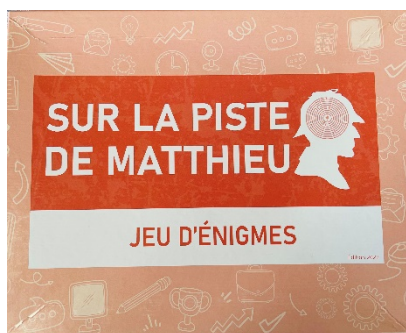


Des informations et actualités sont
mises à disposition sur le **nouveau**
site Internet de l'Udaf 95, dans la
rubrique « **Nos services/PCB** »

Un lien vers les sites de l'Unaf « **Pour les familles** » et « **Prendre Soin de ma famille** », qui partagent des informations sur la thématique de la Consommation et du Budget.



La Newsletter de l'Udaf 95 relaie les actualités du PCB à ses abonnés.



A la demande de l'Unaf, la Banque de France a réédité 50 boîtes de jeu « Sur la Piste de Matthieu » pour le réseau des Udaf, afin qu'elles disposent d'un support pour leurs actions collectives.

Ce jeu est un escape game mêlant actions et énigmes permettant d'aborder de notions budgétaires et financières auprès de jeunes adultes.

L'Udaf 95 a commandé une boîte de jeu pour son service PCB.

Perspectives pour 2024

- Continuer d'aller vers les personnes fragilisées économiquement en développant des lieux de permanences dans le département et notamment à Goussainville au 1^{er} trimestre 2024,
- Développer la communication et l'identification de notre service dans le maillage territorial des services sociaux et auprès de partenaires (Maisons France service, France travail, missions locales ...),
- Déploiement d'un logiciel métier, développé par l'Unaf mis à notre disposition en 2023,
- Développer des actions collectives de sensibilisation et participer à la semaine de l'éducation financière,
- Poursuivre le développement de notre site internet et outils de communication en direction du public,
- Rechercher de nouveaux financements pour le développement de nouvelles permanences sur de nouveaux territoires.

LA MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles. Son nom et ses conditions d'attribution ont été réformés par décret du 17 février 2022.

Elle est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Elle peut également être remise au bénévole et au professionnel intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

- **Promotion 2023 :**

L'UDAF du Val d'Oise a reçu 5 dossiers de candidature à la Médaille.

Ces 5 dossiers de candidature à la Médaille de l'Enfance et des Familles ont donc été présentés à la commission interne de la Médaille qui a émis un avis consultatif lors de sa réunion du 25 mai 2023.

2 candidatures ont reçu un avis favorable par arrêté préfectoral.



**POLE
PROTECTION DES
PERSONNES VULNERABLES**

LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS DU VAL D'OISE

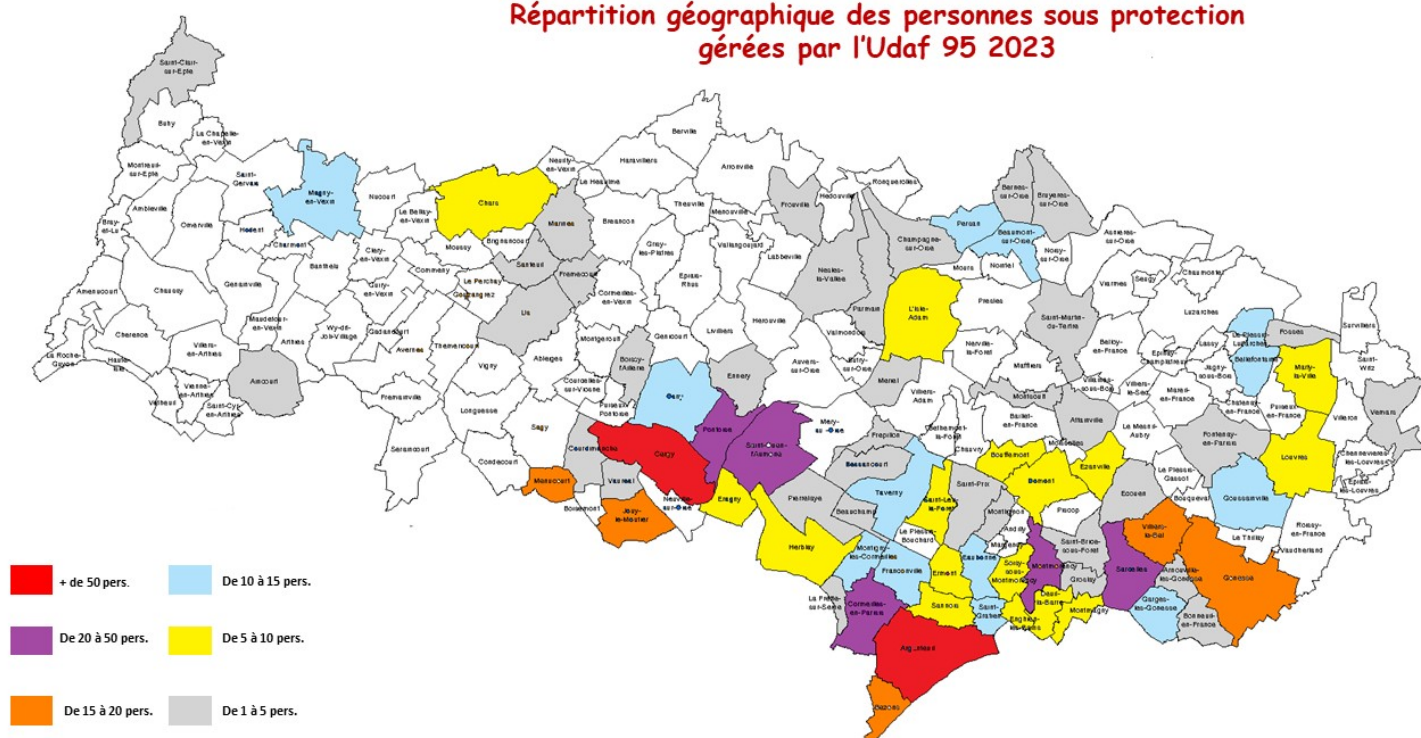


Le service MJPM regroupe les activités entrant dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, puis celle du 23 mars 2019. Ces lois visent à protéger les personnes majeures souffrant d'une altération de leurs activités mentales, de leurs facultés mentales ou physiques consécutives à une maladie, un handicap ou à un affaiblissement.

Lorsque leur famille ne peut assumer le rôle de tuteur ou curateur, les institutions, et notamment les associations tutélaires, se voient confier des mesures de protection par le juge des contentieux de la protection.

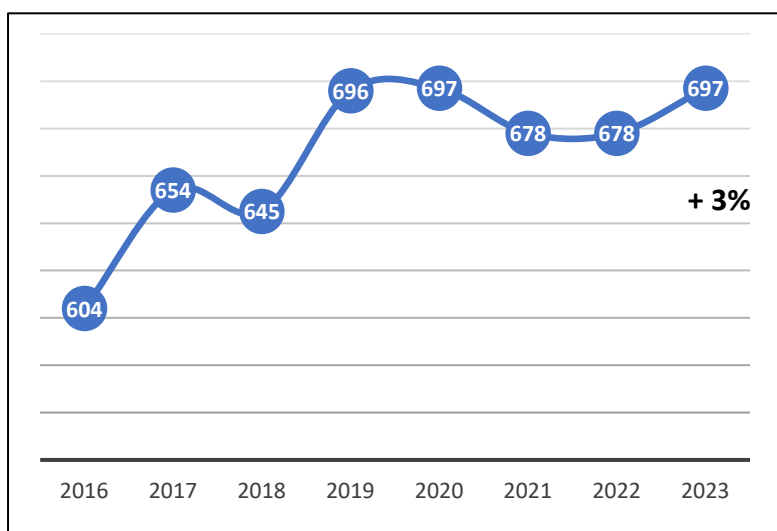
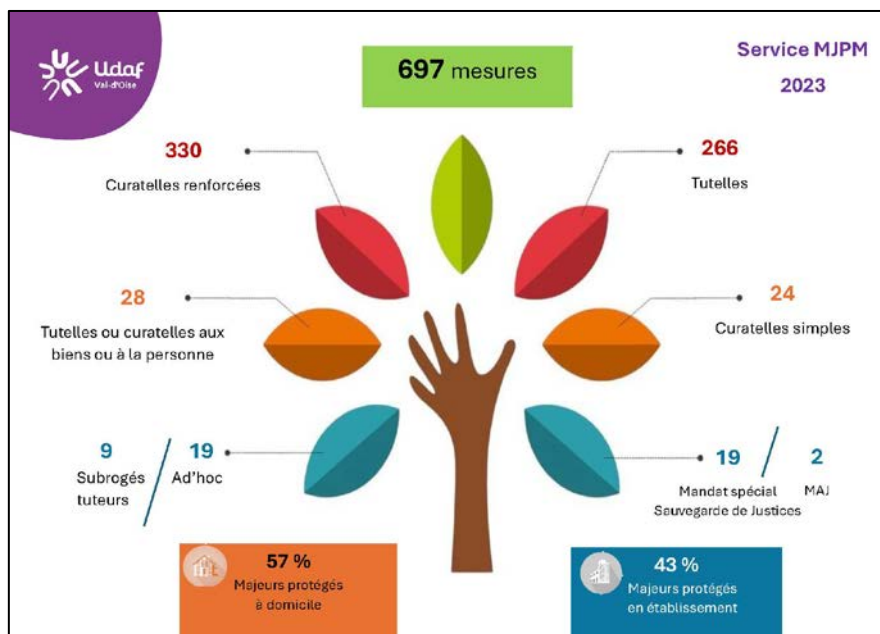
Les chiffres clés du service

Répartition géographique des personnes sous protection
gérées par l'Udaf 95 2023



La plus grande concentration des usagers suivis par l'Udaf 95 réside essentiellement dans 2 grandes agglomérations : Argenteuil et Cergy (+ de 50 pers). Viennent ensuite les communes de Sarcelles, Corneilles en Parisis, Pontoise, Montmorency avec une moyenne de 20 à 50 personnes suivies.

Le reste des usagers se répartit sur les autres communes du département. Le plus faible nombre se situant dans des communes rurales plus excentrées des grandes agglomérations.



Après une période de moindre désignation par les magistrats du Val d'Oise des associations tutélaires du Val d'Oise en 2021 afin de permettre un travail en vue d'améliorer l'accompagnement proposé aux majeurs protégés, puis des désignations en urgence au cours de l'année 2022, et de nouvelles désignations en 2023.

Soit **697 mesures** au 31/12/2023 dont 19 ad hoc (l'Udaf 95 ne maîtrise ni le flux ni la nature des mesures).

Les personnes protégées ont souvent besoin d'un accompagnement global (santé, social, juridique...) qui implique l'intervention de plusieurs professionnels. Chaque professionnel a un domaine propre d'intervention. Le délégué mandataire ne remplace pas les autres professionnels. Son rôle est fixé par le juge lors de la mise en place de la mesure de protection. Le délégué a un rôle d'assistance et/ou de représentation selon le type de mesure.

Ainsi l'équipe composée d'une vingtaine de salariés a géré **697 mesures** de protections en 2023.

L'Udaf 95 accompagne plus de majeurs à domicile qu'en établissement ce qui a un impact sur la nature des accompagnements, notamment pour les personnes qui ont une pathologie psychiatrique et qui peuvent se retrouver en rupture de soins...

Professionnalisation du personnel Mjpm

La formation des mandataires judiciaires, rendue obligatoire par la loi du 5 mars 2007, s'est poursuivie en 2022 malgré les difficultés rencontrées en période de crise sanitaire.

Au 31 décembre 2023, 100 % des cadres sont titulaires du CNC (Certificat National de Compétences), 70 % des mandataires sont titulaires du CNC. En 2023, 2 mandataires ont suivi la formation.

La vie du service

Les désignations de l'Udaf sont reparties à la hausse y compris dans le cadre de situations complexes

Après l'arrêt des désignations en 2021 et les nouvelles désignations par à-coups en 2022, les désignations de l'Udaf sont reparties à la hausse en 2023.

Après un certain nombre de désignations en 2022 en urgence suite à l'arrêt de plusieurs mandataires privés, avec des situations souvent complexes, la tendance, vers une désignation de plus en plus fréquente de l'Udaf pour la prise en charge de majeurs violents, s'est confirmée. Certaines ordonnances allant jusqu'à mentionner « désignons l'Udaf..., mandataire homme de préférence, pour remplacer ».

Plusieurs mesures concernent des jeunes sortis de l'aide sociale à l'enfance, des majeurs avec un profil psychiatrique lourd, des majeurs auteurs d'infractions sexistes ou des majeurs sortant de détention, certains fichés S.

Ces mesures sont souvent difficiles à gérer en raison du comportement des majeurs, qui n'adhèrent pas à la mesure et qui peuvent être agressifs voir violents. Ils sont par ailleurs régulièrement harcelant envers les professionnels du service. Ils peuvent par ailleurs « passer » d'association en association après des passages à l'acte et dessaisissements.

La charge peut être importante pour les délégués, mais aussi pour l'encadrement en charge de la gestion de crise de la mesure.

Le dépôt de plainte en cas de violences

Comme en 2021 et 2022, l'Udaf a été amenée à déposer plainte à plusieurs reprises en 2023 pour des faits «de menace de mort ou d'atteinte aux biens dangereuse pour les personnes à l'encontre d'un chargé de mission de service public».

Ces situations sont anxiogènes pour les équipes, l'encadrement et chronophages au détriment des autres majeurs et du travail de fond, de pointage, de suivi.... Les points par mesures ne reflètent pas toujours la réalité de ces accompagnements.

Il est à noter que d'autres situations sont complexes, avec des rapports tendus avec le majeur, du fait de sa pathologie ou de son caractère violent, et/ou avec sa famille du fait du comportement de la famille.

Au 31 décembre 2023, le service comptait, 1 chef de service, 1 cadre technique, 13.4 délégués MJPM, 9 administratifs (comptabilité, assistantes, standard et GED).

➤ En Interne

Afin d'exercer les délégués doivent être titulaires du Certificat National de Compétence (CNC) dans les 2 ans suivants leur prise de fonction.

L'Udaf 95 propose donc l'accès à la formation, assurée par l'UNAFOR, à tous ses délégués mandataires non titulaires du CNC. La formation de base représente 300 heures réparties selon plusieurs modules. Les délégués inscrits à la formation doivent, une fois les modules validés par des tests, réaliser un mémoire afin de valider l'ensemble de leur formation. Ce mémoire doit être approuvé par un jury. En 2024, un délégué mandataire poursuivra la formation et un autre la commencera.

- **Des formations** ont été proposées aux délégués mandataires en 2023 :

- 5 sessions d'analyse des pratiques professionnelles. Les séances se poursuivront en 2024.
- formations liées à la sécurité pour certains délégués

- Dans le cadre du renouvellement de la **formation Sauveteur Secouriste Travail (SST)**, une journée s'est tenue dans les locaux de la protection civile en octobre 2023.

Les membres de l'encadrement ont suivi des formations en vue de renforcer leurs compétences sur :

- « Les fondamentaux de la protection juridique des majeurs » organisée par l'Unafor, pour le cadre technique,
- Le management, organisée par l'Unafor, pour le chef de service,
- « l'absentéisme et les leviers d'action », « manager les risques professionnels » et les « spécificités comptables issues des règlements ANC 2018-06 et 2019-04 applicables aux associations » organisées par Nexem, pour la directrice.

Les équipes de délégués et comptables MJPM ont participé à des webinaires gratuits organisés par

- La Banque de France sur le surendettement, les arnaques...,
- La MGAS sur le thème « comprendre les contrats obsèques » ou sur le thème « les limites de l'autonomie de la personne protégée »,
- « Frais de gestion : préparation de l'acompte », « accompagnement des utilisateurs à la généralisation de l'assiette de la participation des MP au financement de leurs mesures pour l'acompte 2023... » pour la comptable MJPM.

- **Cartes professionnelles**



En 2023, tous les délégués mandataires de l'Udaf 95 se sont vu remettre par le Gouvernement leur carte professionnelle assermentée.

Cette carte doit participer à la construction d'une « identité professionnelle » et vise à faciliter les démarches concernant les majeurs protégés auprès des administrations et des tiers.

- **Travail en lien avec les autres services**

Les différents services ont pu participer à des manifestations communes en 2023.

L'Udaf 95 a intégré le projet développé par l'Unaf de « médiation familiale aidant-aidé ». En effet, force est de constater que de nombreuses familles connaissent des conflits qui ont un impact sur les majeurs protégés accompagnés.

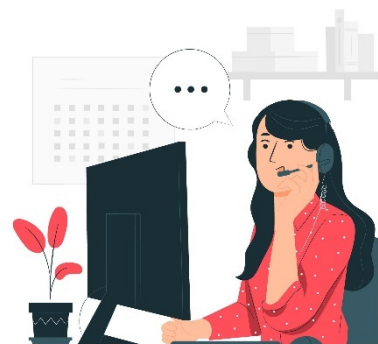
D'autres familles de majeurs ont pu bénéficier également de l'aide et de l'accompagnement budgétaire proposé par le Point Accueil Conseil Budget.

L'Accueil

L'accueil du service MJPM de l'Udaf 95, qu'il soit téléphonique ou physique, est confié à une secrétaire (ou aux assistantes lors de ses congés).

Le nombre d'appels, en constante augmentation, est centralisé sur le numéro 01.30.75.05.39.

Les personnes sous protection peuvent joindre leurs délégués mandataires sur leur ligne directe lors de leurs permanences téléphoniques deux fois par semaine. En dehors de ces temps, les majeurs peuvent en cas d'urgence laisser un message à l'accueil qui le communiquera au délégué.



L'accueil du service MJPM, c'est :

1
professionnelle

+/- 300
Appels/ Jour

+/- 20
pers. Accueillies
/ semaine

Perspectives 2024

- Une formation de tous les délégués et de l'agent d'accueil à la gestion de l'agressivité du public et aux violences faites aux femmes
- Poursuite des rencontres avec des professionnels
- Rencontre avec la Cpm

Interventions/ réunions 2023

Toutes ne peuvent pas être citées dans le rapport d'activité, mais elles témoignent de la volonté du service de s'inscrire dans un travail de partenariat tant à l'échelle locale que départementale ou régionale.

 **Colloque organisé par l'Unafor sur « Logement, patrimoine immobilier et majeur protégé » à Paris le 17 janvier 2023.**

Ce colloque a rassemblé 160 professionnels des services PJM et ISTF des Udaf.

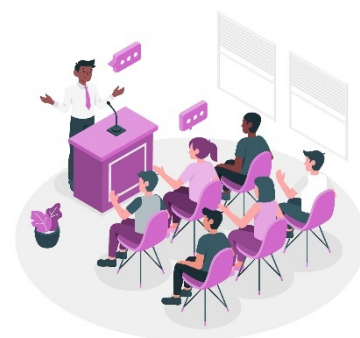
Ses objectifs du colloque étaient, d'une part, de renforcer la protection du logement et des intérêts patrimoniaux des personnes protégées, d'autre part, d'articuler l'intervention du MJPM avec des professionnels compétents en matière de logement et de patrimoine immobilier et enfin, de permettre l'entretien, la rénovation du logement et le maintien à domicile, particulièrement en période de crise économique.

Anne Caron-Dégliose, Avocate générale à la Cour de cassation, est intervenue tout au long de la journée pour apporter le regard et les attentes du juge.

 **Veilles Vulnérabilité 2023.**

Participation du Chef de Service MJPM et de la Cadre Technique aux différentes veilles vulnérabilité qui se sont tenues à Cergy en 2023.

 Un **Webinaire** organisé par le **groupe de travail « Evaluation »** s'est tenu le 1^{er} février 2023 dans le cadre de l'évaluation externe du service MJPM.



- ✚ Participation du Chef de Service MJPM à la réunion organisée par la **Direction de l'Habitat et du Logement de la ville d'Argenteuil** le 1er mars 2023.
- ✚ Dans le cadre du Schéma Départemental de prévention et de protection de l'enfance piloté par le Conseil départemental, le Chef de service MJPM a participé au **groupe de travail** au sujet de la **coordination autour des jeunes majeurs**, les 17 et 31 mars 2023.
- ✚ Le 24 avril 2023, une rencontre s'est tenue avec le **Centre Hospitalier de Gonesse** pour travailler sur la complémentarité des services.
- ✚ Participation de la Cadre Technique à une **formation Unafor** sur la protection à la personne et aux biens en mai 2023.
- ✚ Participation du Service MJPM à la réunion « **Commission des marchés – Evaluation** » en visioconférence le 12 mai 2023.
- ✚ **Rencontre avec la DAC EST 95**
L'Udaf 95 a échangé 1 jeudi par mois avec la DAC EST 95 au cours de l'année 2023 et a participé aux groupes de travail afin de mieux travailler de concert avec les autres professionnels du territoire.
- ✚ Participation du Chef de Service MJPM à la **réunion territoriale sur le thème de la vulnérabilité** à Sarcelles le 16 juin, avec présentation des différents services MJPM, Médiation Aidants Aidés.
- ✚ Participation au webinaire organisé par la MGAS le 22 juin 2023 sur le thème « **Bien comprendre les contrats obsèques pour les majeurs protégés** ».
- ✚ Participation de la Cadre Technique MJPM au webinaire intitulé « **Via Trajectoire Handicap - module usager - expérimentation du dossier unique de demande d'admission dans sa version dématérialisée** » le 6 juillet 2023.
- ✚ Participation du Chef de service MJPM à la **9^{ème} biennale protection juridique des majeurs et maltraitance** : enjeux de qualité et d'évaluation organisée par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique le 26 juin 2023.
- ✚ Des rencontres avec la CAF et les autres services tutélaires du département (APAJH et ATIVO) se sont tenues le 10 juillet et le 4 octobre afin d'améliorer l'accompagnement.
- ✚ Une rencontre avec les évaluateurs de Parmentier Bleu Social s'est tenue sur 2 jours les 17 et 18 juillet.
- ✚ Participation de la Cadre Technique MJPM au webinaire « **Le Majeur Protégé et sa santé : ce que dit la loi** » le 11 septembre.
- ✚ Participation du service MJPM à un webinaire sur la Cyber sécurité le 12 septembre.
- ✚ Un **Webinaire** organisé par MGAS et animé par le professeur de droit, Gilles Raoul-Cormeil, s'est tenu le 17 octobre 2023 sur « **les limites de l'autonomie du majeur protégé** ».

Nous avons également développé en 2023 nos actions auprès de notre réseau, de nos partenaires mais également afficher notre volonté d'être présents aux côtés des intervenants sociaux du département.

Nous avons ainsi participé aux différentes veilles vulnérabilité organisées en 2023. Ces veilles regroupent des professionnels du département plusieurs fois à l'année (4 à 5 fois), où un acteur du département est invité pour présenter son champ d'action, son service, et dans un second temps travailler tous ensemble sur quelques situations complexes ou problématiques. Nous avons également organisé des rencontres au sein des locaux de l'Udaf 95 avec la DAC Ouest Coordinov.

Pour 2024, le service souhaite accentuer sa démarche de développement partenarial avec la mise en place de réunions d'échanges sur nos missions et nos services avec les différents partenaires institutionnels du département comme la CPAM, la MDPH et le SSD mais également le développement de rencontres avec le Département et les différentes DAC et RESAD du Val d'Oise.

EVALUATION DU SERVICE

➤ Réforme de l'Évaluation

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les Etablissements et Services Sociaux et Médicaux Sociaux (ESSMS) ont l'obligation de procéder à l'évaluation de la qualité de l'accompagnement qu'ils assurent auprès des usagers.

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées aux personnes accueillies par des organismes habilités.

A ce titre, l'Udaf du Val d'Oise a lancé le 8 mars 2023 un appel d'offre en vue de sélectionner un organisme autorisé par la Haute Autorité de Santé (HAS) et accrédité Cofrac qui sera chargé de procéder à la réalisation de son évaluation du service de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs de l'UDAF 95. L'Organisme Parmentier Bleu Social a ainsi été retenu.

- **Le nouveau référentiel**

Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la Haute Autorité de Santé (HAS) s'appuie désormais sur un référentiel national, commun à tous les ESSMS, centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Le référentiel s'appuie sur un manuel qui définit 3 méthodes pour évaluer les pratiques et les organisations. Elles se traduisent par des entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels et la gouvernance.

La fréquence d'évaluation passe de 7 à 5 ans et permet de réinterroger de manière plus régulière les pratiques et les organisations au bénéfice des personnes accueillies.

- **L'organisme évaluateur**

Parmentier Bleu Social a dû être en mesure de proposer une méthodologie pour répondre aux objectifs de l'évaluation conformément à la procédure d'évaluation des ESSMS et aux outils proposés par la HAS.

L'évaluation a pour objet de promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité, porter un regard sur les résultats de l'organisation et des pratiques professionnelles dans une approche centrée sur la personne.

La démarche d'évaluation portée par la HAS vise à :

- Permettre à la personne d'être actrice de son parcours,
- Promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité,
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour l'ESSMS et ses professionnels.

Celle-ci doit principalement porter une appréciation globale de la pertinence et la cohérence des actions engagées au regard des missions imparties et des besoins des personnes accompagnées.

La visite de Parmentier Bleu Social dans les locaux de l'Udaf 95 s'est tenue les 17 et 18 juillet 2023. Elle a fait l'objet d'un rapport d'évaluation final, construit selon une procédure commune à tous les ESSMS.

Les résultats de l'évaluation seront être transmis à l'autorité de contrôle et à la H.A.S.

- **Préparation en amont de l'évaluation**

Dans la continuité des travaux initiés lors des précédentes évaluations, le service MJPM a constitué 3 groupes de travail afin de préparer l'évaluation, notamment les critères obligatoires.

Tous les salariés de l'Udaf 95 ont été invités à participer à ceux-ci.

Groupe 1

- 1 - CRITÈRE 2.2.2 : Les professionnels connaissent les pratiques qui favorisent le respect de la dignité et de l'intégrité
- 2 - CRITERE 2,2,3 : Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée

- 3 - CRITERE 2.2.4 : Les professionnels respectent la liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle de la personne accompagnée
- 4 - CRITERE 2.2.5 : Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée
- 5 - CRITERE 2.2.6 L'ESSMS favorise l'exercice des droits et libertés de la personne accompagnée

Groupe 2

- 7- CRITÈRE 3.11.1 – L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées
- 8- CRITÈRE 3.11.2 – L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives

Groupe 3

- 9- CRITÈRE 3.12.1 – L'ESSMS organise le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations
- 10 - CRITÈRE 3.12.2 – L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes
- 11- CRITÈRE 3.12.3 – Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives
- 12- CRITÈRE 3.13.1- L'ESSMS organise le recueil et le traitement des événements indésirables
- 13- CRITERE 3.13.2 L4 ESSMS communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes

• Adhésion au Logiciel AGEVAL

A l'occasion de la réforme de l'évaluation des ESSMS, le groupe Unaf-Udaf a sélectionné le logiciel de pilotage de la qualité et de gestion des risques d'Ageval.

Aussi, une convention-cadre entre Ageval et l'Unaf a été réalisée, afin d'adapter l'outil aux spécificités du réseau et afin que les Udaf puissent bénéficier d'un tarif préférentiel.

L'Udaf 95 s'est ainsi mise en relation avec ce prestataire. Après une mise à jour fonctionnelle, suivie d'une intégration du référentiel HAS par les équipes d'Ageval développement & innovation, tous les outils conformes et nécessaires à la bonne construction des audits ou évaluations continus ont été intégrés dans le module Audits. [N.B.: Ageval propose également un outil de gestion des Ressources humaines au quotidien].

• Elaboration d'un questionnaire de satisfaction

L'article L471-8 du Code de l'action sociale et des familles prévoit que lorsque le Conseil de la Vie Sociale n'est pas mis en place, Il est institué un groupe d'expression ou toute autre forme de participation afin de permettre aux usagers de s'exprimer sur leur environnement.

A ce titre, l'Udaf 95 a fait le choix de mettre en place en juin 2023 une enquête de satisfaction auprès

➔ Des personnes suivies par le service

Les enquêtes ont été soumises à **667 personnes** protégées suivies par le service.

69 ont répondu, soit un taux de réponse égal à 10 %.

Les résultats ont été saisis sur le logiciel Ageval. L'enquête 2024 aura lieu directement via le logiciel pour les majeurs qui maîtrisent l'outil numérique, le format papier sera conservé pour les autres.

Les résultats de l'enquête sont visibles sur notre site Internet sous format FALC en 6 pages.

➔ Des partenaires

Dans le cadre de ses relations partenariales, le service MJPM de l'Udaf 95 a également souhaité recueillir leurs impressions.

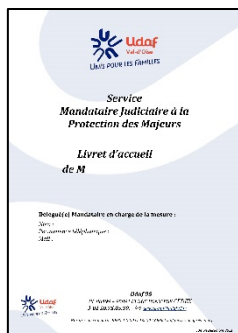
Le 12 juillet 2023, un lien vers un questionnaire leur a été adressé par mail. Malheureusement le nombre de retours ne nous a pas permis d'établir un bilan des réponses. Un nouveau questionnaire a été lancé au 3^{ème} trimestre 2023.

• Inspection du service

Le service MJPM a également fait l'objet d'un contrôle sur site le 26 octobre et le 9 novembre 2023. Ce contrôle visait à vérifier le respect des droits de l'usager par le service MJPM à la protection de ses majeurs dans le cadre des prérogatives de l'article L 313-3 alinéas 1 et 2 du CASF.

Les résultats de l'inspection feront l'objet d'une étude dans le cadre du rapport d'activité 2024.

Supports de communication



Le service MJPM est également visible sur le nouveau site Internet de l'Udaf 95. Toutes informations relatives au service sont donc référencées sur le site (actualités, nouveaux supports de communication...). Elles sont également relayées sur la page LinkedIn de la Directrice et de l'Udaf 95.



La Lettre de la PJM

Editée par l'Unaf depuis 2020, elle contient des actualités et des informations utiles et elle est destinée à renforcer la cohérence de la politique de la PJM au sein du réseau.

Elle est adressée à tous les délégués mandataires à chaque parution.

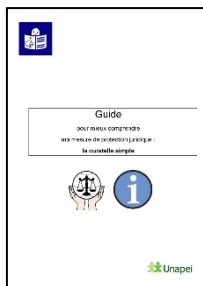




Documents en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile à Lire et à Comprendre est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en langage simplifié. L'objectif consiste à rendre les personnes déficientes intellectuelles plus autonomes dans leurs démarches grâce à une meilleure compréhension de l'information. L'information rédigée en FALC est par ailleurs utile pour des personnes maîtrisant mal la langue française.

A ce titre, l'Udaf 95 a relayé un ensemble de documents en FALC sur son site Internet mais également dans la salle d'accueil de ses locaux afin que les personnes qu'elle accompagne s'y retrouvent dans les mesures de protection et surtout comprendre ce qu'elles impliquent.

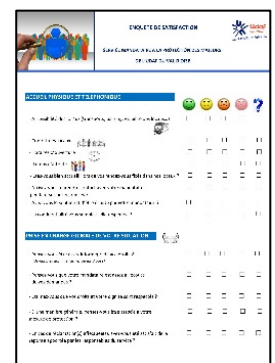
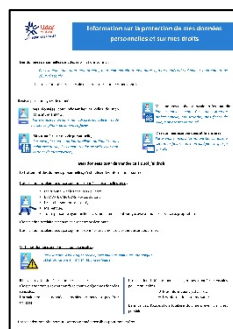


- Guides Unapei « Mieux comprendre ma mesure de protection juridique » : curatelle simple, curatelle renforcée, tutelle

- Affiche en FALC de SanteBD pour parler de la personne de confiance.

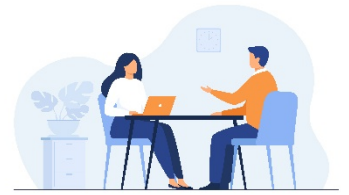


FALC réalisé par l'Udaf 95



- Charte des Droits et Libertés de la personne protégée
- Affiche « Plaintes et réclamations »
- Information sur la protection de mes données personnelles et sur mes droits
- Respect de vos données dans le cadre du RGPD
- Questionnaire de satisfaction

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)



Apporter des réponses aux questions concrètes des tutrices et tuteurs familiaux en exercice.

Le service d'ISTF a pour but d'informer et de soutenir **des personnes appelées à exercer ou exerçant des mesures de protection** juridique des majeurs, en application de l'article 449 du Code civil.

Il est **gratuit** et s'adresse à toute personne susceptible de solliciter une mesure pour elle-même ou pour un tiers ; Toute personne qui peut être, ou qui est désignée curatrice ou tutrice ; Tout professionnel ou bénévole en lien direct ou indirect avec des personnes protégées ou à protéger (un directeur de maison de retraite, une assistante sociale, des associations familiales ou caritatives ...) : ils sont des relais auprès des familles et peuvent donc entrer dans le périmètre de l'ISTF.

Ce service permet d'apporter des réponses aux questions des familles par téléphone ou par mail. Des rendez-vous, au sein même de nos locaux, peuvent être pris pour aider les familles dans leurs démarches.

Dans le cadre de l'information et du soutien aux tuteurs familiaux, les actions peuvent se décliner de manière individuelle ou collective.

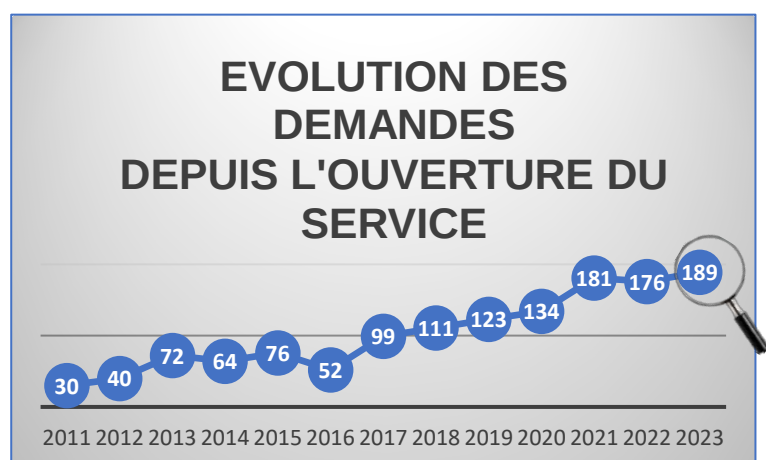
- ✓ Agrément obtenu en 2010
- ✓ 3 Interventions en 2023
- ✓ 8 réunions collectives en 2023
- ✓ 200 personnes sensibilisées



189
demandes
en 2023

Les demandes portent sur :

- ✓ Ouverture d'une mesure (42%)
- ✓ Liste des Médecins experts et coût (21%)
- ✓ Informations générales sur les différentes mesures (17%)
- ✓ Rôles et obligations et autres (21 %)



Interventions collectives/ Groupes de travail en 2023

Le service est également sollicité pour intervenir en différents lieux du département auprès de professionnels, travailleurs sociaux ou de familles afin de leur délivrer une information collective.

Par ailleurs, dans le cadre de l'aide familiale, le service ISTF de l'Udaf 95 a participé à plusieurs journées dédiées sur le département.

Env. 200 pers.
Renseignées lors
des interventions
collectives

↳ Le **21 janvier 2023**, à Ermont

Le service ISTF est intervenu à l'IMPRO Ermont devant 10 personnes. Il a présenté les différentes mesures de protection et a répondu aux interrogations des parents comme la nécessité ou pas d'une mesure de protection, quel type de protection, quelle démarche...).

↳ Le **25 mars 2023**, à l'Institut Médico Educatif (IME) à Ennery.

Le service ISTF est intervenu à l'IME d'Ennery. L'occasion de présenter le rôle de Mandataire Judiciaire dans le cas d'une tutelle, d'une curatelle ou d'une habilitation familiale et de répondre aux différentes interrogations du public. Environ 20 personnes ont participé à cet événement.

↳ Le **11 mai 2023**, à Cergy.

Participation du service ISTF au groupe de travail organisé par la MSA sur le thème de l'« **Accès aux services de d'aide à domicile** » dans le cadre du déploiement de la charte territoriale des solidarités avec les aînés sur le territoire de la communauté de communes Vexin Centre, avec La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

↳ Le **8 juin 2023**, à Cergy.

Participation du service ISTF au **groupe de travail « Accès aux services de soins »** organisé par la Msa et la Communauté de Communes Vexin Centre.

Un retour sur le diagnostic social partagé ainsi qu'une réflexion sur des actions à réaliser étaient à l'ordre du jour. 15 personnes ont pu échanger sur ces sujets autour d'une table ronde.



↳ Les **28 et 29 août 2023**, à Magny en Vexin

La Caravane « Tous Aidants » été présente à Magny en Vexin, à la rencontre des proches aidants. L'objectif de cette caravane est d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées.

Le service ISTF y a tenu un stand avec les services PCB et AMP.

↳ Le **5 octobre 2023**, à Cormeilles en Vexin.

Participation du service ISTF au forum des aidants le jeudi 5 octobre 2023, au Clos Voirin, à Cormeilles-en-Vexin.

Plus d'une vingtaine de professionnels étaient réunis pour l'occasion afin de présenter les services dont les aidants peuvent bénéficier.

Au programme : médiation animale, ciné-débat, détente /massage et bien d'autres ateliers.



↳ Le **6 octobre 2023**, à Jouy le Moutier

Le service ISTF a tenu un stand au Forum des Aidants à Jouy le Moutier.

L'animatrice est ensuite intervenue lors des échanges et ateliers thématiques prévus l'après-midi sur le thème « Comment protéger nos proches » devant une quarantaine de personnes.

📅 Le **25 novembre 2023**, à Champagne sur Oise.

Le service ISTF a tenu un stand au Village Santé à Champagne sur Oise, organisé par Coordinov Dac Santé.

Plusieurs professionnels de santé étaient présents et ont pu répondre aux différentes interrogations du public.

Au programme : mini conférences, animations gratuites, dépistages et vaccination Covid.



Ces actions et interventions ont concerné environ 200 personnes

Toute intervention s'articule autour de quatre axes :

- ✓ 1/ Procédure de demande de mise sous mesure de protection,
- ✓ 2/ Présentation des différentes mesures de protection,
- ✓ 3/ Les contours de l'intervention et ses limites
- ✓ 4/ Questions diverses et distribution de documents.

Perspectives 2024

- Poursuivre le développement des partenariats et des interventions collectives.
- Reprise des permanences au sein du Tribunal de Gonesse. En effet depuis le changement de juge en 2022, le service ISTF n'y assure plus de permanence. Contact pris avec le nouveau juge.
- Continuer le travail en lien avec les autres services de l'Udaf 95 en direction des aidants familiaux :
 - ✓ **la médiation familiale** : une médiatrice est formée à la médiation familiale dans le cadre de l'aidance. En 2023, un travail en parallèle avec ce service a déjà commencé avec la tenue conjointe de stands dans différents événements sur le département.
 - ✓ **le Point Accueil Ecoute Jeunes** qui peut accueillir les jeunes de 11 à 25 ans. 500 000 à 800 000 jeunes de moins de 25 ans sont considérés comme aidants d'un parent ou d'un proche en situation de handicap.

Entretiens individuels

La réalisation des comptes de gestion représente de nombreux rendez-vous individuels.

En effet, de plus en plus de tuteurs familiaux ont omis de rendre leurs comptes de gestion et dans le cadre du renouvellement de la mesure, le Juge leur impose la restitution d'au moins les 5 dernières années de compte de gestion.

Les personnes arrivent au service, avec des relevés de compte souvent éparpillés et manquants.

Première démarche, le tri et le classement des relevés par année et par mois.

Puis nous les aidons à compléter avec chaque relevé, un tableau Débit/Crédit dont nous reportons les soldes dans le compte de gestion.

29
entretiens
en 2023

Un questionnaire de satisfaction est remis à tous les participants des réunions collectives ainsi qu'aux usagers reçus en rendez-vous individuel.

- ➔ 35 % des personnes reçues en entretien individuel ont remis leur questionnaire de satisfaction.
- ➔ Leur avis sur l'accueil

100% des personnes ayant transmis leur questionnaire sont satisfaites des délais de réponse

- ➔ 50% des usagers ayant répondu au questionnaire ont fait part de leur souhait de bénéficier d'un temps d'échanges avec d'autres personnes exerçant déjà une mesure de protection.

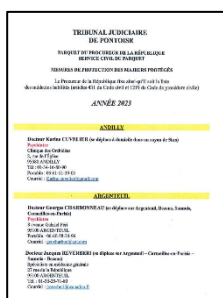
A noter : il ne s'agit pas simplement d'informations, mais d'un accompagnement pas à pas pour la réalisation du compte de gestion et d'un contrôle pas à pas de la réalisation de ce dernier.

Documents disponibles / Site Internet

En 2023, le service ISTF a été intégré dans la catégorie « Etre aidant » puisque les protecteurs familiaux sont des aidants familiaux. C'est pourquoi la charte graphique des documents ISTF sont désormais en rouge.



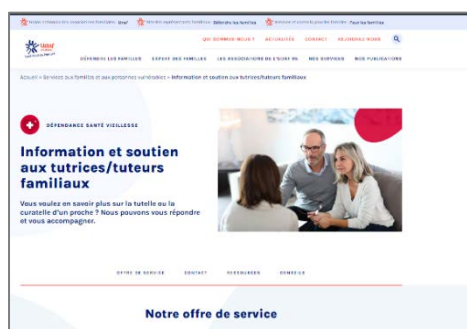
Le guide du curateur
Plaquette du service
édité par l'Unaf



Liste des médecins
habilités par le TJ
de Pontoise, actua-
lisé chaque année.



Elle a été diffusée auprès de notre réseau familial ainsi qu'auprès des différents tribunaux du département.



Le service ISTF est également présenté sur le site Internet de l'Udaf 95 avec toutes les informations et actualités nécessaires avec possibilité de télécharger des documents ;

Toutes les actualités du service ISTF y sont diffusées. Ces informations sont également partagées sur la page LinkedIn de la directrice et de l'Udaf 95.

Fiches « Infos Tuteurs Familiaux »



l'Unaf a créé en 2021 une collection de fiches intitulée « **Infos tuteurs familiaux** » qui s'adresse aux familles qui souhaitent obtenir des informations sur la protection juridique des majeurs en amont ou pendant l'exercice de la mesure de protection.

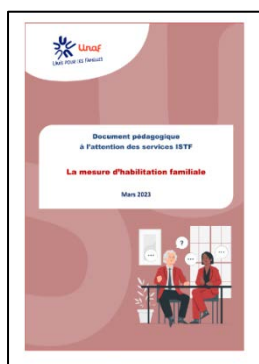
Ces fiches traitent de thématiques diverses comme les actualités en lien avec la protection juridique des majeurs, les droits des personnes protégées, les différentes mesures de protection, les missions et le rôle de la personne chargée de la mesure de protection...

Dans la collection des fiches « Infos tuteurs familiaux » sont déjà parues :

- [Campagne de vaccination concernant le Covid 19](#)
- [La demande de carte nationale d'identité pour les personnes sous tutelle](#)
- [Requête numérique en ligne pour les mesures de protection juridique](#)
- [La mesure d'habilitation familiale](#)
- [Le droit de vote des personnes protégées](#)
- [Demander une mesure de protection juridique](#)
- [Les différentes mesures de protection juridique prononcées par le juge](#)
- [Informations sur le don du sang pour les tuteurs familiaux](#)

Cette collection est complétée peu à peu et à disposition sur le site Internet de l'Udaf 95 et partagée sur LinkedIn ainsi que dans la Newsletter lors de sa parution.

Réalisation d'un document pédagogique sur l'habilitation familiale



Ce document pédagogique s'adresse aux professionnels des services ISTF. Il a pour objectif que les professionnels se familiarisent avec les dispositions relatives à l'habilitation familiale afin de pouvoir répondre aux interrogations des familles, qui sont de plus en plus nombreuses.

Elaboration d'une mallette pédagogique

Une mallette pédagogique a été élaborée en septembre 2021, dans le cadre d'un groupe de travail dans lequel l'Unaf et les Udaf, ont fortement contribué.

Le réseau Unaf – Udaf a apporté son expertise pour que la mallette pédagogique soit conçue pour répondre aux besoins des familles. En effet, elle permet aux familles de trouver les premières réponses à leurs questions.

Néanmoins, les réponses attendues par les familles dépendent de la situation particulière de leur proche.



Afin de bénéficier d'une réponse individualisée, les familles peuvent saisir le service d'information et de soutien aux tutrices et tuteurs familiaux (ISTF) de l'Udaf 95 qui informe les familles et peut les soutenir techniquement dans leurs démarches.

Guide FALC sur l'habilitation familiale



Le CREA des Hauts-de-France vient de diffuser un guide FALC dédié à l'habilitation familiale qui complète les documents réalisés par l'Unaf en matière d'habilitation familiale. Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Unaf, sur la page dédiée à l'ISTF.

Mais également.....



Guide « Aidants familiaux, vos droits aux aides financières »

Ce dépliant fait le point sur l'ensemble des aides financières directes et indirectes qui existent pour soutenir aidants et personnes aidées, en fonction de leur situation et du type de dépenses.



Guide « Aidants familiaux, vos droits aux aides financières »

Ce dépliant fait le point sur les congés dont peuvent bénéficier les aidants familiaux salariés en couvrant toutes les situations de dépendance du proche aidé : congé proche aidant, congé de solidarité familiale, congé de présence parentale...



BAUX GLISSANTS



Convention cadre signée le 1^{er} avril 2016 entre l'Udaf 95 et Val d'Oise Habitat.

Le **bail glissant** est un dispositif d'accompagnement social global assuré par des [Associations \(loi 1901\)](#) auprès des ménages en difficulté.

Il a vocation à permettre, à terme, l'accès des ménages en difficulté au statut de locataire en titre. Il est convenu, dès le départ, avec le bailleur d'origine, des termes du glissement du bail.

1/ L'Udaf 95 recherche et loue, en son nom, un logement.

2/ L'Udaf 95 signe un contrat de sous-location d'un an renouvelable avec le

ménage.

3/ Un point de situation est fait entre l'Udaf 95, le ménage et le bailleur social tous les six mois.

Depuis l'origine, les baux glissants sont à destination des majeurs protégés.

L'accompagnement social

L'Udaf 95 mène l'accompagnement social global personnalisé sur une période qui n'excède pas, *a priori*, vingt-quatre mois : elle demande, à l'issue de l'accompagnement social global, le transfert du bail au nom du ménage afin qu'il accède au statut de locataire. La décision de glisser ou non le bail au nom du ménage appartient au bailleur social.

L'Udaf 95 associe naturellement le bail glissant à une action socio-éducative, qui a vocation à trouver une solution durable pour le ménage. Elle met en œuvre une pédagogie (essai, erreur, apprentissage). Le logement est alors un outil d'insertion plus qu'une finalité.

Activité 2023 :

3 baux glissants en janvier 2023 → 1 bail a glissé en juin 2023 pour un logement situé à Villiers le Bel.

Au 31/12/2023, l'Udaf 95 compte 2 baux glissants actifs.

Secteurs géographiques concernés :

1 logement sur Saint-Ouen-l'Aumône

1 logement sur Eaubonne

POLE
ACTIONS MEDIATION
PARENTALITE

ACTIONS MEDIATIONS PARENTALITE

MEDIATION FAMILIALE



A qui s'adresse la Médiation familiale ?



Aux couples séparés en conflit au sujet
des enfants



Aux adolescents en conflit
avec leurs parents



Aux grands-parents qui ne peuvent plus
voir leurs petits-enfants



Aux fratries qui ne s'entendent pas sur
les décisions concernant un parent âgé.

La médiation familiale est une démarche libre et volontaire, elle n'est possible et efficace que si l'on est résolu à entamer ce travail dans la perspective de changer quelque chose à la situation actuelle.

Elle a pour objectifs de :

- Faire connaître la médiation familiale comme mode alternatif de résolution de conflits familiaux
- Accompagner les personnes dans le processus de médiation familiale
- Promouvoir le développement et la professionnalisation de la médiation familiale dans le Val d'Oise

La médiation familiale propose :

- Un lieu et un temps de parole et d'écoute favorisant l'expression des ressentis et des besoins profonds.
- Une rencontre avec l'autre selon des règles de respect mutuel.
- Un processus qui libère de l'espace pour envisager la situation autrement.

Elle permet :

- Un apaisement du conflit, une clarification des besoins de chacun.
- L'apprentissage d'une communication par un échange constructif avec l'autre.
- La possibilité d'élaborer des accords écrits, transmis par les parties à leur avocat ou directement au juge.

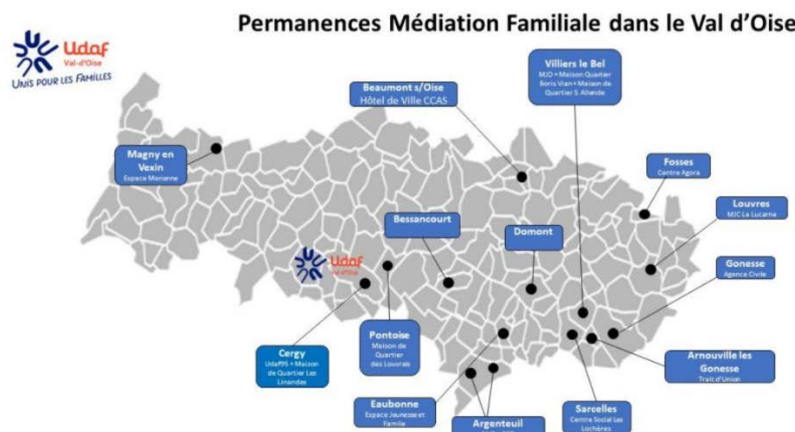
Sujets traités en 2023 :

- L'exercice de l'autorité parentale
- Le choix de la (les) résidence(s) des enfants
- L'organisation du temps des enfants avec leurs parents
- Les responsabilités financières des parents
- Le partage des biens
- Divers (dont difficultés dans le cadre de familles recomposées après la séparation, médiation intergénérationnelle, médiation aidants-aidés)

Chiffres clés du service en 2023

16 lieux de permanence dans le département. Une nouvelle permanence a été ouverte en mars 2023 à Pontoise Les Louvrais et en septembre 2023 à Beaumont sur Oise, à la Mairie (CCAS).

Nos permanences dans le Val d'Oise



1417 entretiens d'informations et de médiation familiale. **281** dossiers de médiation ouverts.

32 % des médiations ont donné lieu à un accord écrit ou oral entre les personnes

529 demandes proviennent du monde judiciaire



Les situations relèvent d'une séparation de couple, de conflits parents/enfants, de relation aidant-aidé, de relation fratries et de ruptures de liens grands-parents / petits-enfants.

Au cours de l'année 2023, nous avons maintenu les permanences mensuelles au Tribunal Judiciaire de Pontoise afin de pouvoir permettre aux justiciables de bénéficier d'une alternative : la Médiation Familiale. Le Tribunal Judiciaire de Pontoise reste dans l'expérimentation de la nouvelle loi de la justice du 21ème siècle qui rend obligatoire le recours à un médiateur familial avant toute requête modificative (TMFPO : Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire). Grâce à son caractère obligatoire, la Médiation Familiale se fait connaître sur l'ensemble du département.

La Médiation Familiale met au travail les parents dans l'exercice de leur autorité parentale conjointe en leur permettant d'arriver à des accords de coparentalité.

Notre service a mené **1136 entretiens d'information** dont **529** proviennent du monde judiciaire et **607** entretiens dans le cadre conventionnel.

Les personnes souhaitent pour la plupart des informations, mais également veulent s'assurer de leurs engagements ou les modifications qui vont devoir être présentées pour validation au JAF.

L'impact de notre service reste très positif : nous participons à l'apaisement des conflits et à leur règlement amiable. Notre présence permet également du soutien à la parentalité et des accompagnements dans des délais rapides.

Nos partenaires savent qu'ils peuvent nous interpeler et obtenir une réponse adaptée et rapide.

Actions Collectives / Rencontres partenariales

En 2023, nous avons conservé de bons contacts avec nos partenaires habituels sur le territoire. Ils ont d'ailleurs apprécié notre écoute, notre réactivité et notre adaptation aux conditions d'accueil du public parfois imposées par les lieux de permanences.

La GIPA : Action collective tripartite entre la CAF (travailleurs sociaux), le CIDFF (juriste), et l'Udaf 95, en direction des parents après la séparation. L'action se déroule 1 fois par trimestre sur 3 trimestres par an dans le secteur de l'Est.

L'Udaf a participé à plusieurs manifestations sur le département en 2023 :

➡ **Café des parents à Cergy** : intervention d'une médiatrice familiale, le 20 janvier 2023 au centre culturel « Le Douze » à Cergy St Christophe devant les habitants du quartier. De riches échanges ont suivi.

➡ **Salon « Être parents aujourd'hui »** : participation d'une médiatrice familiale le 1^{er} juin à Garges les Gonesse sur le thème « Adolescence, parentalité et communication, vie de couple et séparation.



➡ **Caravane Tous Aidants les 28 et 29 août 2023, à Magny en Vexin**



La Caravane était présente à Magny en Vexin, à la rencontre des proches aidants. L'objectif de cette caravane est d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées. Le service ISTF y a tenu un stand avec les services PCB et AMP.

➡ **Fête de la structure de l'Espace Jeunesse et Famille à Eaubonne le 23 septembre 2023**



➡ **Village Santé**, organisé par Coordinov, le 25 novembre 2023 à Champagne sur Oise.

➡ **Village des Familles** sur le thème « Parents d'ados, parlons-en » qui s'est tenu du 4 au 11 octobre 2023 à Cergy.



➡ Participation du service à la 17^{ème} **journée d'échanges et d'études** organisée par l'EPOC le 5 décembre.

Notre service a poursuivi son action partenariale au cours de l'année 2023 auprès du REAAP, de la Caf, du service social départemental (ASIP) et du schéma départemental des services aux familles avec notamment :

- Participation du service à la **rencontre territoriale autour du Soutien à la Parentalité** organisée par les responsables d'équipe du SSD de Beaumont sur Oise et de Persan, Fosses et Domont.
- Participation du service aux **groupes de travail autour de la prévention secondaire Soutien à la Parentalité** organisés dans le cadre du Schéma Départemental de Prévention de l'Enfance piloté par le Conseil Départemental
- Participation du service au **Groupe de travail National de Médiation Familiale** à Paris.
- **Rencontre entre le service AMP et les intervenants sociaux** en commissariat et gendarmerie avec présentation des services.
- **Réunion avec les partenaires** au Centre Agora à Fosses.

Des liens sont également tissés avec les autres professionnels de l'Udaf 95.

Tout au long de l'année, une médiatrice participe régulièrement au **Comité de rédaction de la Lettre des Parents**. (Une réunion s'est d'ailleurs tenue en février 2023 à la Fédération des Centres Sociaux à Eau-bonne).

Communication

L'Udaf 95 a travaillé sa communication en 2023 notamment via son site internet et de sa page LinkedIn et sur l'harmonisation de sa plaquette d'information avec celle des autres services.

Documents disponibles



Une plaquette d'information est disponible et mise à jour régulièrement et des affiches sont réalisées lors de l'ouverture de nouvelles permanences.



Site Internet / LinkedIn



Toute information relative au service est référencée sur le site Internet de l'Udaf 95 (nouvelles permanences, conférence, actualités...).

En parallèle, toutes ces informations sont également référencées sur la page LinkedIn de la directrice et de l'Udaf 95 créée en décembre 2022.



Le numéro 142 de la revue « Réalités Familiale », paru en 2023, a été consacré aux couples aujourd'hui. La revue a fait appel à l'expertise de contributeurs de tous horizons pour documenter les grands enjeux et les défis qui traversent la vie des couples et mettre en lumière la nécessité de les accompagner aux étapes de leurs parcours.

Un article intitulé « Prévenir les violences dans le couple, accompagner les victimes » a été dédié au service Consultation Conjugale et Familiale de l'Udaf 95.



Le numéro de Juillet-Août du Journal de la Ville de Cergy a publié un article intitulé "Libérer la parole et faciliter l'entente" avec un zoom sur une médiatrice familiale à l'Udaf 95.

Perspectives 2024

Le 6 mars 2024 ouvrira une permanence de médiation familiale à Goussainville, à la Plateforme des services publics – 27 rue Robert Peltier (Quartier des grandes bornes, à côté de la poste) en attendant l'ouverture des futurs locaux. Les 1ers et 3èmes mercredis du mois.

En mars 2024, le développement de deux nouveaux groupes de parole pour enfants de parents séparés entre 6 et 12 ans sera coanimé avec une ou deux médiatrices familiales et/ou une psychologue.

Un lieu neutre, confidentiel et libre de parole, il permet de :

- Préserver les liens familiaux, à la suite d'une séparation parentale,
- Aider les enfants à exprimer leurs ressentis, leurs besoins et les difficultés vécues pendant ou après la séparation,
- Accompagner les parents afin de mieux comprendre les réactions de leur(s) enfant(s),
- Des supports ludiques sont proposés afin d'explorer des solutions avec d'autres enfants, et se sentir moins seuls face à la situation.

L'Udaf 95 va également continuer à développer l'action de médiation familiale aidants aidés, avec un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions.

L'Udaf 95 continuera à participer à différents groupes de travail pour favoriser les liens familiaux dont : Les groupes de travail autour de la prévention secondaire (soutien à la parentalité, ...) dans le cadre du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance.

ACTIONS MEDIATIONS PARENTALITE

MEDIATION POUR AIDANTS ET AIDES



Afin d'accompagner les aidants et leurs familles, l'Unaf et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avec le soutien de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), ont initié en mars 2020 une expérimentation de médiation familiale à destination des aidants et de

leurs proches.

A ce titre, l'Unaf a proposé aux Udaf qui le souhaitent d'expérimenter ce nouveau service, nommé Médiation pour aidants et aidés et a ainsi lancé début 2023 un appel à candidatures. L'Udaf 95 a répondu à l'appel en février 2023, a reçu une convention formalisant son engagement et a mis en place ce nouveau service.

L'objectif de ce type de médiation est de préserver les liens familiaux des aidants et des personnes aidées, en accompagnant les conflits familiaux qui peuvent surgir entre les membres d'une famille, notamment lors de la perte d'autonomie de l'un des leurs, ou lorsqu'une forme de dépendance survient. Ce dispositif permet de prévenir l'épuisement des aidants, de renouer le dialogue et d'apaiser le quotidien des personnes aidées, souvent inquiètes de la dégradation des relations de leur entourage.

Dans le cadre de la deuxième phase de développement de la médiation aidants aidés, les médiateurs familiaux engagés dans l'expérimentation sont tenus de suivre une formation adaptée.

Au sein de l'Udaf 95, une médiatrice familiale est déjà formée à la médiation pour aidants et aidés. Deux autres médiatrices ont participé à la formation organisée par la FENAMEF (Fédération Nationale de la médiation et des Espaces Familiaux) les 12 et 13 avril 2023 à Paris. Elles reçoivent sur 16 lieux de permanences du département.

Groupes de travail / Analyse de pratiques

Une médiatrice familiale a participé à un premier groupe de travail en juin 2023 à Paris, puis à un second en distanciel courant octobre 2023.

Par ailleurs, pour les nouveaux médiateurs familiaux, une journée d'analyses de pratiques par médiatrice a été organisée en 2 sessions les 7 et 8 décembre 2023, à l'Unaf à Paris.

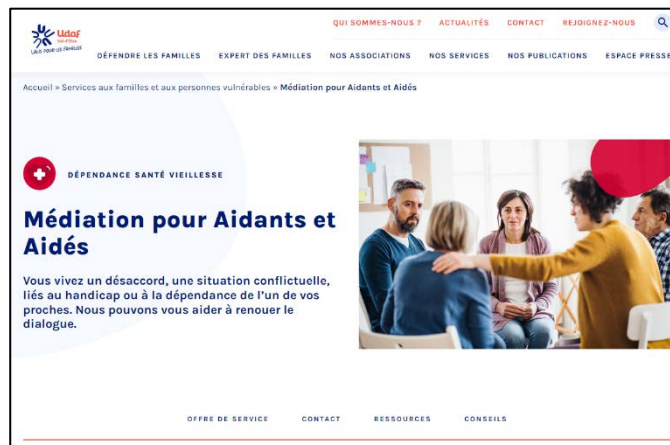
Outils de communication



Une affiche et une plaquette d'information sont disponibles, sur le modèle proposé par l'Unaf.

Une page dédiée à ce nouveau service est également disponible sur le site Internet www.udaf95.fr.

Un onglet « Actualités » dédié a également été mis en ligne.



Outre l'action de promotion de la Médiation Aidants & Aidés qui a été assez importante, nous avons reçu, en 2023, 22 personnes et 2 séances de médiation se sont tenues.

Perspectives pour 2024

- Développer la communication afin de mieux sensibiliser sur cette forme de médiation,
- Développer les partenariats sur le territoire avec le SSD, les DAC, des structures d'hébergements...les associations tutélaires.

ACTIONS MEDIATIONS PARENTALITE

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES



Le PAEJ est un espace accessible, anonyme, confidentiel et gratuit, mis à disposition des parents, des familles et des jeunes qui rencontrent des questionnements relationnels et/ou personnels. Il offre un espace de parole neutre, animé par des professionnels. L'objectif est d'apporter un espace généraliste pour travailler les besoins et demandes des familles, des parents et des jeunes.

Dans le cadre de son service Actions Médiations Parentalité, l'Udaf 95 a mis en place, en octobre 2019, un Point Accueil Ecoute Jeunes.

Il s'adresse :

- ➔ **aux jeunes** de 12 à 25 ans qui peuvent éprouver des difficultés familiales, scolaires, relationnelles....
- ➔ **aux parents** de jeunes de 12 à 25 ans

Objectif

Son objectif premier est d'offrir un espace de parole et de soutien aux jeunes et à leurs parents, en leur garantissant la gratuité, l'anonymat et la confidentialité, au travers d'entretiens individuels avec une psychologue, de groupes mais aussi au travers d'actions menées « sur le terrain » en collaboration avec les partenaires (interventions dans les établissements scolaires ou encore dans les maisons de quartier).

Une équipe de professionnelles composée de 5 psychologues les accueille et les écoute gratuitement et de manière anonyme. Un soutien et un accompagnement sont proposés.

Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes permet de :

- Parler en toute confiance des préoccupations, des doutes, des conflits, ...,
- Être écouté dans un espace confidentiel, de manière anonyme et gratuite,
- Trouver un soutien et un accompagnement.

Le Jeune peut être reçu avec ou sans l'accord des parents.



Le Point d'Accueil Ecoute Parents permet de :

- Aborder les problématiques ou difficultés familiales,
- Aider à prendre du recul, analyser et comprendre la situation,
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale.

Les entretiens peuvent être individuels ou collectifs (parent(s)/enfant(s)).

Missions

Le PAEJ se donne pour mission d'aller vers le public : il participe au souhait de remédier à la grande difficulté voire à l'impossibilité d'accès aux professionnels (coût, structures débordées donc délai d'attente très long, mobilité compliquée). L'anonymat (possible même pour une personne mineure) différencie le PAEJ d'autres structures et permet ainsi de répondre davantage aux besoins d'un public jeune et adolescent parfois réticent à parler de leur demande à leurs parents.

Le PAEJ est un dispositif non-médicalisé. Cela permet au jeune d'accéder à un dispositif sans la stigmatisation associée aux troubles psychiques. Le PAEJ peut orienter vers les dispositifs de soins quand la situation le nécessite. Le PAEJ travaille en réseau avec tous les acteurs et les partenaires du territoire impliqués dans le travail avec la jeunesse et les familles.

Outils de communication

Le PAEJ dispose de supports de communication :

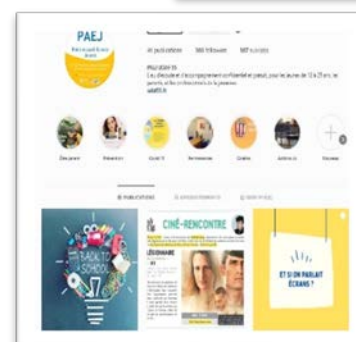


Plaquettes et affiches du PAEJ, mises à jour régulièrement en fonction de l'ouverture de nouvelles permanences. Elles permettent de communiquer en direction des partenaires et du public.

Les psychologues sont toutes dotées de téléphones professionnels et d'ordinateurs portables. Ces outils, qui ont initialement été pensés en lien avec la crise sanitaire, se sont révélés efficaces et facilitent le lien avec le public mais également avec les partenaires.



Le compte Instagram du PAEJ 95 s'adresse aux jeunes, à leurs parents et aux partenaires. Il permet de communiquer sur l'actualité du service, ainsi que sur des thématiques liées à l'adolescence.



Le PAEJ est également visible sur le **site internet de l'UdaF 95**, qui tient à jour les informations le concernant.

Communication régulière sur la page LinkedIn de la directrice et de l'UdaF 95 (suite à sa création en fin d'année 2022).

Cette présence sur les réseaux sociaux et sur Internet est significative car elle se reflète dans la proportion de jeunes et de parents qui connaissent l'existence du PAEJ par ce biais. C'est aussi un mode d'entrée en relation de plus en plus utilisé par les jeunes lors des premiers contacts.

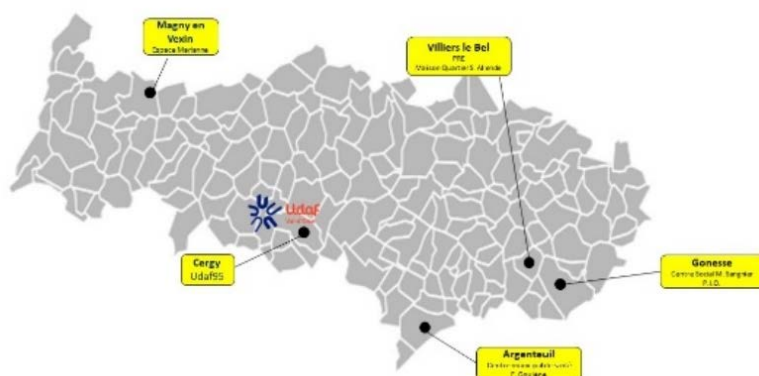
Chiffres clés du service en 2023

7 lieux de permanence dans le département à Cergy, Gonesse (Louis Aragon et Marc Sangnier), Villiers le Bel (PRE et Maison de Quartier Salvador Allende) et Magny en Vexin.

Une nouvelle permanence a été ouverte à Argenteuil en mars 2023, au Centre de santé F. Goulène dans le centre de la Cité Educative pour faire face aux besoins de cette ville qui compte plus de 40 000 jeunes.

La pluralité des lieux de permanence permet ainsi une souplesse pour la prise de rendez-vous auprès des jeunes qui peuvent être accueillis proche de leur lieu de scolarisation ou de leur domicile selon leur demande, ainsi qu'une possibilité de les accueillir dans des délais plus courts.

Permanences du PAEJ en 2023



Le Point Accueil Ecoute Jeunes étant un lieu anonyme, les personnes ont le choix de communiquer ou non certaines informations, qui sont traitées dans le respect des RGPD. Dans la rencontre avec le public, il est parfois délicat de poser une question quand le lien est fragile. Les statistiques suivantes sont les plus précises possibles au regard de ces contraintes.

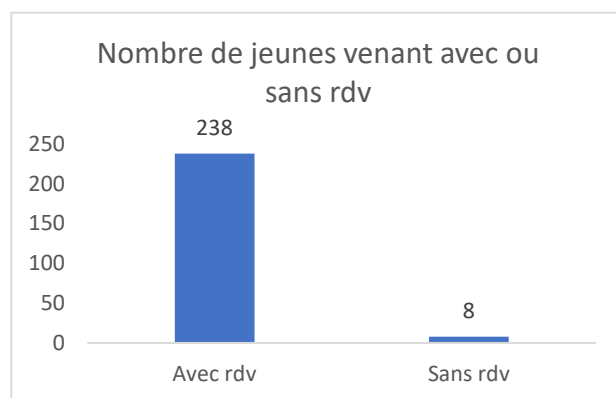
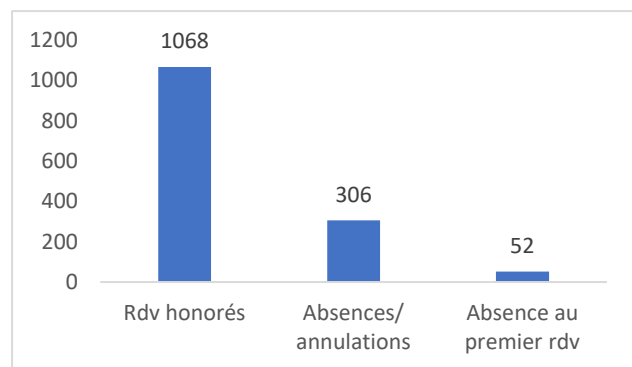


1601 entretiens programmés sur l'ensemble des antennes, soit **1 068** rendez-vous honorés **246** jeunes et **31** parents reçus (soit 132 entretiens parents) lors de ces entretiens

Cette année encore, le nombre de jeunes sollicitant les PAEJ a augmenté.

La file active jeunes a encore augmenté cette année (199 en 2022, 246 en 2023) et s'explique, notamment, avec l'ouverture de la permanence d'Argenteuil en mars 2023.

➡ Nombre de rendez-vous (avec ou sans rendez-vous)



Le nombre important d'absences et d'annulations (25%) de dernière minute illustre les allers et retours des jeunes quant à leur demande.

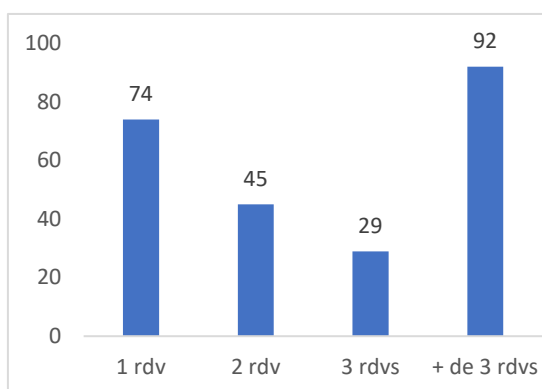
Dans 4% des cas, il s'agit d'absence à un premier rendez-vous auquel la personne ne donne pas de suite. Ce chiffre, bien que minime, illustre la dynamique adolescente qui pose la question de l'adhésion et de la nécessité de répondre rapidement à sa sollicitation quand le jeune la formule.

Le cadre du PAEJ offre la possibilité de consulter sans rendez-vous (3% en 2023).

De plus, même si la plupart des entretiens donne lieu à une suite effective, certains éprouvent des difficultés à établir clairement quelle est leur demande. Leur adhésion à la proposition d'un tel espace d'élaboration n'est donc pas totale et il arrive que ces mêmes jeunes recontactent le PAEJ après quelques mois d'absence.

Tous ces mouvements sont propres à la dynamique adolescente, et la souplesse du cadre se révèle un outil précieux afin d'accueillir ces mouvements.

➡ Un travail de suivi des jeunes toujours aussi essentiel



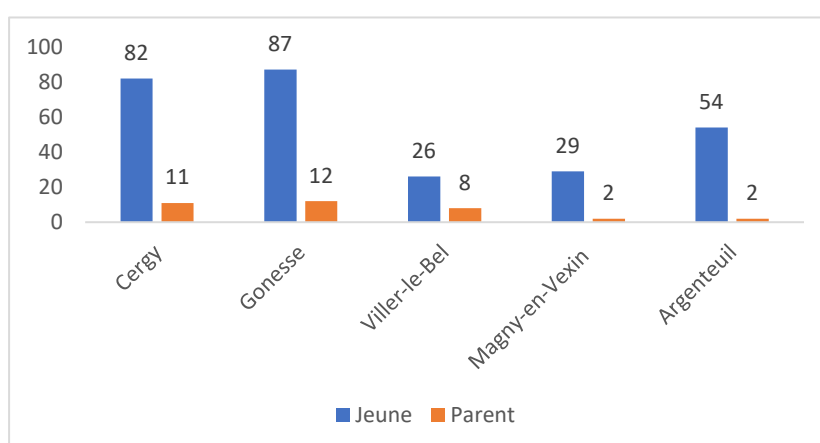
Le travail de suivi des jeunes est la part la plus importante des entretiens, et vient dire quelque chose de la demande : le PAEJ reçoit majoritairement des jeunes en souffrance sur le plan psychique, pour qui un suivi psychologique sans limite de temps est indiqué.

En effet, 50% des jeunes viennent au moins 3 fois. Les jeunes viennent en entretien majoritairement seul-e-s et s'approprient cet espace de parole qui leur est proposé.

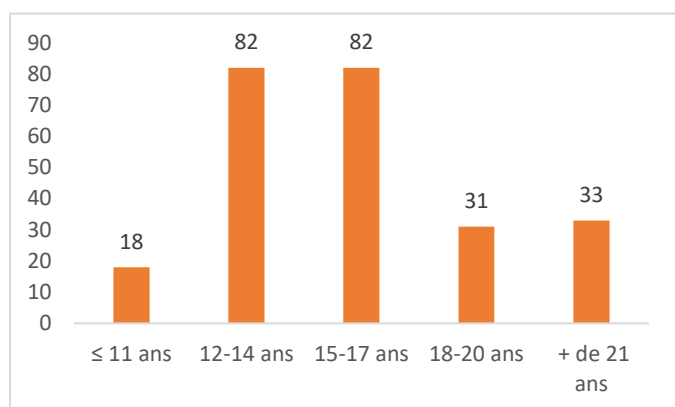
Les entretiens parent.s-adolescent-es sont parfois nécessaires pour que la demande du jeune émerge (cela concerne souvent les jeunes

de moins de 16 ans), ou peuvent intervenir ponctuellement dans la prise en charge, en concertation avec le jeune. Enfin, d'autres types d'entretiens à plusieurs (famille élargie, avec un professionnel ou un-e petit-e ami-e du jeune) sont à la marge mais participent encore une fois à la souplesse du cadre et à la nécessité d'envisager différentes manières de travailler autour du jeune.

➡ Proportion Jeunes et parents reçus selon le lieu de permanence



➔ Age des jeunes reçus



187 filles

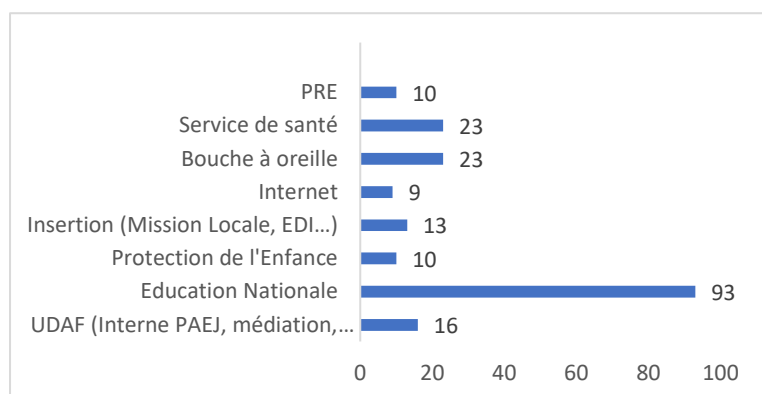


58 garçons

La majorité des jeunes reçus sont des collégiens (12-14 ans) et des lycéens (15-17 ans). Ils se répartissent à part égale, soit 33% pour chacun.

Comme l'an dernier, la majorité des jeunes reçus au PAEJ sont des filles (76%). Nous pouvons émettre l'hypothèse que les garçons sont moins enclins à parler de leurs difficultés et à solliciter de l'aide.

➔ Organismes qui ont orienté les jeunes vers le PAEJ



Les jeunes reçu·e·s sont très majoritairement scolarisés (72%) ou en études, même si certain·e·s témoignent de difficultés scolaires.

Les jeunes reçu·e·s restent majoritairement orienté·e·s par l'Éducation Nationale (38%).

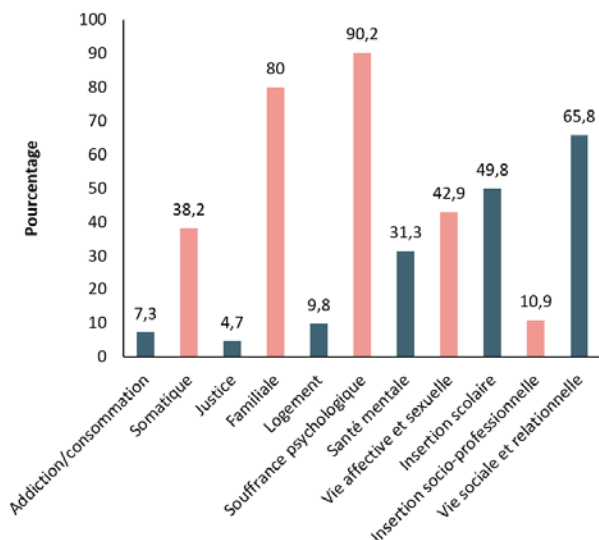
Cela reflète le travail partenarial qui est effectué en direction des établissements d'enseignement de manière continue. Cela est un indicateur de résultat intéressant en ce sens qu'il permet de dire que le PAEJ remplit sa mission de structure d'accueil généraliste et

de prévention, l'école étant le premier lieu de vie des jeunes après la famille.

Il est intéressant de noter que le bouche à oreille est en augmentation par rapport à l'an dernier, ce qui témoigne du travail d'implantation sur chaque territoire (9% en 2023).

Nous retrouvons le même pourcentage d'adressage pour les services de santé. Cela montre que le PAEJ est davantage mobilisé par des jeunes qui sont en grande souffrance psychologique et qui étaient précédemment pris en charge par des structures de soins.

Motifs des consultations



Comme les années précédentes, le motif de consultation principal est la **souffrance psychologique** (90% des entretiens), plus précisément 61% des jeunes évoquent un état dépressif, mal être et/ou angoisse.

Les thèmes reliés à la **sphère familiale** arrivent ensuite (80% des entretiens), dont 27% des jeunes qui abordent des conflits familiaux.

13% des jeunes sont concernés par des **difficultés scolaires, violences intra-familiales et/ou des idées suicidaires**.

A noter cette année des problématiques alarmantes nécessitant de prises en charges spécialisées telles que des agressions sexuelles ou viols (7%) et les idées suicidaires (13%).

Les structures de soins ne pouvant plus assurer leur mission première adressent leurs demandes au PAEJ. Nous observons ainsi un glissement de ces problématiques vers des structures qui n'ont pas été pensées pour ce type de prise en charge. Le PAEJ se trouve donc confronté dans sa pratique à un passage du préventif au curatif.

Nous remarquons, par rapport à l'année précédente, une augmentation sur l'ensemble des problématiques ce qui nous indique un mal-être croissant avec un cumul de difficultés. Plus précisément, la vie affective et sexuelle, sociale et relationnelle et l'insertion scolaire ont particulièrement pris de l'ampleur.

Accueil des parents

En 2023, le PAEJ a reçu **31 parents, 175 entretiens** ont été programmés et 132 ont effectivement eu lieu (75%).

Nous pouvons constater que 35% des parents viennent sur un entretien unique, alors que 45% s'inscrivent sur un suivi.

Certains parents viennent en ayant une demande pour leur enfant et ne souhaitent pas investir un espace pour parler de leur parentalité. Par conséquent, nous observons soit un glissement dans la demande de prise en charge (c'est finalement l'enfant que nous recevons en consultation) soit le parent ne demande pas de nouveau rendez-vous. Cela permet néanmoins à ces parents et à leurs enfants de savoir que cet espace existe et qu'il sera possible d'y revenir s'ils le souhaitent.

La totalité des parents évoquent leur situation familiale et ce sujet est souvent couplé à de la souffrance psychologique, précisément dans 81% des entretiens. La parentalité est abordée par 62% des parents. Ces items s'inscrivent dans la mission du PAEJ, qui vise un soutien à la parentalité, et montrent que les parents ont bien saisi les problématiques pouvant être évoquées au PAEJ. Ces motifs de consultations sont en cohérence avec ceux principalement retrouvés chez les jeunes, à savoir la souffrance psychologique et les situations familiales (45% des parents parlent de conflits familiaux).

Certains entretiens parent.s-adolescent-es ont eu lieu à la demande des jeunes ou des parents. Ceux-ci peuvent être ponctuels ou sur une durée plus longue afin d'aborder certaines problématiques. Le PAEJ est alors saisi comme un lieu neutre pour aborder certaines problématiques et/ou une tentative de mise au travail commune est possible. Un couple est aussi venu consulter pour évoquer des questions éducatives.

Actions collectives

Cette année, le PAEJ a pu développer sa participation à des actions collectives, dans une logique d'« aller vers » et de prévention sur des thématiques précises.

Par exemple :

- **Sur le territoire de Gonesse** : interventions en juin 2023 sur le salon de la parentalité de Garges-lès-Gonesse ou encore lors de la journée mondiale de la lutte contre le sida au Lycée René Cassin. Le PAEJ y a tenu des stands afin de présenter ses actions au public, en lien avec ces thématiques spécifiques. Lors de ces deux actions, **près de 172 personnes ont été touchées.**
- **Sur le Territoire d'Argenteuil** : intervention lors du « Grand rendez-vous de la cité éducative » le 02 octobre 2023 afin d'exposer les différentes missions du PAEJ ainsi que d'aller à la rencontre des porteurs d'actions éducatives de la ville. Le PAEJ est également intervenu lors du « séminaire de rentrée du bassin d'Argenteuil » organisé par le CIO aux côtés de SUP'ADO afin d'animer une table ronde sur la thématique de la « santé mentale » **auprès d'une cinquantaine de chefs d'établissement.**

En 2023, une salle PAEJ a été aménagée à Cergy, avec le soutien de la Caf, afin de pouvoir organiser des actions collectives et offrir aux jeunes un espace agréable où ils peuvent s'installer. L'inauguration auprès des jeunes a eu lieu en octobre 2023. Ce projet symbolise le souhait de pouvoir proposer davantage d'actions collectives répondant aux besoins des jeunes et des parents.

Travail partenarial

Le travail partenarial est un axe essentiel du PAEJ. Il a une double fonction : celle de se faire connaître auprès des structures existantes et celle de constituer des ressources pour que le PAEJ puisse réorienter en cas de besoin.

Il permet également d'identifier les besoins d'un territoire : c'est par les échanges et les groupes de travail avec les partenaires que l'on peut clairement repérer les besoins et, de ce fait, y proposer des réponses.

Les rencontres et échanges peuvent donc se faire de différentes manières : rencontres interinstitutionnelles, participation aux instances de travail pluri-disciplinaire, échanges cliniques autour d'une situation ou action collective co-construite en direction du public.

Toutes les permanences sont implantées dans des lieux pouvant faciliter cela :

- A la permanence du PIO de Gonesse, le PAEJ partage ses bureaux avec le CIO, le PIJ, la Mission Locale, et l'Espace Emploi. A la MDH de Marc Sangnier, nous échangeons de manière informelle avec de nombreuses associations et le PRE,
- La permanence de Cergy se tient dans les locaux même de l'UDAF 95, où se trouvent également des médiatrices familiales, un Point Conseil Budget, l'ISTF et de Mandataires Judiciaires à la Protection des Jeunes Maîtres,
- La permanence de Magny-en-Vexin est à l'Espace Marianne, qui est le 1^{er} centre social rural du Val d'Oise,
- Les permanences de Villiers-le-Bel se tiennent dans un PRE et dans un centre socio-culturel où nous sommes amenés à croiser des animateurs, des référentes familles, le CLAS,
- Quant à la permanence d'Argenteuil qui se tient dans un Centre Municipal de Santé, les échanges avec des médecins généralistes et infirmiers.e.s sont fréquents.

Par conséquent, sur les différents lieux de permanences, le PAEJ est souvent amené à échanger de manière informelle avec d'autres professionnels. Ces échanges peuvent être des demandes d'orientation, des échanges autour de situations cliniques, mais également du regard que chaque professionnel porte sur sa pratique et la réalité du terrain. Ces échanges ne sont pas quantifiables mais restent tout de même important pour nous car ils permettent à nos partenaires (et inversement) d'approfondir leur connaissance sur le fonctionnement d'une institution, d'échanger sur nos actualités respectives.

Ainsi, les psychologues des PAEJ font en sorte d'identifier et d'être identifiées aussi bien par les associations proposant de la thérapie familiale et/ou des suivis individuels (Ecole et Famille, Melia, ACEPE, Pole Parentalité, PEP à l'écoute) que par les réseaux de professionnel.le.s établis sur le Val d'Oise (par exemple, la Fédération des Centres Sociaux et le REAAP autour du projet "être parent une aventure").

Les psychologues du PAEJ entretiennent également des échanges téléphoniques autour de situations. En 2023, ce fut le cas avec les professionnels de l'Education Nationale, de la Mission Locale, d'AdoSexo (association ACPE), des services AEMO, la CRIP, des services de pédopsychiatrie.

Le PAEJ est également convié (et parfois acteur) d'instances inter-institutionnelles. En 2023, il a été en lien avec 65 institutions/associations dans le cadre de ce type de rencontre représentant différents champs d'intervention (Éducation Nationale, enseignement supérieur, service sociaux, maisons de quartier, psychiatrie et addictologie, services jeunesse, services municipaux, associations...)

Par ailleurs, le PAEJ a participé régulièrement à des instances d'échange pluridisciplinaires sur le territoire :

- Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de l'agglomération Cergy Pontoise,
- Le comité de suivi de la Ville de Gonesse,
- Le groupe de travail sur la santé des jeunes organisé par le CCAS de Villiers-le-Bel,
- La cellule de veille éducative de Villiers-le-Bel,
- Le groupe de travail sur les femmes victimes de violences conjugales de Villiers-le-Bel,
- Les Équipes Pluriprofessionnelles du PRE de Villiers-le-Bel,
- Les Rendez-vous des « Acteurs de la Jeunesse » de Villiers-le-Bel
- Les réunions du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP),
- Les groupes de travail pour la Convention Territoriale Globale (CTG) de Magny-en-Vexin,
- Les réunions du schéma départemental des services aux familles dont le groupe de travail sur la jeunesse, qui a mené à la réalisation d'une journée à destination des professionnels de la jeunesse, le 16 mai 2023.
- Le 26 mars 2023, le PAEJ a participé au forum santé organisé par la ville de Magny-en-Vexin dans le cadre des actions de son Contrat local de santé.
- Le Groupe de travail thématique « Sport, santé, bien-être et prévention » de la Cité Éducative d'Argenteuil.
- Le Groupe de travail sur la thématique « Sexualité des jeunes » sur le territoire de Magny-en-Vexin.
- Journée nationale ANPAEJ 30 novembre 2023.

Il a également effectué des rencontres afin de présenter son service aux :

- Infirmières du bassin de Cergy en décembre 2023 (20 IDE présentent),
- Professeurs principaux du collège de Magny en 23/05/2023 (6 professeurs principaux présents),
- Mais aussi : IMAJ, IDE Lycée R. Cassin, SSD de Gonesse, Sport dans la ville, AEMO-ADPJ de Soisy-sous-Montmorency, Représentants familiaux de l'Udaf 95, PIJ de Villiers-le-Bel, PAEJ de Sarcelles, SESSAD Cap' Devant, AdoSexo95, Espace adolescent du CH de Gonesse, CLSPD de Gonesse.

Enfin, il a eu l'occasion d'être co-acteurs de plusieurs actions :

- Animation d'un Café des parents « Entre normal et pathologique » au collège Martin Luther King le 14/03/2023,
- Co-animation d'un atelier « Prendre soin de soi » avec le SDSF de Cergy le 16/05/2023 + tenue d'un stand,
- Stand au « Salon de la parentalité : séparation et difficultés dans la relation de couple » de Garges-lès-Gonesse le 01/06/2023,
- Présentation du PAEJ au CLAS collège du centre socioculturel Salvador Allende le 05/10/2023,
- Inauguration de la salle PAEJ à Cergy le 27/10/2023,
- Stand à la « Journée mondiale de lutte contre le SIDA » au lycée René Cassin le 01/12/2023.

Ces diverses actions nous ont permis de toucher pas moins de 73 professionnels, 7 parents et 105 adolescents.

Dans le cadre d'une enquête menée par l'ANPAEJ, Le Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Udaf 95 a mis en place en 2023 un **arbre à parole** à destination des jeunes qu'il reçoit.

Il avait pour objectif de demander aux jeunes reçus à l'Udaf 95 d'exprimer ce que le PAEJ représente pour eux.

Celui-ci est affiché dans une des salles de consultation du PAEJ de l'Udaf 95. Le principe est simple : sur un post-it, le jeune répond avec des mots, des phrases ou un dessin, de manière anonyme ou non, à la phrase « Le PAEJ, qui t'accueille et t'accompagne, pour toi, c'est... ». Il est également possible de répondre via le QR code affiché à côté de l'arbre.



Un lieu d'écoute,
de conseils, de
liberté de parole,
sans jugement

Une safe
place

Une bulle de
confiance où
l'on peut par-
ler sans peur
d'être jugé

... On peut avoir des
réponses sans avoir
peur d'être jugé, avec
une écoute attentive
sur le sujet que l'on
veut, sans obligation.

Perspectives pour 2024

De manière générale, toutes les permanences du Val d'Oise sont des lieux bien investis par les usagers. La grande majorité des rendez-vous pris par les jeunes et/ou leurs parents sont honorés et la plupart d'entre eux reviennent plusieurs fois. Les données précédemment explicitées témoignent du fait que des besoins d'accompagnement sont bien présents sur le département.

Certaines particularités cliniques restent cependant à noter selon les territoires.

En effet, les psychologues intervenant sur l'Est du Val d'Oise, plus particulièrement à Gonesse ont été amenées à réaliser plusieurs Informations Préoccupantes ou signalement au titre de la protection de l'enfance, tandis que sur l'Ouest du Val d'Oise des accompagnements débutent généralement alors que des IP sont déjà en cours.

De même, à Magny-en-Vexin, beaucoup de demandes ne relèvent en réalité pas du PAEJ. Les difficultés de mobilité sur ce territoire poussent les jeunes à consulter au plus proche de leur domicile. Cette tendance entre totalement dans les directives des PAEJ, d'être accessible pour les jeunes mais y trouve aussi sa limite (les PAEJ ne proposent pas de soin).

Par ailleurs, si le PAEJ a pour vocation d'effectuer un accueil inconditionnel sans s'inscrire dans une thérapie : la réalité est toute autre.

Sur l'ensemble des permanences, nous recevons certains jeunes depuis plusieurs mois. Tandis que certains viennent sur des courtes périodes, arrêtent et reviennent ensuite des mois plus tard, d'autres ont un accompagnement plus soutenu. En effet, certains viennent tous les quinze jours, voire toutes les semaines et ce, depuis plus d'un an.

Cette réalité a plusieurs explications : d'une part, pour certains jeunes, les problématiques exprimées ne relèvent pas du soin et ne nécessitent pas une orientation vers des structures plus adaptées. D'autre part, des adolescents rencontrent une difficulté à envisager un espace autre que celui que le PAEJ propose. En effet, un lien de confiance, une alliance thérapeutique peut se créer et lorsque nous pensons à les orienter vers des structures plus adaptées, un refus est exprimé, d'autant plus si les parents ne sont pas informés de la démarche de leur adolescent. De plus, une image de "la psychiatrie c'est pour les fous" est encore bien présente dans l'imaginaire des adolescents. A contrario, quand l'orientation (très souvent en pédopsychiatrie) est acceptée, nous sommes confrontés à la réalité des listes d'attente, avec parfois des délais d'attente de plusieurs mois et des rendez-vous peu fréquents. Nous voyons donc que le PAEJ va au-delà des missions qui lui ont été conférées dans un 1er temps et ce en raison des réalités de la clinique des adolescents et des réalités institutionnelles de nos partenaires.

L'ouverture d'une nouvelle permanence à Argenteuil en mars 2023 témoigne des besoins sur une partie du territoire valdoisien où nous sommes encore peu présents.

Le 19/01/2024 a eu lieu l'ouverture d'un nouveau créneau du vendredi après-midi 14h à 18h à Argenteuil. La permanence arrivait à saturation avec une attente le mercredi après-midi de 3 semaines pour obtenir un rendez-vous. En février 2024, une « Consultation thérapeutique » avec une psychologue 2 samedis / mois (10 séances pour 10 patients) a été ouverte. Cette ouverture d'un nouveau dispositif permet au PAEJ de rester dans ses missions d'écoute et d'orientation en apportant une prise en charge thérapeutique et une possibilité de suivis.

L'aménagement d'une grande salle dédiée au PAEJ et pouvant accueillir plusieurs jeunes au siège a pu aboutir.

A ce sujet, l'objectif pour l'année 2024 sera de faire vivre cet espace pour qu'il devienne un lieu où on peut aussi bien passer pour se poser, prendre un café, participer à une activité ou voir une psychologue.

La rencontre avec les IDE du bassin de Cergy a pu aboutir à de futures rencontres avec tous les psychologues de l'Éducation Nationale et les assistantes sociales scolaires du bassin de Cergy.

Au cours de l'année 2024, à Cergy, aura lieu la création d'un groupe de parole pour enfants de parents séparés entre 6 et 12 ans et sera coanimé avec une médiatrice familiale et une psychologue.

Il s'agira d'un lieu neutre, confidentiel et libre de parole permettant de :

- Préserver les liens familiaux, à la suite d'une séparation parentale,
- Aider les enfants à exprimer leurs ressentis, leurs besoins et les difficultés vécues pendant ou après la séparation,
- Accompagner les parents afin de mieux comprendre les réactions de leur(s) enfant(s),
- Des supports ludiques sont proposés afin d'explorer des solutions avec d'autres enfants, et se sentir moins seuls face à la situation.

Enfin, la formation continue permet de maintenir et d'actualiser les compétences de l'équipe. En 2023, l'équipe a pu participer à différentes conférences et colloques, notamment sur les violences conjugales ainsi que la transidentité à l'adolescence, ou encore à un webinaire « Haine en ligne et signalement ». Cette dynamique de s'actualiser continue en 2024 avec notamment :

- Une sensibilisation de toute l'équipe à l'utilisation de l'outil « Le Cosmos Mental »,
- Une sensibilisation au « Pack Nouveau Départ »,
- La participation à un webinaire « Cyberviolence à l'école : pistes et outils pour une identité numérique maîtrisée »,
- Une formation sur les violences intrafamiliales.

Par ailleurs, chaque psychologue bénéficie d'une supervision individuelle mensuelle

ACTIONS MEDIATIONS PARENTALITE

LA CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE, PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



Objectif du service

L'objectif de la consultation est de soutenir les familles. En facilitant la communication au sein du couple, de la fratrie, entre les générations, il aide à prévenir les situations de crise.

La conseillère conjugale et familiale, psychologue, de l'Udaf 95 offre une écoute à tous ceux qui souffrent de difficultés conjugales, affectives et familiales. Le Conseil conjugal et familial permet d'aborder l'ensemble des problématiques de manière individuelle, ou en groupe lors d'interventions collectives.

Cette méthode donne la possibilité à chacun dans un couple ou une famille de cheminer à son rythme.

Depuis 2020, un nouveau dispositif d'**accompagnement psychologique à destination des victimes de violences au sein du couple et de la famille** a été associé. Le suivi proposé y est individuel.

Pour cette consultation, il est à noter que pour environ la moitié des suivis, les violences intrafamiliales apparaissent : violence physique, psychologique dont l'emprise, harcèlement, violences parentales exercées sur les enfants.

Ce dispositif est donc précieux pour les personnes qui y font appel. Accompagner une victime dans sa reconstruction se situe dans une temporalité psychique difficile à accélérer.

Chiffres clés du service en 2023

📍 **86 permanences** réalisées en 2023 à Eaubonne, tous les lundis et mardis de 16h à 20h, dans les locaux de l'Espace Jeunesse et Familles – 18 rue de Soisy – 95600 Eaubonne.



Soit **172** entretiens → **209** personnes reçues environ → **47** dossiers ouverts (+ 23%)

36 % des demandes concernent des **thérapies de couple**, **64 %** de consultations individuelles

Répartitions des demandes :

👉 **22** femmes
👉 **9** hommes



Age et catégorie socio professionnelle des personnes reçues

Même si nous recevons des mineurs et des personnes âgées de plus de 60 ans, la moyenne d'âge est entre **45 et 49 ans**.

Le public est de classe moyenne voire aisé dans sa majorité et de catégories socio-professionnelles se situant plutôt dans les tranches supérieures. Il est à noter en 2023, l'arrivée dans notre consultation de personnes en arrêt de travail (maladie) ou sans activité professionnelle actuelle soit 23% (chiffre non négligeable) qui rend compte de l'état de mal être des personnes, impactant également la sphère de l'identité professionnelle.

Orientations des personnes :

- ↳ **29,78 %** des personnes connaissaient déjà le service,
- ↳ **23,4 %** sont orientés par le service Médiation Familiale de l'Udaf 95,
- ↳ **25,53 %** sont adressés par des professionnels de santé, social, mairie et dispositif « violence »
(+8%),
- ↳ **12,76 %** ont connu le service via des supports d'information et Internet.

Cette année se singularise par une **forte stabilité dans les suivis**. C'est ainsi que nous comprenons que le nombre des personnes reçues reste à peu près stable entre 2021 et 2022 mais que le nombre de dossiers ouverts diminue d'un tiers environ.

L'engagement des personnes sur cette consultation nous a permis de les recevoir dans la durée.

Deux types de consultations

- **Concernant les thérapies de couple** : Plus de deux tiers des demandes sont formulées autour de la tension entre les membres du couple. Il s'agit principalement de moments de la vie du couple ou de la vie familiale où un déficit de communication apparaît comme symptôme. Surgissent alors incompréhension, méfiance, agressivité voire violence entre les membres.

La consultation conjugale et familiale apparaît comme une nécessité pour continuer à fonctionner ensemble ou à se séparer sans se déchirer.

- **Consultations individuelles pour victimes de violences intra-familiales** : Il est à noter que pour environ la moitié des suivis, la porte d'entrée est en lien avec les violences intrafamiliales : violence physique, sexuelle, psychologique dont l'emprise, le harcèlement.

Les symptômes sont parfois traités (dépression, troubles du sommeil, agitation etc.) mais parfois, s'immiscent dans tous les registres de la vie au point de stopper une carrière professionnelle.

Ce dispositif est précieux pour les personnes qui y font appel. D'autant que la plupart est déjà dans un processus de rupture de liens amicaux, familiaux et sociaux.

Accompagner une victime dans sa reconstruction se situe dans une temporalité psychique difficile à accélérer.

Le soutien psychologique dans le temps est essentiel pour les personnes qui investissent la consultation.

Partenariat

En 2023, un quart des situations traitées est adressé par les partenaires extérieurs à l'UDAF. Cette nouveauté est à comprendre dans un contexte global : l'implantation de la consultation et sa stabilité ainsi que la diffusion régulière d'information concernant les consultations à destination des victimes de violences intra familiales, participent à faciliter l'orientation.

Le public est davantage averti sur les processus de violence, d'emprise et d'isolement. Aller consulter devient une démarche davantage accessible dans le processus de reconstruction psychologique des victimes.

Plaquettes disponibles / Site Internet/ Presse

Les **plaquettes** d'information ont été mises à jour en septembre 2022 sur le modèle proposé par l'Unaf.



Ces 2 plaquettes sont également téléchargeables sur notre site Internet

www.udaf95.fr

Une présentation de la permanence Consultation Conjugale et Familiale dans la revue Réalités Familiales de l'Unaf, en décembre 2023.



ACTIONS MEDIATIONS PARENTALITE

LA CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE



La Consultation Psychologique de l'UDAF 95 a été mise en place pour proposer des consultations gratuites avec un psychologue dans les villes de Sarcelles et Villiers-le-Bel. Elle est également accessible aux habitants des autres villes à un tarif adapté en fonction de leurs revenus (allant de 6€ à 48€).

La psychologue en charge de ces consultations y propose un accueil sans limite d'âge et au sein duquel diverses préoccupations peuvent être abordées en toute confidentialité. L'objectif est de proposer un espace de parole et de soutien, ponctuel ou de suivi, à toute personne qui en éprouverait le besoin et n'aurait pas forcément les moyens de consulter un psychologue en libéral.

Permanences

2 lieux de permanence sur le département :

- ➔ **Sarcelles** : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredi du mois de 14h30 à 17h30 au Centre Social Les Lochères
- ➔ **Villiers-le-Bel** : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 13h30 à 17h30 à la Maison de Quartier Boris Vian

Activité du service en 2023

Chiffres clés :

129 consultations ont été programmées sur les 43 permanences dédiées. Parmi les rendez-vous pris, 95 ont été honorés. Ces 95 consultations correspondent à 25 patients s'étant inscrits, pour la majorité d'entre eux, dans une démarche de suivi régulier.

Travail partenarial :

En 2023, la psychologue a pu participer à 42 actions partenariales avec les acteurs médicaux, sociaux et éducatifs du territoire. Elle a par exemple participé aux veilles éducatives de Villiers-le-Bel en fin d'année. Des échanges téléphoniques réguliers sont maintenus avec les principaux partenaires autour des situations cliniques partagées. Au total, nous comptons aujourd'hui 64 partenaires sur l'Est du Val d'Oise avec lesquels nous avons pu échanger sur nos dispositifs et pratiques respectives. Parmi ceux-ci, nous pouvons par exemple citer l'association IMAJ, Collectif Fusion, le PRE de Villiers-le-Bel, le GEM 1001 vie, la PMI de Sarcelles ou encore le CSAPA de Villiers-le-Bel.

Comme évoqué précédemment, les temps de permanence de la Consultation Psychologies sont peu conséquents et ne permettent pas de multiplier les actions avec les partenaires. La psychologue a ainsi profité des rencontres partenariales du PAEJ afin de présenter le dispositif.

Motifs de consultation :

Concernant les motifs de consultation, notons que 60% des usagers présentent des problématiques en lien avec des violences subies, qu'elles soient actuelles ou passées. Bien souvent, celles-ci sont vécues en milieu scolaire et/ou familial.

Les problématiques relatives à la santé mentale sont aussi très présentes (40%) avec un trouble schizophrénique stabilisé mais toujours difficile à vivre chez un homme, ou encore du mutisme sélectif chez une petite fille. Enfin, des difficultés scolaires sont aussi fréquemment évoquées avec les enfants que nous recevons : trouble du comportement en milieu scolaire, opposition à l'autorité, difficultés dans le travail et les apprentissages.

L'évolution est constante. Les deux lieux sont désormais bien identifiés et investis par ses usagers qui s'inscrivent majoritairement dans une démarche de suivi après le premier entretien. Les besoins d'accompagnement psychologique sont bien présents sur le territoire. L'investissement des permanences par les usagers pourrait aussi s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de dispositif associatif similaire sur le secteur et que les services de la fonction publique hospitalière (tels que les CMP) sont surchargés.

Plaquette et affiche disponibles



Page web dédiée à la Consultation Psychologique sur le site de l'Udaf 95 : <https://www.udaf95.fr/les-services-aux-familles/consultation-psychologique/>

ACTIONS MEDIATIONS PARENTALITE

PEP'S - GROUPES DE PAROLE D'ENFANTS DE PARENTS SEPARES



Le service Action Médiations Parentalité de l'UDAF 95 s'est rendu compte du nombre croissant d'enfants touchés et souffrant des ruptures familiales. Notre service est donc un lieu privilégié pour repérer la demande et leur offrir un espace de paroles et d'échanges.

En 2023, le premier groupe a été mis en place auprès du public d'Argenteuil au sein du PRE (Programme Réussite Educative). En échangeant sur nos pratiques, la coordinatrice du PRE a été vivement intéressée par ces ateliers d'enfants pour des enfants suivis dans le cadre d'un parcours du PRE qui souhaitent s'engager. En amont, l'information a été donnée par les référents de parcours qui ont obtenu l'autorisation des deux parents.

Les groupes de paroles pour les enfants de parents séparés peuvent les aider à mieux se situer dans la séparation de leurs parents et à trouver de nouveaux repères. Ils sont un outil d'apaisement non seulement pour les enfants mais aussi pour les parents séparés qui s'en trouveront plus rassurés. Ils sont aussi un moyen de résoudre différents problèmes scolaires

Objectifs:

- Prévenir les risques engendrés par la rupture de liens familiaux en permettant un bon déroulement du processus de deuil,
- Permettre chez ces enfants un apaisement de leur souffrance et ainsi contribuer à une meilleure scolarité,
- Renforcer la résilience.

Ce groupe a été constitué de 2 enfants (1 garçon et 1 fille) de 6 ans à 8 ans, tous inscrits au PRE d'Argenteuil. Il a été construit en concertation avec les référentes de Parcours du PRE.

Celles-ci ont expliqué en amont aux parents l'intérêt du projet, ont recueilli leur accord. Nous avons pu ensuite leur fixer un rendez-vous pour un entretien préalable individuel.

Ensuite, le parcours a pu commencer au début du mois de janvier 2023, après l'école, dans les locaux du PRE d'Argenteuil.

Le parcours s'est terminé fin février 2023 au terme des 5 séances d'1 heure et demi chacune .

Une évaluation et un bilan individuel en présence des parents ont été réalisés début avril 2023 et nous avons pu constater une amélioration des signes inquiétants, notifiés par les parents avant le début du parcours.

Evolution de deux signes principaux au cours du Parcours

			Echelle de valeur du moins intense (0) au plus intense (5)	
	Signes	Comportements	Avant Parcours	Après Parcours
Enfant 1	1 ^{er} signe	Peur d'être abandonné	5	2
	2 ^{ème} signe	Colère	4	1
Enfant 2	1 ^{er} signe	Peur d'être abandonné	4	3
	2 ^{ème} signe	A du mal à se concentrer	4	2

Ce tableau précise les deux signes principaux, source d'inquiétude, pour les 2 enfants. Il montre une nette amélioration dans leur comportement. Chacun semble avoir fait une bonne rentrée scolaire et le retour des référents de parcours est très positif.

Un espace de parole et d'échange, tel que celui qui leur a été proposé, est important parce que ces enfants ont bien compris qu'ils se trouvaient ensemble pour les mêmes raisons et les mêmes difficultés.

Si, venir après une journée d'école ne les motivait pas toujours, une fois réunis, ils se libéraient et rentraient bien dans le processus.

Pour les parents (les mères) qui attendaient leur enfant, ce fut également un moment d'échange autour de leur difficulté éducative et de leur communication parentale.

Plaquette et affiche disponibles



Une Page web dédiée est disponible sur le site de l'Udaf 95 : <https://www.udaf95.fr/groupe-de-parole/>

Article Presse Locale



Le journal « La Gazette du Val d'Oise » a consacré un article à ce nouveau service proposé par l'Udaf 95 le 5 août 2023..



Le magazine « Cergy Ma ville » (n°24) a interviewé une des professionnelles en charge du PEP'S.

Des études en école de commerce ont amené Constance Thiboud à travailler dans l'urbanisme au sein d'une mairie puis dans des PME. Finalement peu enthousiasmée par ce choix, elle se donne quelques années pour préparer sa reconversion dans « un métier ayant du sens et en rapport avec la famille ». À l'université de Nanterre, à l'époque où ses enfants suivent aussi leurs études supérieures, elle se replonge dans des études de droit, sociologie, psychologie pour préparer le diplôme d'État de médiation familiale en deux ans, une qualification nécessaire depuis une vingtaine d'années. Elle a rejoint l'UDAF 95 (Union départementale des associations familiales) pour exercer ce nouveau métier au siège de l'Horloge, à la maison de quartier des Linandes et au centre socio-culturel des Louvrais. De façon neutre, impartiale, indépendante et dans la confidentialité, la médiatrice aide à résoudre à l'amiable des conflits entre personnes ayant un lien familial, souvent des parents séparés et leurs enfants. En septembre, l'UDAF mettra d'ailleurs sur pied des groupes de parole d'enfants de parents séparés. « La médiation est un tiers qui permet la libération de la parole et facilite l'entente entre les personnes. »

À SAVOIR
Deux façons de rencontrer un médiateur, soit par demande spontanée, soit par décision judiciaire.
Infos et rendez-vous : 01 30 75 00 25, amp-udaf95@udaf95.fr, www.udaf95.fr

Outre les articles dans la presse, cette action a également fait l'objet de nombreuses présentations que se soit auprès des partenaires ou auprès du public lors d'évènement comme des forums et conférences.

PROTECTION DES DONNEES



Entré en vigueur le **25 mai 2018** dans toute l'**Union européenne**, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.

En plus du RGPD, l'Union européenne a adopté la directive (UE) du 27 avril 2016 dite "Directive Police Justice" relative aux traitements de données personnelles en matière pénale. **Ces deux textes constituent "le paquet européen" sur la protection des données.**

A ce titre, tous les organismes traitant des données à caractère personnel doivent se mettre en conformité.



Pour répondre à cette obligation légale, mais aussi et surtout pour assurer la protection et garantir un service de qualité à ses usagers, l'Udaf du Val d'Oise a nommé une Déléguée à la Protection des Données (DPO) dédiée à cette mission. Cette désignation intervient dans un contexte obligatoire, notre Udaf traitant des données sensibles de personnes vulnérables.

Actions 2023

- OPCO Santé a proposé une **formation sur la Cybersécurité** qui s'est déclinée en 2 parties : initiation à la cybersécurité et sensibilisation à la cybersécurité.

Les objectifs étaient, en outre, de comprendre la sécurité informatique de base et de participer à la protection des données.

- **Réalisation d'une affiche en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)** de la Charte des Droits et Libertés de la personne protégée à l'attention des personnes vulnérables. Elle est affichée dans la salle d'accueil du service MJPM.



- **Réalisation d'une affiche « Respect de vos données »** dans le cadre du RGPD à destination du public reçu à l'Udaf 95.

Elle est affichée dans les salles d'accueil des services de l'Udaf 95.

- **La protection des données est essentielle** et c'est la raison pour laquelle l'Udaf 95 a rappelé à ses salariés quelques règles de sécurité à observer impérativement dans un mail en mai 2023 dans les domaines de la sécurité informatique, de la sécurité téléphonique et dans le domaine de la sécurité physique des données.

Outils disponibles



- Un **guide pratique** a été réalisé par l'Unaf afin d'accompagner les services intervenant auprès des familles dans la mise en place du RGPD dans son réseau

- Une affiche FALC (Facile à Lire et à Comprendre), réalisée par l'Unapei en partenariat avec l'Unaf, a été adaptée à notre structure et affichée dans la salle d'accueil du service MJPM.



- Le service Point Conseil Budget a réalisé une plaquette RGPD à l'attention des usagers.



Les mois à venir se concentreront sur l'actualisation des registres des traitements, piliers de la conformité à travers une parfaite connaissance des données traitées au sein de l'établissement, puis sur une analyse de risques permettant un ajustement des priorités d'action

Informations Pratiques

Siège de l'Udaf 95

28 rue de l'Aven
BP 88499
95891 CERGY-PONTOISE cedex
☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : service-institution@udaf95.fr



Nos Partenaires Institutionnels



Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités



AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Avec le soutien de la DDETS 95, de la Direction Régionale aux Droits des femmes et à l'égalité, de la CAF, de la MSA, de la Cour d'Appel de Versailles, du Conseil Départemental du Val d'Oise, de la CNSA, du FIPD et autres collectivités territoriales.

Nous contacter

• Service de Protection des Majeurs

☎ : 01.30.75.05.39.
✉ : service-mp@udaf95.fr

• Institution

☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : service-institution@udaf95.fr

• Point Info Famille

☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : pif@udaf95.fr

• Médiation Familiale

☎ : 01.30.75.70.36.
✉ : amp-udaf95@udaf95.fr

• Consultation psychologique et lutte contre les violences

☎ : 01.30.75.70.36.

• Point Accueil Ecoute Jeunes

☎ : 01.30.75.70.36.
✉ : paej-udaf95@udaf95.fr

• Information et Soutien aux Tutrices/Tuteurs Familiaux

☎ : 01.30.75.04.52.
✉ : service-istf@udaf95.fr

• Point Conseil Budget

☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : pcb@udaf95.fr



Union Départementale des Associations Familiales du Val d'Oise

28 rue de l'Aven

95800 CERGY ST CHRISTOPHE

☎ 01 30 75 00 25 - ✉ service-institution@udaf95.fr

www.udaf95.fr



Avec le soutien de la DDETS 95, de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité., de la CAF, de la MSA, de la Cour d'Appel de Versailles, du Conseil Départemental du Val d'Oise, de la CNSA, du FIPD et autres collectivités territoriales...



